

PARIS, MÉTROPOLE VERTE ?

DES JARDINS ET DES ESPACES CULTIVÉS, VECTEURS DE BIODIVERSITÉ



DIRECTION

Emmanuelle Baudry
Ségolène Darly
Anne-Claire Maurice
Romain Melot
Caroline Petit

COMITÉ ÉDITORIAL DE LA COLLECTION « ACTES »

Elsa BANSARD (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)

Marianne BLIDON (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IDUP)

Stefano BOSI (Université d'Évry, CEPS)

Maryse BRESSON (UVSQ, Printemps)

Sophie CHIARI (IHRIM, MSH Clermont-Ferrand)

Claude DIDRY (CNRS, Centre Maurice Halbwachs)

Pierre GUIBENTIF (Iscte Institut universitaire de Lisbonne, Dinâmia'CET_Iscte)

Christian HOTTIN (ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines
et de l'Architecture, UMR Héritages, CTHS)

Flavie LAVALLÉE (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)

Sébastien OLIVEAU (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)

Delphine PLACIDI-FROT (Université Paris-Saclay, IEDP, associée au Printemps)

André TORRE (INRAE, AgroParisTech)



17

PARIS, MÉTROPOLE VERTE ?

*Des jardins et des espaces cultivés,
vecteurs de biodiversité*

DIRECTION

Emmanuelle Baudry

Sékolène Darly

Anne-Claire Maurice

Romain Melot

Caroline Petit

Éditeur

Université Paris-Saclay
3, rue Joliot-Curie
91190 Gif-sur-Yvette

Cette édition de *Paris, métropole verte ?*
est la propriété de l'Université Paris-Saclay,
qui la diffuse sous licence CC BY-NC-ND
(<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>),
autorisant son partage, par tout moyen et sous tout format,
ses réutilisations à but non commercial, hors la création d'œuvres dérivées,
à la condition de créditer l'œuvre originale.



Les logos, notamment ceux de l'Université Paris-Saclay, ses Presses,
la MSH Paris-Saclay, restent la propriété de leurs titulaires respectifs.
Le texte de cet ouvrage demeure la propriété de ses auteur·rices.

Contacts

POPS - DiBISO
407, rue du Doyen Georges Poitou
91400 Orsay

MSH Paris-Saclay
4, avenue des Sciences
91190 Gif-sur-Yvette

Paris, métropole verte ?

Des jardins et des espaces cultivés, vecteurs de biodiversité

Sous la direction de
Emmanuelle BAUDRY, Ségolène DARLY,
Anne-Claire MAURICE, Romain MELOT
& Caroline PETIT

SOMMAIRE

Emmanuelle BAUDRY, Ségolène DARLY, Anne-Claire MAURICE,
Romain MELOT & Caroline PETIT

Introduction. Pour une approche pluridisciplinaire
de la biodiversité des jardins et des espaces urbains
cultivés de la métropole..... 7

Anne-Claire MAURICE, Romain MELOT, Ségolène DARLY,
Zoé SIMON & Emmanuelle BAUDRY

Chapitre premier – Potagers domestiques périurbains.
Typologie de jardin(iers), sociabilités et pratiques culturelles
au sein du territoire de Saclay 21

Ségolène DARLY

Chapitre 2 – Jardiner pour se nourrir, une pratique sociale
sous contrainte spatiale. Géographie contrariée du potager privé
dans les quartiers aisés de l'habitat individuel périurbain 53

Caroline PETIT, Anne-Claire MAURICE & Juliette GRAVIS Chapitre 3 – Potagers domestiques et autoproduction alimentaire : entre potentiel, réalité et enjeux associés.....	75
Giulia GIACCHE, Jean-Noël CONSALES, Anne-Cécile DANIEL, Baptiste GRARD & Claire CHENU Chapitre 4 – Les services écosystémiques culturels rendus auprès des usagers des microfermes urbaines. Le paysage comme valeur structurante.....	105
Ana Cristina TORRES & Jean ESTEBANEZ Chapitre 5 – Le travail et son invisibilisation dans la production de la nature urbaine. Le cas des jardins partagés franciliens.....	133
Emmanuelle BAUDRY, Ségolène DARLY, Anne-Claire MAURICE, Romain MELOT & Caroline PETIT Conclusion. Redécouvrir le périurbain comme territoire d’interfaces.....	153
Auteur-es.....	159

Introduction

Pour une approche pluridisciplinaire de la biodiversité des jardins et des espaces urbains cultivés de la métropole

Emmanuelle BAUDRY, Ségolène DARLY, Anne-Claire MAURICE,
Romain MELOT & Caroline PETIT

Les espaces qui participent au verdissement urbain, supports ou non de production alimentaire, sont identifiés comme des leviers pour fournir des services écosystémiques et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour la résilience environnementale et climatique des villes. Ces enjeux sont particulièrement prégnants dans l'aire urbaine parisienne. Première aire métropolitaine urbaine de France, c'est un territoire soumis à de fortes dynamiques d'étalement périurbain, lequel fragilise les continuités écologiques. Il s'agit cependant aussi d'une région de production agricole majeure en grandes cultures principalement tournée vers l'export ainsi qu'un lieu d'expérimentation d'initiatives d'agriculture urbaine et de reconnections entre ville, agriculture et nature. Dans le cadre de cet ouvrage issu du projet TerriBio, soutenu par la MSH Paris-Saclay, nous nous intéressons en particulier aux services pour la biodiversité fournis par l'infrastructure verte, avec un accent sur la composante des jardins privés et microfermes urbaines. Nous avons étudié à la fois des espaces avec ou sans production alimentaire, cette diversité de situations pouvant se retrouver à l'échelle du jardin individuel.

MOTS-CLÉS : espaces cultivés, jardins, métropole, verdissement, biodiversité.

Biodiversité, agro-biodiversité et infrastructure verte : regards croisés des sciences écologiques et des sciences sociales

À l'échelle planétaire, les villes ont désormais un rôle majeur à jouer en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Concentrant la majorité de la population mondiale, elles génèrent une part prépondérante des émissions de gaz à effet de serre, tout en étant particulièrement vulnérables aux conséquences du dérèglement climatique. Cette double position de contributeur majeur et de réceptacle des impacts place les métropoles au cœur des stratégies de réponse à l'urgence climatique. La Commission européenne encourage les États membres à intégrer les infrastructures vertes dans leurs recommandations nationales en matière de stratégie de préservation de la biodiversité, mais aussi de gestion durable des villes. Les espaces qui participent au verdissement des villes, supports ou non de production alimentaire, sont ainsi identifiés comme des leviers pour fournir des services écosystémiques et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour la résilience environnementale et climatique des villes (European Commission, 2014).

Ces enjeux sont particulièrement prégnants dans l'aire urbaine parisienne. Première aire métropolitaine urbaine de France, elle présente plusieurs facettes qui apparaissent paradoxales : c'est un territoire soumis à de fortes dynamiques d'étalement périurbain qui fragilise les continuités écologiques, mais aussi une région de production agricole majeure en grandes cultures, principalement tournée vers l'export, tout en étant un lieu d'expérimentation d'initiatives d'agriculture urbaine et de reconnexions entre ville, agriculture et nature. Selon notre hypothèse, c'est moins dans l'opposition mais bien dans l'articulation de ces processus qu'il faut trouver aujourd'hui les clés de la durabilité urbaine (Torre *et al.*, 2013). « Paris, métropole agricole ? » s'interrogeaient des auteurs il y a quelques années. « Paris, métropole verte ? » est l'interrogation principale que nous proposons de porter en miroir.

Dans le cadre de cet ouvrage issu du projet TerriBio (Territoires d'interface et biodiversité urbaine, soutenu par la MSH Paris-Saclay), nous nous intéressons en particulier aux services pour la biodiversité fournis par l'infrastructure verte, avec un accent sur la composante des jardins privés et des microfermes urbaines. Nous avons étudié à la fois des espaces avec ou sans production alimentaire, cette diversité de situations se retrouvant parfois à l'échelle du jardin individuel. Pour saisir les enjeux sociaux et environnementaux de la production alimentaire en milieu urbain, les contributions permettent de saisir

une diversité de modèles, de l'autoproduction dans les jardins privés ou collectifs jusqu'aux activités professionnelles dans les microfermes urbaines (Aubry *et al.*, 2022). Sont discutées notamment leurs contributions potentielles à l'alimentation des ménages, à la fabrique des milieux et des paysages, mais aussi à la sociabilité locale et l'inclusion sociale à l'échelle du quartier, ainsi que l'atténuation des inégalités sociales dans l'accès à une alimentation en produits frais.

Les infrastructures vertes sont définies comme « un réseau d'espaces naturels et semi-naturels conçus et gérés de manière stratégique afin de fournir un large éventail de services écosystémiques et d'améliorer le bien-être de l'homme » (Chatzimentor, Apostolopoulou & Mazaris, 2020). Les milieux supports de production alimentaire dans la sphère domestique relèvent-ils potentiellement d'infrastructures vertes ? Derrière cette question se pose celle de l'articulation des échelles et de l'analyse à la fois micro et méso. À l'échelle d'un quartier ou d'un ensemble de quartiers, par exemple, la densité en jardins privés est susceptible de produire des effets écologiques (circulation des espèces, etc.) et sociaux (entraide et apprentissage, par exemple) qui sont autant d'objets d'étude pour la recherche pluridisciplinaire.

Les services fournis par ces espaces de l'infrastructure verte des aires urbaines sont potentiellement très nombreux. Les études urbaines et environnementales soulignent leur dimension multifonctionnelle : ces milieux spécifiques sont supports de services pour la préservation de la biodiversité, mais aussi la résilience climatique, la production alimentaire et les services culturels. Sur le plan de la résilience climatique, on peut mentionner les services liés à la prévention du risque d'inondation par la préservation de surfaces perméables, ainsi que la réduction des impacts des îlots de chaleur grâce aux effets microclimatiques de rafraîchissement et d'amélioration de la qualité de l'air produits par l'augmentation des surfaces plantées ou végétalisées. Par ailleurs, outre la dimension de l'adaptation au changement climatique, les recherches soulignent également les effets en matière d'atténuation par le stockage de carbone dans les sols urbains non imperméabilisés (Marando *et al.*, 2022). Dans cette perspective, les infrastructures vertes urbaines sont considérées comme porteuses de co-bénéfices (Malico *et al.*, 2016), les

relations entre préservation de la biodiversité et résilience climatique étant d'une manière générale considérées comme étroites par la communauté académique internationale (Pettorelli *et al.*, 2021).

Enfin, la littérature souligne aussi l'importance des services culturels fournis, la dimension sociale étant indissociable pour comprendre, par exemple, les jardins comme un « socio-écosystème » qui contribue à la « fabrique du territoire » (Robert-Boeuf *et al.*, 2024). Un exemple récent de ce type d'approche est fourni par l'enquête menée par Francesca di Pietro et ses co-auteurs dans un échantillon de jardins familiaux sur les liens entre diversité végétale cultivée et spontanée des jardins et caractéristiques sociodémographiques des jardiniers (Di Pietro, Gosset & Coly, 2024).

La recomposition des espaces domestiques comme front de science : jardins et potagers privés

Un enjeu particulier pour la recherche pluridisciplinaire sur ces questions est d'explorer les espaces privés de la sphère domestique, encore insuffisamment documentés. En effet, les initiatives liées à l'action collective des mouvements associatifs et citoyens pour maintenir ou restaurer des espaces végétalisés et productifs en ville ont suscité de nombreux travaux. À l'inverse, les parcelles privées et les usages domestiques dont elles sont supports restent encore largement une *terra incognita*, alors que leur contribution à la biodiversité et l'accès à l'alimentation de qualité suscite l'intérêt, en lien avec les préoccupations croissantes concernant la dépendance des sociétés urbaines vis-à-vis des systèmes alimentaires marchands. Burgin (2018) envisage ainsi le retour des pratiques d'autoproduction, stimulées par des facteurs tels que le changement climatique et l'expansion urbaine qui impactent les terres agricoles rurales. Ces évolutions majeures inciteraient les individus à réfléchir à des solutions plus durables et résilientes en matière d'alimentation, et le jardinage domestique jouerait un rôle-clé dans cette perspective.

Les enquêtes menées sur le sujet en Amérique du Nord (Comstock *et al.*, 2010) et en Europe (Vávra *et al.*, 2018) soulignent pourtant la part importante des ménages concernés et impliqués dans l'entretien d'un jardin, et au sein de cette population, la part substantielle des pratiques de production alimentaire liées à l'existence d'un potager, même si en Europe cette part peut varier nettement d'un pays à l'autre. Selon Alber et Kohler

(2008), cités par Smith et Jehlička (2013), la part de la population qui cultive sa propre nourriture dépasse rarement 10 % en Europe occidentale, tandis que dans les pays d'Europe centrale et orientale, ce taux s'élèverait entre 35 et 60 %. Une conséquence du caractère répandu de ce phénomène consiste en l'existence d'emprises foncières importantes dans la trame pavillonnaire, qui contribuent à façonner les paysages urbains et périurbains de certains territoires, alors même que cette contribution est parfois invisibilisée précisément en raison du fait que ces emprises relèvent de l'espace privé (Darly, Feuillet & Laforêt, 2021).

Encadré « Un état des lieux des potagers en France »

Le développement des « jardins » en tant que forme de production alimentaire a progressivement diminué à la fin des Trente Glorieuses en raison de nombreux changements économiques et sociaux (Douay, Marot & Schwartz, 2019). D'après une étude de l'Insee de 1994, il était constaté qu'un ménage sur trois disposait d'un jardin potager en 1991, avec un total de 12 millions de jardins, dont 7,7 millions avec un potager (Dubeaux, 1994).

Aujourd'hui, les jardins, au sens de potagers ou de jardins à vocation alimentaire, connaissent un regain de popularité et bénéficient d'un soutien accru, notamment de la part de structures telles que le Conseil national des jardins collectifs et familiaux (CNJCF) créé en 2007. Ce soutien repose sur divers arguments, tels que le besoin croissant de nature en ville et la volonté de consommer des produits sains. Il est difficile d'estimer de manière précise le nombre de jardins en France, en particulier lorsque l'on se concentre spécifiquement sur les jardins potagers par rapport aux autres types de jardins. De même, il est difficile de distinguer les jardins de statut associatif et ceux de statut privé. Cependant, en 2011, on comptait 13,5 millions de jardins (appartenant à des propriétaires ou à des locataires) entretenus par près de 12 millions de ménages (Douay, Marot & Schwartz, 2019). De plus, entre 2010 et 2020, la création de potagers aurait augmenté de 12 % (Baros, Scandella & Cavard-Vibert, 2019).

Selon une étude de l'Union nationale des paysages (Unep) réalisée en 2019, la relation des Français avec leur jardin est en train d'évoluer (Unep, 2019). Si les dimensions esthétique et sociale restent prépondérantes, le jardin potager est de plus en plus plébiscité par rapport à d'autres styles de jardins plus ornementaux (botanique, jardin à la française, sauvage, etc.). Ces évolutions se traduisent de manière contrastée dans le bilan des surfaces consacrées à la production alimentaire. En effet, même si le nombre de potagers augmente, les milieux cultivés sont plus petits. Cela signifie que la surface totale dédiée à l'alimentation n'augmente pas nécessairement. Par exemple, en Île-de-France, le nombre de jardins collectifs a augmenté entre 2015 et 2019 (207 jardins collectifs en plus). Cependant, la surface totale qu'ils occupent a quant à elle diminué de 80 hectares (Legenne *et al.*, 2020).

Ainsi, en Île-de-France, à tous les niveaux de densité d'habitation, depuis le centre urbain jusqu'aux zones périurbaines, ces jardins et espaces cultivés privés représentent la majorité des zones vertes urbaines, et présentent par conséquent un important rôle écologique. En effet, contrairement à ce qui a été considéré pendant longtemps, ces espaces présentent fréquemment une diversité d'espèces sauvages particulièrement importante. La richesse des insectes pollinisateurs est par exemple plus importante dans les jardins et espaces cultivés urbains que dans tous les autres espaces de végétation présents en ville (Baldock *et al.*, 2019). À une autre échelle, des recherches ont mis en évidence le rôle des jardins privés urbains comme refuge pour le hérisson, une espèce en fort déclin dans les zones agricoles intensives qui entourent les villes (Hubert *et al.*, 2011). Cette richesse biologique des jardins provient en partie de la diversité des habitats qu'ils contiennent (une mosaïque de massifs ornementaux, de potagers, de micro-zones humides, etc.), qui favorise la coexistence d'une diversité d'espèces appartenant à différents groupes taxonomiques (Smith *et al.*, 2006).

L'importante surface qu'occupent en ville les espaces domestiques et de production leur confère également un rôle central pour connecter les espaces verts urbains entre eux et avec les zones naturelles qui entourent les villes. Une étude menée dans la région de Vancouver démontre par exemple, grâce à une analyse prenant en compte la connectivité des habitats, que les jardins privés jouent un rôle crucial de « tremplin » (*stepping stone*) entre les espaces verts plus importants dans les environnements urbains, en facilitant le déplacement des espèces à travers la matrice urbaine (Rudd, Vala & Schaefer, 2002). Les espaces de jardins privés et de production sont ainsi des éléments essentiels d'une stratégie globale de conservation de la biodiversité en milieu urbain, notamment en maintenant des réseaux écologiques fonctionnels dans des paysages fragmentés.

Ces jardins et espaces cultivés sont également des interfaces privilégiées entre les citadins et la nature. En effet, de même qu'ils constituent la surface majoritaire des espaces verts urbains, les jardins constituent en termes de temps passé les principaux espaces où les citadins sont en contact avec les espèces sauvages, devant les parcs urbains (Cox *et al.*, 2017). Cette interaction directe avec le vivant peut favoriser le développement de connaissances naturalistes empiriques, contribuant à

développer des attitudes pro-environnementales durables ou des valeurs d'amour de la nature (« biophilie »), comme le montre une étude sur la connexion à la nature en milieu urbain (Raymond *et al.*, 2019). De plus, le jardinage peut contrecarrer « l'extinction de l'expérience », c'est-à-dire la diminution des contacts avec la nature en milieu urbain (Vanderstock *et al.*, 2022). Les personnes qui jardinent régulièrement développent davantage de « biophilie », d'émotions positives, envers les espèces sauvages et manifestent moins de dégoût et de peur à leur égard. Le jardinage urbain apparaît donc comme un outil prometteur pour restaurer les liens émotionnels des citoyens avec la biodiversité.

Cet intérêt pour l'espace privé et les pratiques domestiques ramène par ailleurs de manière centrale au sein des recherches la question des droits de propriété. L'accès à un jardin renvoie aux trajectoires historiques de la propriété foncière et immobilière qu'ont suivies les sociétés occidentales, en particulier depuis la phase la plus active de croissance périurbaine dès la première moitié du ^{xx}e siècle en Amérique du Nord et dans l'après-guerre en Europe. La trame des jardins est un élément de la trame urbaine, avec de fortes disparités sociospatiales liées à la taille du patrimoine foncier des ménages ou la nature des droits de propriété.

Ce sont donc également des enjeux de justice spatiale qui transparaissent derrière le constat d'une distribution inégale de l'infrastructure verte et des espaces de jardins supports de pratiques d'autoconsommation. La question n'est pas seulement de traiter de la diversité des services fournis par ces espaces, mais de l'accès à ces services à l'échelle d'un territoire, que ce soit par le biais d'espaces collectifs ou privés.

Les pratiques ordinaires, leviers de transition écologique « par le bas » : un défi méthodologique

Contrairement aux grands parcs naturels, où l'absence d'activités humaines est le fondement de la protection de la biodiversité, les espaces de nature en ville, en particulier ceux de la sphère domestique, sont intégrés dans les routines ordinaires du quotidien des ménages. Alors que le constat d'une incapacité collective à impulser des changements rapides et profonds de nos modes de vie s'impose, de nombreux chercheurs

appellent à mieux considérer la capacité d’agir des vivants ordinaires et son potentiel de transformation sociale et environnementale.

Dans les sociétés urbaines consuméristes, les injonctions à la « réforme écologique des modes de vie » concernent en grande partie les pratiques de consommation alimentaire et valorisent l’autoconsommation (le fait de consommer des aliments produits par soi-même) comme une pratique contribuant à leur « verdissement » (Ginsburger, 2023). Elles mettent de ce fait l’accent sur l’impact environnemental des comportements du quotidien et s’appuient sur les valeurs de responsabilité individuelle et d’autocontrôle alignées avec l’idéologie néolibérale de l’économie urbaine contemporaine.

Dans ce contexte, les jardins privés apparaissent comme des espaces privilégiés pour analyser comment les choix individuels ordinaires des habitants jardiniers répondent aux enjeux collectifs du fonctionnement écologique de l’infrastructure verte métropolitaine. Saisir les pratiques ordinaires (qui peuvent se réduire à des gestes quotidiens) et leurs ressorts (qui relèvent souvent de la sphère de l’intime ou de l’histoire personnelle) appelle cependant l’élaboration de méthodologies d’enquête innovantes, comme celles exposées dans cet ouvrage.

Présentation des contributions

Un premier ensemble de trois chapitres est consacré à des résultats génériques portant sur les dynamiques sociale, spatiale et productive à l’œuvre dans les jardins privés franciliens, supports d’usages d’agrément ou de production alimentaire.

Dans une perspective pluridisciplinaire associant des compétences en anthropologie, sociologie, géographie et écologie, la contribution d’Anne-Claire Maurice, Romain Melot, Ségolène Darly, Zoé Simon et Emmanuelle Baudry s’intéresse aux **pratiques culturelles et dynamiques de sociabilité dans les jardins privés** du territoire périurbain de Saclay. Elle part du constat que les jardins privés périurbains abritent une diversité de pratiques jardinières, parmi lesquelles les cultures alimentaires, qui ont fait l’objet d’un ré-engouement particulier durant la pandémie de Covid. En lien avec des réseaux informels de sociabilité, ces pratiques interrogent les rapports collectifs au vivant des jardins privés. Ce chapitre étudie d’une part la diversité périurbaine des couples jardins privés/jardiniers et la place

de la culture alimentaire dans cette diversité et d'autre part interroge le rôle des réseaux informels de sociabilité chez les potagistes. Il se base sur une enquête par questionnaire réalisée auprès d'habitants de 30 communes franciliennes.

Suivant un regard de géographie sociale, **Ségolène Darly** propose une lecture géographique du verdissement de la consommation alimentaire et de son impact sur l'environnement au travers des **dynamiques spatiales et temporelles des jardins potagers** dans les quartiers pavillonnaires du plateau de Saclay. Dans un premier temps, une cartographie exhaustive des carrés potagers localisés dans les jardins de maison a été réalisée par photo-interprétation d'images datant de 2014. Une analyse spatiale de ces données a permis de caractériser la distribution spatiale des potagers privés. Un travail de photo-interprétation pour cartographier les potagers de maison a été réalisé sur la base de trois séries de photographies aériennes couvrant une période pluriannuelle, afin de réaliser une analyse diachronique. Cette recherche permet d'avoir une représentation objective de la dynamique globale de l'agro-biodiversité impulsée par l'autoconsommation, exprimée en termes d'évolution de surface potagère, de nombre de sites, de concentration/dispersion de ces sites et de leur tendance d'évolution. Elle montre que la forme et la distribution des milieux propres aux potagers ne sont pas figées dans le temps, mais évoluent et changent de trajectoire tendancielle sous l'effet combiné de deux phénomènes : l'augmentation des valeurs foncières qui rendent inaccessibles une partie du parc de maison aux ménages de cultivateurs urbains « sans terre », et le « verdissement » des pratiques de consommation ordinaire de certains ménages plus aisés qui se maintiennent dans ces secteurs.

Un troisième chapitre de **Caroline Petit, Anne-Claire Maurice et Juliette Gravis** boucle cette séquence de travaux, en mobilisant d'une part certains résultats de l'enquête réalisée auprès d'habitants, et d'autre part la cartographie des jardins privés du plateau de Saclay. Les auteures examinent la **contribution quantitative des potagers domestiques à l'alimentation des ménages**, en ciblant plus particulièrement trois dimensions : la performance agronomique, la couverture des besoins en fruits et légumes et le rapport entretenu par le jardinier avec le potager (temps passé, motivations, autoconsommation en fruits et légumes). Cette recherche fournit des résultats

permettant de mettre en perspective la contribution globale des potagers privés à l'alimentation des ménages. Elle relativise la portée de l'autoproduction, au regard des profils de jardiniers et d'enjeux connexes, tels que le potentiel des sols à supporter une production alimentaire, ou encore la compatibilité avec nos modes de vie actuels.

Enfin, deux autres contributions permettent de mieux comprendre les **dimensions culturelle et sociale des pratiques productives d'agriculture urbaine** professionnelle et domestique dans le contexte du pôle urbain parisien (Paris et sa petite couronne). La contribution de **Giulia Giacchè, Jean-Noël Consalès, Anne-Cécile Daniel, Baptiste Grard et Claire Chenu** se penche sur les **services écosystémiques culturels fournis par les microfermes urbaines**, en s'intéressant aux valeurs portées par les collectifs qui les sous-tendent. Les microfermes urbaines sont des lieux de production de denrées alimentaires qui se caractérisent par une forte diversité d'activités et une part importante de bénévolat en complément des salariés. L'étude, conduite sur 4 microfermes localisées à Paris et dans sa petite couronne, interroge les représentations et les pratiques de certains acteurs territoriaux à partir des perceptions de services culturels et paysagers rendus par celles-ci. Le texte se propose d'analyser les fonctions remplies par les microfermes urbaines pour leurs adhérents, à partir d'une enquête par questionnaire et d'entretiens approfondis. L'étude permet de mieux connaître la diversité des motivations qui expliquent l'engagement de ces adhérents en faveur de cette nouvelle forme d'agriculture urbaine. Une dernière contribution d'**Ana Cristina Torres et Jean Estebanez** se penche sur la **question du travail dans les jardins partagés franciliens**. Ce chapitre est issu d'une enquête ethnographique débutée en janvier 2014 et renouvelée depuis dans les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis. L'enquête s'intéresse à l'impact du travail gratuit de « faiseurs de nature » réalisé par les jardiniers et analyse les représentations du rapport à la nature portées par les enquêtés.

Explorer ces enjeux dans une perspective pluridisciplinaire implique d'analyser la diversité des postures et représentations portées par les habitants (propriétaires ou usagers de ces espaces), mais aussi la diversité des « effets de lieu » susceptibles d'orienter les opinions, attitudes et pratiques de gestion. C'est cette pluralité d'approches dont rend

compte cet ouvrage, en combinant enquêtes sur les représentations, approches microgéographiques prenant en compte les caractéristiques socio-spatiales des ensembles urbains avec une perspective diachronique et analyse des pratiques de gestion et de leur impact potentiel sur la biodiversité.

Références bibliographiques

- ALBER Jens & KOHLER Ulrich, 2008. « Informal Food Production in the Enlarged European Union », *Social Indicators Research*, 89 (1), p. 113-127, <https://doi.org/10.1007/s11205-007-9224-1>.
- AUBRY Christine, GIACCHÈ Giulia, SOULARD Christophe & MAXIME Françoise, 2022. *Les agricultures urbaines en France. Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*, Versailles, Éditions Quae, <https://www.quae.com/produit/1752/9782759235643/les-agricultures-urbaines-en-france>.
- BALDOCK Katherine C. R., GODDARD Mark A., HICKS Damien M., KUNIN William E., MITSCHUNAS Nadine, MORSE Helen, OSGATHORPE Lynne M. *et al.*, 2019. « A Systems Approach Reveals Urban Pollinator Hotspots and Conservation Opportunities », *Nature Ecology & Evolution*, 3 (3), p. 363-373, <https://doi.org/10.1038/s41559-018-0769-y>.
- BAROS Catherine, SCANDELLA Danièle & CAVARD-VIBERT Pascale, 2019. « Production de tomates dans les jardins potagers », CTIFL, <https://www.ctifl.fr/production-de-tomates-dans-les-jardins-potagers>.
- BURGIN Shelley, 2018. « “Back to the Future”? Urban Backyards and Food Self-Sufficiency », *Land Use Policy*, 78 (novembre), p. 29-35, <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2018.06.012>.
- CHATZIMENTOR Anastasia, APOSTOLOPOULOU Evangelia & MAZARIS Antonios D., 2020. « A Review of Green Infrastructure Research in Europe: Challenges and Opportunities », *Landscape and Urban Planning*, 198 (juin), 103775, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.103775>.
- COMSTOCK Nicole, DICKINSON Miriam L., MARSHALL Julie A., SOOBADER Mah-J., TURBIN Mark S., BUCHENAU Michael & LITT Jill S., 2010. « Neighborhood Attachment and its Correlates: Exploring Neighborhood Conditions, Collective Efficacy, and Gardening », *Journal of Environmental Psychology*, 30 (4), p. 435-442, <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2010.05.001>.

- COX Daniel T. C., HUDSON Hannah L., SHANAHAN Danielle F., FULLER Richard A., & GASTON Kevin J., 2017. « The Rarity of Direct Experiences of Nature in an Urban Population », *Landscape and Urban Planning*, 160, p. 79-84, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2016.12.006>.
- DARLY Ségolène, FEUILLET Thierry & LAFORÊT Clémence, 2021. « Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space: Methodological Proposal for the Spatial Analysis of a Social Practice in the Greater Paris Urban Area », *Sustainability*, 13 (6), 3243, <https://doi.org/10.3390/su13063243>.
- DI PIETRO Francesca, GOSSET Stéphanie & COLY Roger, 2024. « Des plantes et des jardiniers dans la ville. Socio-écologie des jardins familiaux », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 15 (1) (juin), <https://doi.org/10.4000/120cm>.
- DOUAY Francis, MAROT Franck & SCHWARTZ Christophe, 2019. « Jardins potagers : retour sur 30 ans de recherche en connaissance, évaluation et gestion des impacts », Rapport technique, Ademe, <https://hal.science/hal-03248774>.
- DUBAUX Dominique, 1994. *Les Français ont la main verte*, Paris, Insee Première, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bc6p06zqn8x>.
- EUROPEAN COMMISSION, 2014. *Building a Green Infrastructure for Europe*, Publications Office of the European Union, <https://data.europa.eu/doi/10.2779/54125>.
- GINSBURGER Maël. 2023. « L'écologie en pratiques : consommation ordinaire et inégalités en France depuis les années 1980 », Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, <https://theses.fr/2023IEPP0008>.
- HUBERT Pauline, JULLIARD Romain, BIAGIANTI Sylvie & POULLE Marie-Lazarine, 2011. « Ecological Factors Driving the Higher Hedgehog (*Erinaceus europaeus*) Density in an Urban Area Compared to the Adjacent Rural Area », *Landscape and Urban Planning*, 103 (1), p. 34-43, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2011.05.010>.
- LEGENNE Corinne, DE BIASI Laure, LAGNEAU Antoine & PIGATO Laetitia, 2020. « Familial ou partagé : les citadins franciliens de plus en plus adeptes du jardinage », Institut Paris Région, <https://www.institutparisregion.fr/environnement/agriculture-et-alimentation/familial-ou-partage-les-citadins-franciliens-de-plus-en-plus-adeptes-du-jardinage>.
- MALICO I., CARRAJOLA J., PINTO GOMES C. & LIMA J. C., 2016 . « Biomass Residues for Energy Production and Habitat Preservation. Case Study in a *Montado* Area in Southwestern Europe », *Journal of Cleaner Production*, 112 (janvier), p. 3676-3683, <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2015.07.131>.

- MARANDO Federica, HERIS Mehdi P., ZULIAN Grazia, UDÍAS Angel, MENTASCHI Lorenzo, CHRYSOULAKIS Nektarios, PARASTATIDIS David & MAES Joachim, 2022. « Urban Heat Island Mitigation by Green Infrastructure in European Functional Urban Areas », *Sustainable Cities and Society*, 77 (février), 103564, <https://doi.org/10.1016/j.scs.2021.103564>.
- PETTORELLI Nathalie, GRAHAM Nicholas A. J., SEDDON Nathalie, DA CUNHA BUSTAMANTE Mercedes Maria, LOWTON Matthew J., SUTHERLAND William J., KOLDEWEY Heather J., PRENTICE Honor C. & BARLOW Jos, 2021. « Time to Integrate Global Climate Change and Biodiversity Science-Policy Agendas », *Journal of Applied Ecology*, 58 (11), p. 2384-2393, <https://doi.org/10.1111/1365-2664.13985>.
- RAYMOND Christopher M., DIDUCK Alan P., BUIJS Arjen, BOERCHERS Morrissa & MOQUIN Robert, 2019. « Exploring the Co-Benefits (and Costs) of Home Gardening for Biodiversity Conservation », *Local Environment*, 24 (3), p. 258-273, <https://doi.org/10.1080/13549839.2018.1561657>.
- ROBERT-BOEUF Camille, MESTDAGH Léa, POULOT Monique & HINNEWINKEL Christelle, 2024. « Les jardins dans la fabrique des territoires : pratiques et représentations du socio-écosystème jardin », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 1 (juin), <https://doi.org/10.4000/120cr>.
- RUDD Hillary, VALA Jamie & SCHAEFER Valentin, 2002. « Importance of Backyard Habitat in a Comprehensive Biodiversity Conservation Strategy: A Connectivity Analysis of Urban Green Spaces », *Restoration Ecology*, 10 (2), p. 368-375, <https://doi.org/10.1046/j.1526-100X.2002.02041.x>.
- SMITH Joe & JEHLÍČKA Petr, 2013. « Quiet Sustainability: Fertile Lessons from Europe's Productive Gardeners », *Journal of Rural Studies*, 32 (octobre), p. 148-157, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2013.05.002>.
- SMITH Richard M., WARREN Philip H., THOMPSON Ken & GASTON Kevin J., 2006. « Urban Domestic Gardens (VI): Environmental Correlates of Invertebrate Species Richness », *Biodiversity & Conservation*, 15 (8), p. 2415-2438, <https://doi.org/10.1007/s10531-004-5014-0>.
- TORRE André, TRAVERSAC Jean-Baptiste, DARLY Ségolène & MELOT Romain, 2013. « Paris, métropole agricole ? Quelles productions agricoles pour quels modes d'occupation des sols », *Revue d'économie régionale & urbaine*, 3, p. 561-593, <https://doi.org/10.3917/teru.133.0561>.

- UNEP, 2019. « Les Français et leur jardin : une relation en transition. Enquête Unep-Ifop 2019 », <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/tout-savoir-sur-les-bienfaits-du-vegetal/publications/les-enquetes-unep/>.
- VANDERSTOCK Amelie, GRANDI-NAGASHIRO Cecilia, KUDO Gaku, LATTY Tanya, NAKAMURA Shoko, WHITE Thomas E. & SOGA Masashi, 2022. « For the Love of Insects: Gardening Grows Positive Emotions (Biophilia) towards Invertebrates », *Journal of Insect Conservation*, 26 (5), p. 751-762, <https://doi.org/10.1007/s10841-022-00419-x>.
- VÁVRA Jan, MEGYESI Boldizsár, DUŽÍ Barbora, CRAIG Tony, KLUFOVÁ Renata, LAPKA Miloslav & CUDLÍNOVÁ Eva, 2018. « Food Self-Provisioning in Europe: An Exploration of Sociodemographic Factors in Five Regions », *Rural Sociology*, 83 (2), p. 431-461, <https://doi.org/10.1111/ruso.12180>.

CHAPITRE PREMIER

Potagers domestiques périurbains

Typologie de jardin(iers), sociabilités et pratiques culturelles au sein du territoire de Saclay

Anne-Claire MAURICE, Romain MELOT, Ségolène DARLY,
Zoé SIMON & Emmanuelle BAUDRY

Dans le contexte actuel de préoccupations environnementales et alimentaires accentuées par la récente crise sanitaire mondiale, la culture alimentaire domestique a fait l'objet d'un regain d'intérêt. Peu de travaux l'ont cependant étudiée dans l'hémisphère Nord. Pourtant, les territoires périurbains s'y développent et s'y complexifient, permettant de nouvelles formes de sociabilité, notamment autour des pratiques vivrières. Ce chapitre contribue à l'étude de la culture alimentaire périurbaine et de ses formes de sociabilité en prenant pour cas d'étude le territoire de Saclay, emblématique de la périurbanisation. Un questionnaire portant sur les relations au jardinage, dont les cultures alimentaires, a été diffusé auprès d'habitants de 30 communes du sud-ouest francilien (n = 386). Il permet d'esquisser les grands profils de couples jardin/jardinier dans ce territoire, ainsi que la place de la culture alimentaire parmi les pratiques jardinières et au sein de la diversité de ces profils. Cette étude démontre ainsi l'existence contemporaine de profils de jardin(iers) et de réseaux informels de sociabilité contrastés autour des potagers domestiques, reflets d'une diversité de manières de vivre et d'habiter les jardins privés périurbains.

MOTS-CLÉS : potagers, jardins, alimentation, environnement, sociodémographie.

Éléments introductifs

Loin de se réduire à un vestige traditionnel, l'agriculture non professionnelle a vu, en ce ^{xxi}e siècle, sa popularité largement renouvelée dans

différentes régions du monde (Smith, Greene & Silbernagel, 2013). Les jardins partagés ou collectifs ont ainsi fait l'objet de nombreuses études récentes, au sujet par exemple des motivations ou fonctions liées à ces jardins, des caractéristiques de leurs jardiniers, ou encore des relations sociales qui s'y tissent (Pourias, Aubry & Duchemin, 2015 ; Scheromm, 2015 ; Torres, 2017 ; Ferreira, 2021 : 301 ; Kirby *et al.*, 2021).

Les cultures alimentaires dans l'espace privé : une moindre visibilité

Avec la crise de la Covid-19, et dans un contexte de préoccupations grandissantes à la fois environnementales, de qualité et de souveraineté alimentaires, la culture potagère domestique a fait de son côté également l'objet d'un regain d'intérêt¹. De nombreuses vertus sont prêtées à ces jardins : sécurité, résilience et qualité alimentaire, mais aussi contribution au bien-être incluant la santé physique et mentale, connexion à la nature ou au territoire, lien social ou encore maintien de l'identité sociale et familiale (Kirkpatrick & Davison, 2018 ; Raymond *et al.*, 2018 ; Ančić, Domazet & Župarić-Iljić, 2019 ; Jehlička, Daněk & Vávra, 2019 ; Lal, 2020). Les pratiques culturelles alimentaires domestiques ont suscité des travaux cependant moins fréquents dans l'hémisphère Nord (Bourdeau-Lepage & Tovar, 2013 ; Šiftová, 2021). Le rôle prédictif de facteurs géographiques et sociaux dans la présence de potagers domestiques a par exemple été investigué (Schupp & Sharp, 2012 ; Darly, Feuillet & Laforêt, 2021). Dans le contexte français, les activités potagères ont été appréhendées dans certains territoires en tant que pratiques de jardinage parmi d'autres (voir par exemple Riboulot-Chetrit, 2016). Pluvinaud et Weber (1992) soulignaient déjà il y a trente ans à la fois la diversité des jardins pavillonnaires, de types bourgeois à populaire, ainsi que l'origine traditionnelle variée des pratiques potagères. L'importance de la diversité, ainsi que les relations de sociabilité que suscitent encore ces pratiques restent cependant peu étudiées en tant que telles.

¹ En France : France Info, 3 juin 2023, « Loisirs : les Français et leur jardin en chiffres » ; grande étude Kantar/Semae : « Les Français et le potager », 15 octobre 2021 ; dans la communauté scientifique : Europe : e.g. Šiftová, 2021 ; hors Europe : Lal, 2020 ; Basarir, Al Mansouri & Ahmed, 2022.

Périurbanisation et évolution des pratiques potagères

La question des formes de cultures alimentaires domestiques actuelles se pose d'autant plus avec l'étalement urbain et la densification urbaine et périurbaine des grandes métropoles. Ces profonds changements d'aménagement interrogent, outre le rôle vivrier, sur les formes de persistances, de renouvellement et sur les rôles sociaux, matériels et symboliques des jardins potagers, et plus largement des cultures alimentaires domestiques. Récemment, en Île-de-France, Darly, Feuillet et Laforêt (2021) soulignent l'hétérogénéité des profils de jardins domestiques avec potagers, grâce à une analyse spatiale basée sur la cartographie des potagers privés à partir de photos aériennes.

Les espaces périurbains : des territoires de plus en plus complexes et diversifiés de jardiniers ?

Une définition simplifiée des territoires « périurbains », à défaut d'être consensuelle, est celle de zones sous l'influence d'un pôle urbain et où les trajets domicile-travail apparaissent fréquemment longs². Leur développement, initialement nourri par des aspirations résidentielles citadines, a subi au cours des dernières décennies des dynamiques leur conférant une certaine « maturité » s'accompagnant d'une diversification socio-générationnelle de leurs habitants (Berger, Aragau & Rougé, 2014 ; Desponds & Fonticelli, 2021 : 12, 15), avec des processus de marginalisation ou d'innovation (Darly, Fourault-Cauët & Raymond, 2020 : 19, 21-23, 87 ; Michon & Loudier-Malgouyres, 2020). Ces lieux peuvent abriter des populations aisées en recherche d'espace, de tranquillité et de campagne demeurant néanmoins connectés à la ville, tout comme des populations moins favorisées ne pouvant s'offrir de logement en ville. Si ces zones présentent des poches homogènes, notamment avec une « clubbisation » du périurbain (Charmes, 2011 : 81-82), elles sont dans le même temps perçues comme très hétérogènes, tant du point de vue des territoires (densité d'habitat, organisation et éloignement des centres urbains), que de leurs habitants (profil socioéconomique et culturel, modes d'habiter).

² <http://periurbain.cget.gouv.fr/content/P%C3%A9riurbanisation-p%C3%A9riurbain-de-quoi-parle-t> (consulté le 28/10/2024). Desponds & Fonticelli, 2021 : 64-65.

Les territoires périurbains : soustraire les corps à la ville, les reconnecter au vivant

La place des potagers chez les populations périurbaines interroge aujourd'hui, d'autant plus que la migration du centre urbain vers le périurbain semble de plus en plus empreinte d'un besoin de reconnexion à la nature (Ferreira, 2021 : 293, 311), alors que durant l'explosion du pavillonnaire, les motivations prévalentes étaient l'accès à un logement confortable et la moindre densité (Berger, 2008). Cette motivation apparaît au tournant du xx^e siècle, avec la montée de préoccupations environnementales, l'attention portée aux aménités paysagères et aux activités de loisirs en nature (Dupuit, 2021 : 74). Dans les espaces mixtes de bâtis et d'habitats ouverts, les périurbains pourraient renouer avec le vivant, sous la forme de passivité contemplative ou du travail actif de la terre. Le jardin domestique, autorisant une retraite privée tout en étant structuré et en permettant de nourrir des relations sociales (Bhatti & Church, 2001 ; Raymond *et al.*, 2018), représente ainsi un point névralgique du périurbain.

Périurbain et relations de sociabilités

Si la vision péjorative et homogénéisante des individus du périurbain mus par un repli sur soi dans un environnement standardisé et enfermés dans des modes de vie peu durables a longtemps prévalu, elle a été largement remise en question (Desponds & Fonticelli, 2021 : 23 ; Dupuit, 2021 : 317 ; Ferreira, 2021 : 289, 292). Des travaux ont montré que dans certaines de ces zones, des habitants, loin d'être « déterritorialisés », et en contre-pied de leur forte mobilité, cherchent au contraire à développer leur ancrage avec des modes d'habiter favorisant, outre des activités « vertes », les productions vivrières et des liens sociaux locaux (voir par exemple Faburel & Girault, 2020 : 134 ; Michon & Loudier-Malgouyres, 2020 : 91, 92). Le jardin potager périurbain peut alors s'avérer l'outil d'action d'habitants souhaitant promouvoir un changement social (Kirkpatrick & Davison, 2018).

Un trait commun semble aujourd'hui se dégager des zones périurbaines en ce qu'elles autoriseraient de nouvelles formes de régulation sociale et de sociabilité un peu moins formelles que dans les centres urbains (Darly, Fourault-Cauët & Raymond, 2020 : 22). En tant que zones moins structurées que les villes, avec de moindres services publics, ces franges ont été proposées comme lieux où l'agentivité des habitants

serait renforcée, les nouvelles initiatives particulièrement possibles, engendrant de nouvelles urbanités, une convivialité propre à ces territoires et des revendications de modes de vie et de valeurs différentes des centres urbains (Darly, Fourault-Cauët & Raymond, 2020 : 19, 22 ; Dupuit, 2021 : 247 ; Faburel & Girault, 2020 : 135 ; Michon & Loudier-Malgouyres, 2020 : 87).

Au cœur de la critique contre le pavillon périurbain, le jardin privé a lui aussi été réhabilité. Des travaux montrent, à rebours d'une critique d'individualisme et de repli sur soi, la sociabilité qu'il permet, cela à différents âges de la vie (Aragau *et al.*, 2021 : 332). Certains travaux montrent aussi l'expérience et le rapport au vivant qu'il autorise, y compris le rapport nourricier, revivifié récemment et qui renforce le lien très intime, corporel et ancré à son espace de vie de l'habitant. Ce jardin devient alors « tremplin vers l'extérieur » (Ferreira, 2021). Inversement, les relations de sociabilité autour du jardin privé peuvent influencer son apparence, et donc sa biodiversité.

La question des relations sociales autour de ces cultures apparaît ainsi pertinente à plusieurs titres. Les jardins privés, influencés par les pratiques de leurs détenteurs, sont le reflet pour partie des relations sociales et produisent par là même des relations uniques avec le vivant et les éléments naturels en général (Bhatti & Church, 2001). De façon générale, les facteurs d'environnement social influencent les attitudes et les pratiques relatives à l'environnement. S'agissant des pratiques de jardin, des effets de « contagion sociale », définies comme une forme de facilitation sociale conduisant à des regroupements spatiaux, et résultant de multiples processus tels que l'imitation ou la compétition (Hunter & Brown, 2012), ont été décrits. Les relations sociales autour des jardins peuvent ainsi favoriser localement une homogénéisation de ces derniers (Riboulot-Chetrit, 2015). Si les modes d'appropriation individuels de l'espace public végétalisé dans les espaces périurbains a fait l'objet d'une diversité de travaux, les formes d'influence collectives sur l'espace privé végétalisé demeurent moins accessibles. Au travers d'une étude comparative de jardins privés et de jardins partagés parisiens, Demailly et Riboulot-Chetrit (2014) rapportent des échanges d'outils de jardins, de conseils, mais aussi l'influence mutuelle de la gestion des jardins voisins dans la capitale. Elles proposent que le jardin

privé, par ses riches interactions, qu'elles soient directes entre habitants ou indirectes par l'observation mutuelle des jardins, pourrait être considéré comme un ensemble d'espaces gérés collectivement. On peut ainsi envisager par exemple que les relations de sociabilité favorisent la pratique potagère privée à différentes échelles. Cela pourrait être cependant moins vrai dans certains sous-groupes de jardiniers ou quartiers. Nous postulons ainsi que les espaces périurbains, par leur diversité actuelle et la liberté qu'ils autorisent, peuvent à la fois abriter une diversité de relations à la culture potagère et engendrer des regroupements.

Dans ce chapitre, nous appréhendons dans une approche générale la culture potagère périurbaine. Tout d'abord, (i) nous esquissons les **profils dominants** au sein des habitants jardiniers d'un territoire emblématique de la périurbanisation en France ; (ii) puis nous rendons compte de **la place du potager dans la diversité de ces profils** ; enfin (iii) nous rapportons des **pratiques saillantes, notamment en termes d'intrants** (engrais, biocides) et (iv) de **relations de sociabilité** en fonction des profils jardiniers identifiés.

Méthodes

Cas d'étude : l'exemple du plateau de Saclay

Territoire agricole le plus proche de Paris, le plateau de Saclay fait figure de cas d'école du « territoire agriurbain » (Bonin, 2021 : 256). Avec la montée des enjeux alimentaires, environnementaux et paysagers ainsi que l'intérêt de l'urbain pour l'agriculture locale, ces territoires « agriurbains » ont bénéficié d'un engouement fort chez de nombreux acteurs. S'y développent des initiatives en faveur d'une consommation locale et de soutien à l'identité agricole locale portées par une animation associative soutenue (Bonin, 2021 : 281). Tant sur son plateau que dans sa périphérie, ce territoire est le fruit d'un étalement et d'une densification importante, portée par une opération d'intérêt national (OIN) visant le développement d'un pôle scientifique et industriel à rayonnement international³.

Dans sa composition sociodémographique, ce périurbain est illustratif de celui des grandes villes et de l'axe plus aisé de la dissymétrie francilienne

³ <https://epa-paris-saclay.fr/comprendre-loperation-dinteret-urbain/> (consulté le 20/11/2024).

Nord/Sud et Est/Ouest, avec des ménages de cadres sur-représentés et une forte proportion de propriétaires (Berger, 2021 : 68-69, 71). Darly, Feuillet et Laforêt (2021) ont montré qu'il abrite en majorité des potagers domestiques de petite taille (défini < 100 m²) sur de grandes parcelles (> 400 m²), avec une tendance au regroupement des différents types de potagers (soit de petite ou grande taille et sur petites ou grandes parcelles), ce qui suggère des effets de mimétisme et/ou de relations de sociabilité.

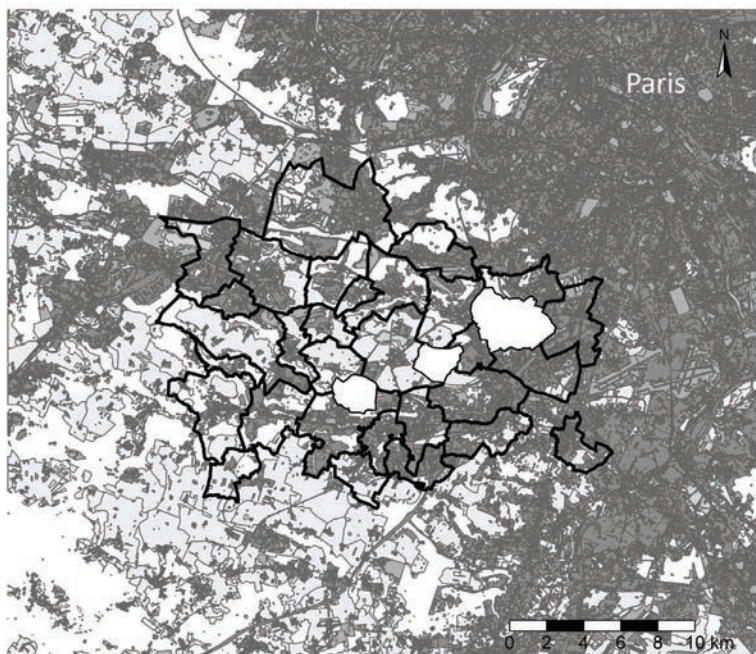
Design d'étude

Une étude de la culture alimentaire dans les jardins privés du territoire de Saclay a été conduite par l'intermédiaire d'un questionnaire standardisé intitulé « Le jardin et vous ». Ce questionnaire comprenait 16 groupes de questions : zone d'habitation, logement et parcelle, entretien du jardin, culture de fruits et légumes, potager et son entretien, plantes alimentaires, productions de fruits et légumes, dons et échanges, potagers de l'entourage, conseils autour du potager, espaces agricoles de la région, histoire personnelle avec le jardin potager, lien à la nature en général, profil sociodémographique.

Le choix des communes pour la diffusion du questionnaire s'est réalisé selon deux critères : l'appartenance au plateau de Saclay comme entité géologique, ou à ses vallées, et un gradient d'urbanisation (Carte 1). Vingt-neuf communes ont ainsi été retenues. L'étude ayant commencé au début de la période Covid, une diffusion en ligne a été retenue afin de respecter les consignes sanitaires et d'éviter les risques pour les participants. Étant donné l'aire géographique restreinte de l'enquête, des groupes Internet généralistes dédiés aux habitants des communes retenues ont été identifiés et contactés sur le réseau social Facebook. Parmi les 39 groupes contactés, 32 ont accepté la diffusion de l'enquête. Les questionnaires ont été programmés sous Limesurvey et la collecte des données s'est réalisée entre août et octobre 2020⁴. Un message de diffusion présentait le thème général du

⁴ Un tirage au sort a été proposé aux participants, afin de les encourager à participer et compléter entièrement le questionnaire tout en proposant une récompense modeste (carte cadeau de 20 euros) et générique (dans un magasin de vente de matériel électronique et de livres) pour limiter les biais de sélection.

questionnaire comme celui du jardin, sans mentionner spécifiquement le thème des plantes alimentaires, afin de limiter le biais d'échantillonnage en faveur de jardiniers de potagers. Au total, 395 réponses complètes ont été collectées et 386 retenues⁵, provenant de 30 communes couvrant le plateau de Saclay et ses proches alentours⁶.



Carte 1 – Territoire d'étude

Délimitation des communes (en noir) et occupation du sol (du gris clair au gris foncé : espaces agricoles ; eau et milieux naturels ; milieux ouverts artificialisés ; espaces urbains construits). Communes en blanc : absentes de l'échantillonnage.

Source : Données d'occupation du sol : Mos 2017, Institut Paris Région ; projet TerriBio. © Anne-Claire Maurice.

⁵ Parmi les répondants, 9 ont été écartés car ils n'habitaient pas le territoire d'étude.

⁶ Les répondants ayant déclaré une des 29 communes de résidence initialement sélectionnées ou une commune adjacente ont été conservés.

Caractéristiques sociodémographiques

Une majorité des répondants ont entre 30 et 59 ans (76 % *versus* 49 % dans la population recensée⁷, mais toutes les classes d'âge de 15 à 60 ans et plus sont représentées), sont des femmes (79 % *versus* 51 %), en activité (79 % ; 13 % de retraités *versus* 21 % dans la population recensée), cadres (48 % *versus* 23 %) et propriétaires de leur logement (83 %). Ces fréquences de femmes propriétaires d'âge intermédiaire peuvent s'expliquer à la fois par le réseau de diffusion et par un plus grand intérêt de ces répondantes pour le jardin. La tendance va néanmoins qualitativement dans le sens de la composition sociale des habitants de ce périurbain (dominance de catégories sociales aisées et faible part des ouvriers).

Analyses multidimensionnelles

Les analyses de ce chapitre ont été réalisées principalement sur les données des répondants disposant d'un jardin (n = 279). Les variables d'un indice de diversité du jardin, adapté de Young *et al.* (2019) (en excluant le potager)⁸, puis celles des pratiques relatives aux intrants ont été étudiées par analyses en composantes principales, afin de déterminer leur dimensionnalité.

Une première approche de la diversité des couples jardins/jardiniers a été conduite avec une analyse factorielle multiple (AFM). L'AFM est un outil d'analyse multidimensionnelle utile lorsque les variables sont structurées en groupes (Pagès, 2015 : xiii) et permet d'étudier simultanément des données catégorielles et quantitatives. Une analyse en composantes principales pour chaque groupe de variables est réalisée lors de cette analyse.

⁷ Données Insee, recensement 2016.

⁸ Indicateur de biodiversité spontanée basé sur l'organisation du jardin, adapté de Young *et al.* (2019) en ajoutant : dispositif(s) pour la faune du jardin (abris, mangeoire...), en écourtant l'item parterre(s) de fleur(s) (présence/absence) ; et en retirant les items d'allée gravillonnée, et de pelouses et prairies (capturées par un autre item) et potager (indicateur à part). Après ACP montrant la contribution à part de l'élément haie, principalement à une seconde dimension, cet item a été exclu de l'indicateur.

Cinq groupes de variables ont été introduits⁹ : les **variables individuelles** (6 : socioéconomiques ; l'âge codé en 5 catégories ; la formation en 6 ; le sexe ; le nombre de personnes dans le foyer et le statut d'occupation du logement et l'identité environnementale¹⁰) ; les **activités** dans le jardin (7 : entretien, plantes alimentaires, repas, relaxation, observation du vivant, plantes décoratives, jeux d'enfants ; avec codage inversé cad. valeur 9 affectée à l'activité à laquelle le 1^{er} rang d'importance est attribuée) ; le **profil de parcelle** (3 : taille, part d'artificialisation en 6 catégories, type d'habitation en 5 catégories) ; la **composition** du jardin (4 : indicateur de biodiversité ; nombre de plantes alimentaires ; présence de potager et taille de potager en 9 catégories), et enfin l'**usage d'intrants** dans les trois dernières années (8 items)¹¹. Les activités de jardin, résultant d'une question de classification des activités les plus importantes dans ce lieu, ont été recodées de sorte que l'activité la plus importante ait la valeur la plus élevée¹².

Un *clustering* hiérarchique sur analyse en composantes principales (HCPC) a ensuite été réalisé sur les résultats de l'AFM, en déterminant la meilleure partition et donc le nombre de groupes en imposant un minimum de 3 groupes.

Enfin, les **relations de sociabilité** ont été étudiées au travers de l'**insertion dans les réseaux d'échanges informels** des potagistes (n = 192), approchée par différents indicateurs de dons et d'échanges de matériel végétal (plants, graines ou récolte), engrais ou conseils, après vérification de l'unidimensionalité relative sous-jacente aux jeux de variables. Après ACP sur l'ensemble des indicateurs, les variables les plus corrélées à la première et principale dimension ont été retenues pour l'indicateur ($r > 0,4$) : échanges de fruits et légumes ou plantes aromatiques, plantations à partir de dons ou d'échanges de graines ou plantes, échanges de conseils avec les voisins, avec l'exploitant, avec les amis, échanges de graines ou de plantes, discussions avec l'exploitant

⁹ Tous en groupe « actif ». Les rares données manquantes (< 2 % pour chacune des variables) ont été remplacées par la valeur du groupe dominant pour la variable concernée pour l'AFM, et par la médiane pour l'ACP sur les intrants.

¹⁰ Calculée comme la moyenne des scores de 3 items issus de l'échelle d'identité environnementale de Susan Clayton. Alpha Cronbach = 0,78.

¹¹ Désherbant engrais naturel ou insecticide maison, désherbant insecticide ou engrais non naturels ou naturels commerciaux, granulés antilimaces.

¹² Soit 9 pour l'activité la plus importante ; recodage à 1 si l'activité n'a pas été classée.

local, échanges de produits contre des services, dons de récolte aux voisins, dons ou réception de fruits, légumes ou plantes aromatiques, approvisionnement en engrais chez les voisins. Cette dimension capture essentiellement la participation à des échanges informels dans le territoire.

Un **score total d'échanges informels** a été calculé pour chaque répondant disposant d'un jardin avec potager ($n = 189$) et rapporté à une valeur de 0 à 1¹³. Une estimation et une comparaison du score moyen d'échanges informels en fonction du type de profil jardin/jardinier identifié ont été réalisées. Une méthode de *bootstrap* a été utilisée afin de tenir compte des petits sous-échantillons et de la non-normalité de la variable de score. Enfin, les motivations ont été étudiées par le biais d'une question de classification proposant 13 options au répondant.

Résultats

Le potager : pratique fréquente et aspiration collective dans le périurbain saclaysien

Parmi les répondants, 72 % ($n = 279$) ont déclaré posséder un jardin, dont 192 avec un potager dans le jardin associé à l'habitation principale (50 % de l'ensemble des répondants). Une très large majorité contribue au jardinage de leur potager (seul 9 ne s'en occupent pas du tout). Les potagers sont de surface très variable (moins de 1 m² à plus de 250 m²), sont détenus dans l'ensemble depuis relativement peu de temps (pour 71 % des répondants, depuis cinq ans ou moins) et sollicitent moins de cinq heures par semaine (à la belle saison) une majorité de répondants (78 %) (voir chapitre 3). L'expérience potagère et le souhait potager vont au-delà des détenteurs actuels : parmi ceux qui n'ont aucun potager, près d'un quart a déclaré en avoir déjà eu un (24 %, $n = 42$). Et parmi ceux qui n'ont jamais eu de potagers, 62 % déclarent qu'ils souhaiteraient en avoir. Ces résultats confirment l'intérêt suscité par le potager chez les périurbains, qu'ils l'aient ou non déjà expérimenté, et abandonné.

¹³ 1 représentant tous les échanges possibles et 0 aucun des échanges pour lesquels les répondants ont été sondés.

Usages d'intrants

Au sein des pratiques relatives aux intrants, trois dimensions apparaissent avec l'ACP sur les variables correspondantes : une première dimension que nous pouvons qualifier « **d'intervention pro-végétale "verte"** », dominée par l'utilisation de granulés antilimaces à laquelle contribue également l'utilisation d'engrais **vus comme « naturels »**, commercialisés ou maison, et d'insecticides maison. Une dimension qualifiable « **d'intervention non "verte"** » reflète l'usage de produits commerciaux de type biocides ou engrais non étiquetés « naturels ». Enfin, une dimension pouvant être qualifiée comme « **anti-vivant** » **maison**, dominée par l'utilisation de produits maison principalement de type désherbant, et dans une moindre mesure de type insecticide.

Les grands traits des couples jardinier-jardin

Le premier axe (abscisse) de l'AFM est interprété comme représentant la culture potagère (corrélé à la dimension 1 du groupe de variables « composition », Figure 1 : taille de potager, nombre de plantes alimentaires, présence de potager ; importance de l'activité de culture alimentaire). Ainsi, les jardins avec potagers se retrouvent à droite du graphe. La culture alimentaire s'oppose aux activités dominantes de détente et d'usage du jardin comme unité prolongeant l'espace domestique. L'âge, le niveau de formation et le statut d'habitation (propriétaire ou locataire) représentent les variables qui contribuent particulièrement à l'axe 2. Les plus jeunes et les locataires se situent en haut de l'axe des ordonnées.

L'utilisation des intrants suit le premier axe de culture potagère. On retrouve à proximité des jardins avec potagers l'utilisation de granulés antilimaces, d'engrais étiquetés naturels ainsi que d'engrais maison, l'utilisation d'insecticides maison, la non-utilisation de désherbants commerciaux ou d'engrais non naturels. Les insecticides et désherbants commerciaux ainsi que les engrais non naturels se situent du côté des jardins sans potager. Les potagistes ont donc tendance à utiliser plus de granulés antilimaces et d'engrais étiquetés naturels parmi les produits du commerce par rapport aux jardiniers non potagistes. À l'inverse, les jardiniers sans potager tendent plus à utiliser des insecticides, désherbants et engrais non naturels du commerce.

Analyse typologique

La classification ascendante hiérarchique sur AFM révèle 4 groupes contrastés de jardin(iers) ; (Tableau 1). Un premier groupe est significativement caractérisé par la classe de **propriétaires, de pavillons groupés, de 45-59 ans**, tendant à utiliser davantage des biocides commerciaux, et marqué par des activités de jardin autour de l'entretien et de la prise de repas, et moins d'observation du vivant ; par une moindre présence de potager, avec une biodiversité inférieure mais une surface végétalisée plus importante en moyenne par rapport à l'ensemble de l'échantillon.

Les **locataires, en collectif, plus jeunes**, avec CAP/BEP ou baccalauréat, tendent à se situer à gauche de l'axe de culture potagère (jardins sans potager). Ils utilisent significativement moins d'intrants et profitent davantage de leur jardin pour la relaxation.

Un troisième groupe est caractérisé par la classe d'âge **30-44 ans** avec un niveau de diplôme élevé. Un dernier groupe est caractérisé par les plus de **60 ans, de pavillons isolés**. Ces deux groupes se caractérisent par une identité environnementale (EID) élevée par rapport à l'ensemble de l'échantillon, et la présence d'un potager domestique.

	Potager		Total
	Non	Oui	
Groupe 1 (typique de 45-59 ans, propriétaires de pavillon groupé)	64	16	80
Groupe 2 (typique de moins de 30 ans, locataires, peu diplômés)	12	23	35
Groupe 3 (typique de 30-44 ans, PCS+ avec enfants)	7	78	85
Groupe 4 (typique de plus de 60 ans propriétaires de pavillon isolé)	4	75	79

Tableau 1. a. Effectifs des potagistes par groupes (n=279)

Groupe	Variables socio-démographiques					Parcelle			Éléments du jardin			Activités	Intrants
	Âge	Statut d'habitant	Niveau d'études	Identité environnementale ^a	Taille du foyer	Type d'habitation	Taille de parcelle	Artificialisation de parcelle	Biodiversité	Potager	Diversité des plantes alim.		
1	45-59	Propriétaire	.	—	.	Pavillons groupés	.	—	—	—	—	Repas Entretien Plantes déco. Plantes alim.— Obs. vivant—	Biocides commerciaux Engrais naturel— Granulés antilimaces—
2	15-29	Locataire	CAP/BEP BAC	—	—	Petits/grands collectifs	—	+	—	—	—	Relaxation Entretien—	—
3	30-44	.	BAC+5	+	+	.	.	.	.	+	.	Jeux d'enfant Relaxation— Plantes déco.—	Biocides maison Engrais naturel Désherbants commerciaux—
4	> 60	Propriétaire	.	+	—	Pavillons isolés	+	.	+	+	+	Plantes alim. Plantes déco. Jeux enfants— Repas—	Engrais naturel maison/ commercial Granulés antilimaces Désherbants commerciaux—

Tableau 1. b. Profils « types » des groupes

Tableaux 1. a. et 1. b. – Groupes identifiés par la classification hiérarchique

^a Mesure issue d'une version écourtée de l'échelle publiée par Susan Clayton (2003).

Source : Projet TerriBio. © Anne-Claire Maurice.

La présence de potager est la variable qui participe le plus à la classification hiérarchique, ce qui signifie qu'elle structure particulièrement la diversité observée de notre échantillon de jardin(iers).

Réseaux de sociabilité

Tous groupes confondus, les répondants avec potager déclarent en moyenne davantage de voisins avec potager que les autres (1,90 *versus* 1,09, test de wilcoxon, $W = 26\,451$, $p < 0,001$). En revanche, il n'existe pas de différence de nombre de voisins potagers entre groupes, sauf entre le 2 et le 4 (moy. de 1 à 4 : 1,71, 1,03, 1,61 et 1,90 ; test de Kruskal-Wallis, $p = 0,002$, puis tests *post-hoc* avec correction de Holm). Ce constat va dans le sens d'un effet de voisinage sur la présence de potager, mais moins d'un effet du type de jardiniers sur le nombre de potagers voisins.

La circulation des plantes alimentaires de jardin, sous forme de tout ou partie, est nettement présente. Une majorité des potagistes déclare le don de fruits, légumes ou aromatiques, et la moitié la réception de ces éléments (Tableau 2). Presque la moitié des potagistes déclarent par ailleurs le don de graines ou de plants (Tableau 2), et 45 % d'entre eux utilisent des graines provenant de dons ou d'échanges.

Les voisins sont les troisièmes destinataires hors foyer des productions alimentaires des potagistes, qui sont un sur cinq à leur en transmettre (Tableau 3). L'échange de conseils avec ses voisins est davantage fréquent, avec un potagiste sur deux qui le pratique (Tableau 4). En revanche, la circulation d'engrais naturels avec le voisinage, bien qu'elle existe, semble une pratique marginale (6 ont utilisé de l'engrais naturel issu de voisins, 18 sur 386 répondants ont utilisé de l'engrais naturel issu de fermes ou centres équestres).

Type de partage	Effectif	Part de répondants (%)
Don de fruits, légumes ou aromatiques	118	61
Réception de fruits, légumes ou aromatiques	100	52
Don de graines ou plants	89	46
Échange de graines ou plants	56	29
Échange de fruits, légumes ou aromatiques	32	17
Échange de produits contre services	21	11

Tableau 2 – Partage d'éléments de plantes à usage alimentaire chez les potagistes (n = 192)

	Effectif	Part de répondants (%)
Amis	52	27
Famille hors foyer	46	24
Voisins	41	21
Collègues	9	5

Tableau 3 – Bénéficiaires des récoltes hors foyer (n = 192)

	Effectif	Part de répondants (%)
Famille	146	76
Amis	111	58
Voisins	95	49
Collègues	63	33
Réseaux sociaux	55	29
Mairies	45	23
Associations	21	11
Agriculteurs	16	8
Vendeurs	4	2

Tableau 4 – Échanges de conseils chez les potagistes (n = 192)

Le groupe 3 – typique des 30-44 ans et hautement diplômés – et le groupe 4 – typique des propriétaires de pavillons isolés de 60 ans et plus – sont ceux qui réalisent le plus d'échanges (Figure 2 ; modèle : groupes 3 et 4 significativement plus importants en termes de score d'échanges que le groupe 1 ; Carte 2). Dans le détail, le groupe 4 fait don de sa récolte à une plus grande diversité de profils hors foyer (amis, famille, collègues ou voisins) que les autres groupes (35 % à au moins deux types d'entourage hors foyer, contre 6, 13 et 19 % dans les groupes 1, 2 et 3 respectivement ; test de Cochran-Armitage étendu et tests *post-hoc*). Ces potagers sont également plus grands que ceux des autres groupes (test de Cochran-Armitage étendu, test *post-hoc* avec correction de Holm ; médiane des groupes 1 et 2 : de 1 à 4 m² ; groupe 3 : de 5 à 9 m² ; groupe 4 : 10 à 29 m²).

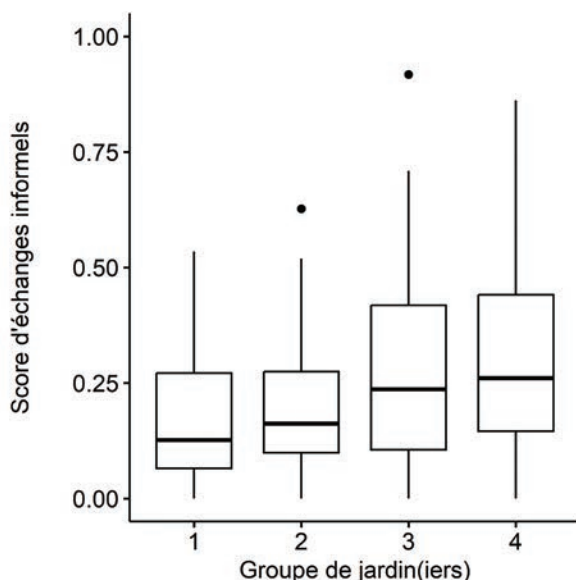
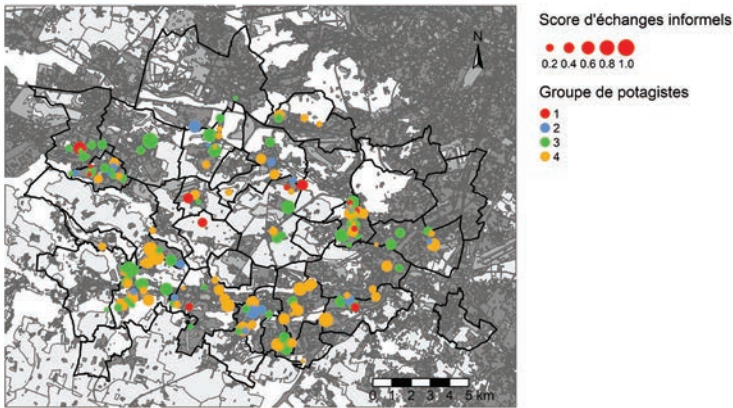


Figure 2 – Score d'échanges informels selon le profil de jardin(iers)

Source : Projet TerriBio. © Anne-Claire Maurice.



Carte 2 – Répartition des répondants potagistes
et leur score d'échanges informels

*Les potagers sont particulièrement présents dans l'artère urbanisée
au sud du plateau de Saclay.*

Source : Données d'occupation du sol : Mos 2017, Institut Paris Région ;
projet TerriBio. © Anne-Claire Maurice.

Motivations pour le potager

Sur l'ensemble de l'échantillon ($n = 386$), la diversité des motivations est représentée en particulier par trois dimensions : celle autour d'une nourriture locale et saine (« sans pesticides », « de qualité »), celle tournée vers l'environnement et son vivant (la diversité du vivant, le lien avec la terre, le respect de l'environnement, le contact avec la nature) et celle des motivations davantage tournées vers les collectifs humains (tradition familiale et dons ou échanges) ; (résultats d'ACP). À l'échelle de l'ensemble des potagistes, les deux premiers types de motivations sont notablement plus importants en moyenne (Figure 3). En termes de fréquence d'importance, les motivations plus autocentrées et anthropocentrées apparaissent dominantes (se faire plaisir, accéder à une nourriture de qualité). Vient ensuite la relation à la nature. La dimension sociale (échanges, offre d'éléments végétaux, tradition familiale) apparaît dans les motivations moins importantes, tout comme celle de favoriser une diversité d'êtres vivants.

Seule l'éducation des enfants occupe une importance intermédiaire. La sociabilité, bien qu'elle se matérialise par des échanges, nous l'avons vu, ne fait pas partie des motivations premières pour le potager (Figure 3).

Dans le détail, tous les groupes sont dominés par la notion de « plaisir » associée au potager. Un répondant conclut ainsi son questionnaire : « M'occuper de mon jardin potager est mon meilleur anti-dépresseur ! ». Le groupe 3 est le seul où ce plaisir arrive en second, derrière l'éducation des enfants. Une nourriture dépourvue de pesticides constitue également une motivation-clé pour les groupes 2, 3 et 4, où elle figure parmi les trois premières motivations. Elle apparaît d'une moindre importance dans le groupe 1, où en revanche la nourriture de qualité représente la deuxième motivation en moyenne. Cette dominance persistante de l'importance de la récolte en soi dans certains groupes s'illustre par deux commentaires de participantes, l'une n'ayant pas réussi à obtenir un potager, et l'autre en possédant un :

Mes récoltes ne me satisfont malheureusement pas assez. En considérant le temps passé, l'argent dans les plants et parfois des engrais, je ne suis pas satisfaite de mes résultats. C'est ma conclusion de cette année. Je ne suis pas sûre de continuer mon potager. (Une femme, en pavillon isolé, 30-44 ans, cadre, avec potager, groupe 4)

J'aimerais avoir un potager, mais : 1/ mon mari trouve ça moche, 2/ c'est du travail, 3/ les récoltes arrivent souvent quand on est en vacances, et tout d'un coup, encore du travail pour conserver, 4/ les expériences que j'ai pu faire étaient décevantes (3 ou 4 tomates cerises...). (Une femme, en pavillon groupé, 45-59 ans, cadre, sans potager, groupe 3)

Ce dernier commentaire pointe également les tensions sociales y compris au sein du foyer, jouant sur les motivations et qui peuvent faire avorter des projets de potagers.

Le respect de l'environnement est quant à lui une motivation de moindre importance dans les groupes 1 et 2. Le lien avec la terre est moins important dans le groupe 2 que les autres groupes.

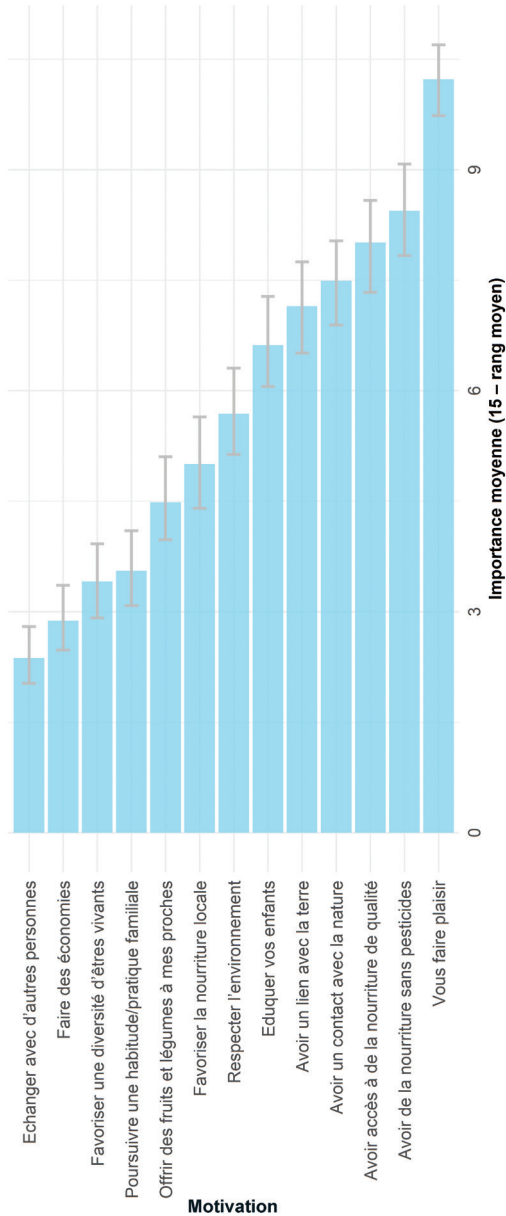


Figure 3 – Importance moyenne des motivations pour le potager chez les potagistes (n = 192)

Le rang 14 a été attribué en cas d'option non choisie (importance = 1).

Source : Projet TerriBio. © Anne-Claire Maurice.

Enfin, bien que la Covid ait pu attiser un certain regain d'intérêt pour le « consommer local », tel que l'exprime un participant – « Avec la pandémie j'ai voulu plus consommer local et je vais chaque semaine à la ferme A.¹⁴ » – à l'échelle de l'échantillon comme des sous-groupes, cette motivation n'apparaît pas dominante.

Concernant l'abandon de potagers, 42 répondants sur l'ensemble de l'échantillon (n = 386, avec ou sans jardin) indiquent ne pas posséder de potager mais en avoir déjà eu un. La première cause d'abandon de son entretien n'est, contrairement à ce que le commentaire ci-dessus pourrait laisser penser, pas le manque de temps (13 sur 42), le travail que cela demande (4) ou encore les problèmes de maladies (4), mais plus simplement le déménagement (26 sur 42). Ainsi, parmi ces 42 personnes qui n'ont plus de potager, 24 ne disposent actuellement pas de jardin privé. Une répondante illustre avec émotion et regrets, à travers son parcours résidentiel, le poids de l'accès à un jardin privé dans la relation aux plantes et à la culture alimentaire domestique :

Balcon de 1990 à 2000, jardin de 2001 à 2010 puis à nouveau balcon... Le jardin et l'environnement de mon enfance me manquent terriblement. Celui que j'ai [eu] ensuite pendant dix ans aussi. Maintenant juste [des] plantes aromatiques, fraises, tomates et fleurs en jardinières... (Une femme, employée, 45-59 ans, en petit collectif sans jardin)

Discussion

Ce chapitre montre, à l'échelle du territoire agriurbain le plus proche de Paris, l'existence contemporaine de profils de jardin(iers) et de réseaux informels de sociabilité contrastés autour des potagers domestiques. Ces profils et ces réseaux reflètent une diversité de manières de vivre et d'habiter les jardins privés périurbains.

Dans notre étude, un type de jardinier (groupe 1) émerge comme particulièrement singulier en ce qu'il présente une très faible part de jardins avec potagers. Ce type de jardinier semble se concentrer sur un usage

¹⁴ [une ferme locale avec vente directe].

consensuel du jardin¹⁵ : les repas et la réception d'invités y occupent une place dominante, et ce jardin est alors sans doute envisagé avant tout comme une extension de la maison. Il se démarque par un entretien soutenu, notamment de ses plantes vues dans leur fonction décorative, et l'utilisation de biocides commerciaux. De plus, dans ce groupe typique des pavillons groupés, la promiscuité des jardins pourrait renforcer la dimension morale reportée sur la gestion de ces espaces, où le laisser-faire peut être assimilé à un « laisser-aller » de son propriétaire (Weber, 1996).

À l'inverse, un autre grand type de périurbain envisage le jardin privé comme un lieu avec d'autres spécialisations, en particulier la production alimentaire où la rencontre avec le vivant, qu'il soit spontané ou cultivé, ou l'éducation, priment (groupes 3 ou 4). Dans ce type de jardins, on observe par conséquent d'un côté des activités relativement décentrées du vivant non humain, et de l'autre des activités centrées sur lui (production ou apprentissage autour du vivant). Les deux groupes caractérisés par une plus forte présence de potager (3 et 4) sont également ceux où l'identité environnementale est plus forte. Ce constat rejoint d'autres travaux, notamment celui de Mathilde Riboulot-Chetrit (2016), d'une relation entre biophilie et détention de plantes potagères, aromatiques ou de potager dans son jardin. Les plantes alimentaires participeraient d'un lien au vivant recherché et entretenu sous diverses formes d'expériences, y compris agricoles.

Le groupe 3 pourrait se rapprocher du profil de jardiniers « militants » observé par Scheromm (2015) en jardins collectifs. Ceux-ci tendent à embrasser des motivations politiques (réappropriation de l'approvisionnement alimentaire ou préservation environnementale), à rejeter l'utilisation de produits identifiés comme « non naturels », à se lancer dans la permaculture, à être hautement diplômés et à s'approvisionner plus souvent chez les agriculteurs locaux. Cependant, ils s'en éloignent en ce que leurs motivations dans notre étude sont avant tout égocentrées ou centrées sur le foyer. Il est probable qu'une diversité au sein de ce groupe recouvre différentes préférences éthiques.

¹⁵ Un sondage Ifop suggérait que dans le jardin privé, l'activité partagée la plus consensuelle chez les Français avait trait au partage de repas.

L'association entre groupe 4 (typique de pavillons isolés et grandes parcelles) et culture alimentaire est plus particulièrement cohérente avec les observations de Darly, Feuillet et Laforêt (2021) dans le territoire saclaysien, selon lesquelles les potagers en général se trouvent plus souvent dans des grands jardins, et les grands potagers dans les grands jardins¹⁶. La présente étude rejoint également le constat de celle à l'échelle nationale de Kantar/Semae (2021)¹⁷, suggérant que les jardiniers les plus avertis possèdent souvent une plus grande superficie de potager.

Notre analyse dans ce territoire périurbain de Paris retrouve globalement une diversité de motivations actuelles pour le potager domestique, s'inscrivant dans la lignée de précédents travaux en contexte occidental. La dimension financière et de subsistance apparaît plutôt marginale à Saclay. Les motivations anthropocentriques apparaissent cependant en premier lieu (qualité de nourriture), même si le lien à l'environnement semble également important. La valeur hédonique est retrouvée comme dominante en général. Ces derniers constats recourent les résultats de l'étude de Scheromm (2015) en jardin collectif montpellierain.

Notre observation selon laquelle les motivations potagères dans le territoire saclaysien sont largement détachées de la dimension économique converge avec celle de Darly, Feuillet et Laforêt (2021). Ces derniers notent en effet que la présence potagère est loin de se circonscrire aux seules habitations à faibles revenus. La culture potagère dans le territoire de Saclay semble donc bien le fait de transformations des motivations reposant moins qu'auparavant sur le partage et l'échange de nourriture, comme ces auteurs le supposaient.

Cependant, si la propriété d'un jardin privé, voire d'un pavillon indépendant, a un poids important dans la culture potagère (Schupp & Sharp, 2012 ; Darly, Feuillet & Laforêt, 2021) le présent chapitre souligne que cette pratique peut aussi marquer de façon non négligeable des profils de locataires (typique du groupe 2 dans notre étude, présentant

¹⁶ Le premier constat convergeant avec celui de Mathilde Riboulot-Chetrit (2016) dans le périurbain scéen et campésien en Île-de-France.

¹⁷ <https://www.semae.fr/communiquer/les-francais-et-le-potager-grande-etude-semae-kantar/>.

presque deux tiers de potagistes), même si ces derniers présentent souvent des petits potagers de moins de 10 m².

L'éducation des enfants, et surtout des plus jeunes, avait déjà été observée comme une motivation majeure pour le jardin collectif par Pourias, Aubry et Duchemin (2016), mais elle était d'une importance moindre dans l'étude de Scheromm (2015) à Montpellier. Notre étude en contexte de jardins domestiques saclaysiens s'accorde avec l'observation de Pourias et ses collaborateurs : le groupe 3, typique des jeunes parents (30-44 ans), mentionne l'éducation des enfants en moyenne comme la plus forte motivation. Ce groupe apparaît aussi comme celui de profils très diplômés, ce qui interroge sur les liens entre rôle éducatif du potager et niveau d'éducation. Il faut par ailleurs souligner que si l'initiative est spontanément attribuée au parent, elle peut aussi être le fait des enfants, comme le souligne une participante mettant particulièrement en avant la dimension de sociabilité du jardin périurbain :

Nous sommes venus vivre à B. après beaucoup d'années en ville pour l'épanouissement de nos enfants (la dernière est née ici). Le jardin est un lieu de rassemblement avec les amis habitant en ville. Le potager est une demande des enfants et ils aiment suivre l'évolution du jardin à travers les saisons. (Une femme, en pavillon isolé, 30-44 ans, cadre, groupe 3)

Ce travail confirme également l'implication non marginale dans la culture potagère d'une nouvelle forme de motivation d'ordre environnemental, dans un tournant écologique, portée par une catégorie sociale à fort capital culturel, probablement marquée par l'adhésion à une éthique environnementale. Néanmoins, si le respect et le lien avec la nature est mis en avant, la motivation de favoriser une diversité du vivant apparaît moins importante. Le potager n'est ainsi, à l'échelle des groupes et de l'échantillon, pas perçu comme une pratique permettant avant tout de favoriser une biodiversité.

Concernant les pratiques relatives aux intrants, une proximité émerge nettement à l'échelle de cette population saclaysienne entre absence d'utilisation de désherbants commerciaux et d'engrais non naturels, et pratique potagère. L'adhésion à une éthique environnementale, et donc à des pratiques plus respectueuses du vivant, pourrait conduire à des cultures

alimentaires de fait moins marquées par les intrants ; inversement, il est possible que la culture potagère, rappelant au quotidien le lien nourricier à la terre, renforce des pratiques perçues comme plus respectueuses de l'environnement et des autres êtres vivants.

Il n'apparaît pas évident *a priori* qu'une relation simple existe entre génération et utilisation de pesticides. Pluvinage et Weber (1992) soulignent à ce titre que des principes écologiques, avec le refus d'engrais chimiques, ont toujours existé chez certains ouvriers.

Dans notre étude, deux générations successives (45-59 ans ; plus de 60 ans) marquent deux groupes divergents en termes d'usages d'intrants (le premier avec en moyenne plus d'utilisateurs de biocides commerciaux que l'ensemble de l'échantillon ; le second avec en moyenne plus d'utilisateurs d'engrais naturels et de granulés antilimaces). S'agissant enfin des types de jardins, nous avons mis en évidence le moindre usage d'intrants tous confondus chez les individus du groupe caractéristique des collectifs. Ce constat rejoint les observations de précédentes études pointant que les habitants de petits jardins sont moins susceptibles d'utiliser des herbicides (Riboulot-Chetrit, 2016). Cependant, nous notons que cette tendance ne semble *a priori* pas constante : le groupe caractéristique de pavillons isolés utilise en moyenne plutôt moins d'herbicides par rapport au reste de l'échantillon de jardiniers.

Il est important de rappeler ici que la diversité des pratiques relevées ne saurait être comprise comme le simple reflet des ressources ou des potentialités des individus à mettre en œuvre la culture alimentaire, mais plutôt comme des résultantes de multiples contraintes : par exemple, selon l'endroit où il se trouve, un jardinier sera à même de mobiliser certains savoir-faire – ou non – en fonction de la place disponible ou de contraintes locales (règles, voisinage) (Bhatti & Church, 2001). La typologie émergente ne saurait par ailleurs cacher les processus et les diversités au sein des tendances de profils observés. Elle est présentée ici pour illustrer des dynamiques à l'œuvre plus que des catégories figées de jardiniers.

Conclusion

Cette étude met en lumière la diversité des pratiques potagères et des profils de jardiniers dans le territoire périurbain du plateau de Saclay.

Elle souligne que la culture potagère n'y est pas principalement motivée par des considérations économiques, mais reflète des aspirations variées, allant de la quête de qualité alimentaire à une dimension éducative ou environnementale. La typologie proposée suggère que ces pratiques sont façonnées par des facteurs sociaux, culturels et matériels, témoignant d'une pluralité de rapports au jardin et au vivant. Enfin, au-delà des catégories identifiées, cette recherche invite à considérer ces pratiques comme évolutives, influencées par les dynamiques individuelles et collectives, ainsi que par les transformations des territoires périurbains.

* * *

Les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des participants à l'enquête sur les jardins du projet TerriBio.

Références bibliographiques

- ANČIĆ Branko, DOMAZET Mladen & ŽUPARIĆ-ILJIĆ Drago, 2019. « "For My Health and for My Friends": Exploring Motivation, Sharing, Environmentalism, Resilience and Class Structure of Food Self-Provisioning », *Geoforum*, 106, p. 68-77, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.07.018>.
- ARAGAU Claire, BONNIN-OLIVEIRA Séverine, CAILLY Laurent & ROUGÉ Lionel, 2021. « Le périurbain en perspectives et en recherches », in D. Desponds, C. Fonticelli (eds.), *Les Mutations du périurbain : de l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Devenirs urbains, Paris, Éditions le Manuscrit, p. 315-339.
- BASARIR Aydin, AL MANSOURI Noufa M. N. & AHMED Zienab F. R., 2022. « Householders Attitude, Preferences, and Willingness to Have Home Garden at Time of Pandemics », *Horticulturae*, 8 (1), p. 56, <https://doi.org/10.3390/horticulturae8010056>.
- BERGER Martine, 2008. « Pavillonnaires franciliens : d'une forme urbaine à des territoires quotidiens ? », *Strates*, 14, p. 119-134, <https://doi.org/10.4000/strates.6695>.
- BERGER Martine, 2021. « Les espaces périurbains sont-ils des espaces périphériques ? L'exemple de l'Île-de-France », in D. Desponds, C. Fonticelli (eds.), *Les Mutations du périurbain : de l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Devenirs urbains, Paris, Éditions le Manuscrit, p. 61-80.

- BERGER Martine, ARAGAU Claire & ROUGÉ Lionel, 2014. « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *EchoGéo*, 27, <https://doi.org/10.4000/echogeo.13683>.
- BHATTI Mark & CHURCH Andrew, 2001. « Cultivating Natures: Homes and Gardens in Late Modernity », *Sociology*, 35 (2), p. 365-383, <https://doi.org/10.1177/S0038038501000177>.
- BONIN Sophie, 2021. « Enfin du projet pour le périurbain ? La dynamique agriurbaine en question, à partir de situations franciliennes », in D. Desponds, C. Fonticelli (eds.), *Les Mutations du périurbain : de l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Devenirs urbains, Paris, Éditions le Manuscrit, p. 251-283.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise & TOVAR Élisabeth, 2013. « Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive », *Revue d'économie régionale & urbaine*, 3 (août), p. 491-521, <https://doi.org/10.3917/reru.133.0491>.
- CHARMES Éric, 2011. « La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine », *La ville est débat*, Paris, Presses universitaires de France, <https://doi.org/10.3917/puf.catal.2011.01>.
- CLAYTON Susan, 2003. « Environmental Identity: A Conceptual and Operational Definition », in S. Clayton, S. Opatow (eds), *Identity and the Natural Environment*, Cambridge, MA, USA, London, England, p. 45-65, <https://doi.org/10.7551/mitpress/3644.001.0001>.
- DARLY Ségolène, FEUILLET Thierry & LAFORÊT Clémence, 2021. « Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space: Methodological Proposal for the Spatial Analysis of a Social Practice in the Greater Paris Urban Area », *Sustainability*, 13 (6), 3243, <https://doi.org/10.3390/su13063243>.
- DARLY Ségolène, FOURAULT-CAUËT Véronique & RAYMOND Richard, 2020. « Introduction », in S. Darly, V. Fourault-Cauët, R. Raymond (eds.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, *Géographie sociale*, p. 7-28.
- DEMAILLY Kaduna-Ève & RIBOULOT-CHETRIT Mathilde, 2014. « Jardin partagé et jardin privé à Paris : vers une convergence des discours et des pratiques relatifs à la nature en ville ? », in L. Bourdeau-Lepage, R. Vidal (eds.), *Nature en ville : attentes citoyennes et actions publiques*, Collection séries : Editopics, p. 60-75.

- DESPONDS Didier & FONTICELLI Claire, 2021. *Les Mutations du périurbain : de l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Devenirs urbains, Paris, Éditions le Manuscrit.
- DUPUIT Élodie, 2021. « Au-delà du Nimby, des périurbains engagés pour changer leur quotidien et la société », in D. Desponds, C. Fonticelli (eds), *Les Mutations du périurbain : de l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Devenirs urbains, Paris, Éditions le Manuscrit, p. 223-247.
- FABUREL Guillaume & GIRAULT Mathilde, 2020. « La fabrique métropolitaine au défi de ses périphéries. Vers une infrapolitique de l'habiter ? » in S. Darly, V. Fourault-Cauët, R. Raymond (eds.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, *Géographie sociale*, p. 125-142.
- FERREIRA Loriane, 2021. « Les périurbains : un affranchissement de l'urbain dense par la nature ? », in D. Desponds, C. Fonticelli (eds), *Les Mutations du périurbain : de l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Devenirs urbains, Paris, Éditions le Manuscrit, p. 285-314.
- HUNTER Mary Carol R. & BROWN Daniel G., 2012. « Landscape and Urban Planning Spatial Contagion: Gardening along the Street in Residential Neighborhoods », *Landscape and Urban Planning*, 105 (4), p. 407-416, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2012.01.013>.
- JEHLÍČKA Petr, DANĚK Petr & VÁVRA Jan, 2019. « Rethinking Resilience: Home Gardening, Food Sharing and Everyday Resistance », *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 40 (4), p. 511-527, <https://doi.org/10.1080/02255189.2018.1498325>.
- KIRBY Caitlin K., SPECHT Kathrin, FOX-KÄMPER Runrid, HAWES Jason K., COHEN Nevin, CAPUTO Silvio, ILIEVA Rositsa T. *et al.*, 2021. « Differences in Motivations and Social Impacts across Urban Agriculture Types: Case Studies in Europe and the US », *Landscape and Urban Planning*, 212, 104110, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2021.104110>.
- KIRKPATRICK Jamie B. & DAVISON Aidan, 2018. « Home-Grown: Gardens, Practices and Motivations in Urban Domestic Vegetable Production », *Landscape and Urban Planning*, 170, p. 24-33, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.09.023>.
- LAL Rattan, 2020. « Home Gardening and Urban Agriculture for Advancing Food and Nutritional Security in Response to the COVID-19 Pandemic », *Food Security*, 12 (4), p. 871-876, <https://doi.org/10.1007/s12571-020-01058-3>.

- MICHON Perrine & LOUDIER-MALGOUYRES Céline, 2020. « Le nouveau rapport à l'espace public dans les franges urbaines ». in S. Darly, V. Fourault-Cauët, R. Raymond (eds.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, *Géographie sociale*, p. 87-104.
- PAGÈS Jérôme, 2015. *Multiple Factor Analysis by Example Using R*, New York, Chapman and Hall/CRC.
- PLUVINAGE Manuel & WEBER Florence, 1992. *Les Jardins populaires, Pratiques culturelles, Usages de l'espace, Enjeux culturels : éléments d'histoire et d'ethnographie*, Paris, ministère de la Culture, Mission du patrimoine ethnologique, Rapport de recherche.
- POURIAS Jeanne, AUBRY Christine & DUCHEMIN Éric, 2015. « Is Food a Motivation for Urban Gardeners? Multifunctionality and the Relative Importance of the Food Function in Urban Collective Gardens of Paris and Montreal », *Agriculture and Human Values*, 33 (2), p. 257-273, https://doi.org/10.1007/s10460-015-9606-y?urlappend=%3Futm_source%3Dresearchgate.net%26utm_medium%3Darticle.
- RAYMOND Christopher M., DIDUCK Alan P., BUIJS Arjen, BOERCHERS Morrissa & MOQUIN Robert, 2018. « Exploring the Co-Benefits (and Costs) of Home Gardening for Biodiversity Conservation », *Local Environment*, 24 (3), p. 258-273, <https://doi.org/10.1080/13549839.2018.1561657>.
- RIBOULOT-CHETRIT Mathilde, 2015. « Les jardins privés : de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations ? Private Gardens: New Key Areas for Cities Biodiversity Management? », *Articulo*, Special issue 6, <https://doi.org/10.4000/articulo.2696>.
- RIBOULOT-CHETRIT Mathilde, 2016. « Les habitants et leur jardin : relations au vivant, pratiques de jardinage et biodiversité au cœur de l'agglomération parisienne », Thèse de doctorat, Paris 1.
- SCHEROMM Pascale, 2015. « Motivations and Practices of Gardeners in Urban Collective Gardens: The Case of Montpellier », *Urban Forestry & Urban Greening*, 14 (3), p. 735-742, <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2015.02.007>.
- SCHUPP Justin L. & SHARP Jeff S., 2012. « Exploring the Social Bases of Home Gardening », *Agriculture and Human Values*, 29 (1), p. 93-105, <https://doi.org/10.1007/s10460-011-9321-2>.
- ŠIFTOVÁ Jana, 2021. « Shaping the Urban Home Garden: Socio-Ecological Forces in the Management of Private Green Spaces », *Land Use Policy*, 111, 105784, <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2021.105784>.

- SMITH Vincent M., GREENE Robert B. & SILBERNAGEL Janet, 2013. « The Social and Spatial Dynamics of Community Food Production: A Landscape Approach to Policy and Program Development », *Landscape Ecology*, 28 (7), p. 1415-1426, <https://doi.org/10.1007/s10980-013-9891-z>.
- TORRES Ana Cristina, 2017. « Initiatives citoyennes de conservation de la nature en milieu urbain : rôle des jardins partagés », Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay (ComUE).
- WEBER Florence, 1996. « Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Comment mesurer l'économie domestique ? », *Genèses*, 25, p. 25-28, https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1996_num_25_1_1413.
- YOUNG Christopher, FREY David, MORETTI Marco & BAUER Nicole, 2019. « Research Note: Garden-Owner Reported Habitat Heterogeneity Predicts Plant Species Richness in Urban Gardens », *Landscape and Urban Planning*, 185, p. 222-227, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2019.01.013>.

CHAPITRE 2

Jardiner pour se nourrir, une pratique sociale sous contrainte spatiale

Géographie contrariée du potager privé dans les quartiers aisés de l'habitat individuel périurbain

Ségolène DARLY

Dans ce chapitre, nous proposons d'observer les formes et la distribution des potagers dans l'espace urbain pour saisir la dynamique de verdissement de la consommation ordinaire des ménages franciliens, et mesurer son impact sur l'environnement. Les études qui se penchent sur les impacts sur la biodiversité de l'entretien de potagers sont généralement menées dans des jardins familiaux, à l'échelle du lotissement de jardins. Ce n'est pourtant pas dans les lotissements de jardins familiaux que se trouve aujourd'hui la plus grande réserve de terres cultivables par les particuliers, mais bien à l'arrière de leurs maisons. Les tissus pavillonnaires contiennent ainsi une grande partie des écosystèmes naturels en ville et de la biodiversité urbaine. Ce type de quartier est souvent accusé d'avoir peu de valeur urbanistique, voire de déqualifier les paysages où ils fleurissent sous forme de lotissements, en y faisant naître de nouveaux problèmes environnementaux (surconsommation de terres arables) et sociaux (isolement géographique des ménages). Nous avons donc focalisé notre attention sur le cas des jardins privés de l'habitat pavillonnaire.

MOTS-CLÉS : potagers, jardins, périurbain, pavillonnaire, autoconsommation.

L'autoconsommation (le fait de consommer ce que l'on a élevé ou fait pousser) fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention renouvelée. Modalité originale de la consommation « ordinaire » des ménages, elle est associée au « verdissement » souhaité des pratiques de consommation et apparaît

aujourd'hui comme un levier de la transition écologique « par le bas » des sociétés urbaines consuméristes (Ginsburger, 2023). En 2008, le baromètre Santé Nutrition de l'Observatoire régional de santé (ORS) d'Île-de-France indique que 25 % des Franciliens de la grande couronne périurbaine déclaraient consommer des aliments qu'ils avaient eux-mêmes cultivés ; c'est un peu moins que les communes urbaines hors Île-de-France (29 %), mais c'est plus que la petite couronne (11,6 %) et, bien sûr, Paris (6,2 %) (Grange & Vincelet, 2008). Dans ce chapitre, nous proposons d'observer les formes et la distribution des potagers dans l'espace urbain pour saisir la dynamique de verdissement de la consommation ordinaire des ménages franciliens et mesurer son impact sur l'environnement.

Le potager, ce terrain cultivé par un ménage pour l'autoconsommation, a longtemps été considéré comme le marqueur d'un *habitus* populaire, paysan puis ouvrier, fruit d'un travail laborieux et véritable ressource complémentaire pour la subsistance de la famille qui compensait la faiblesse des revenus agricoles ou salariés (Pluinage & Weber, 1993). Cet héritage continue à être transmis par les agriculteurs à leurs enfants (Ginsburger, 2023), mais reste de moins en moins revendiqué par les ménages de la classe moyenne, qui le confinent depuis les années 1980 à la portion congrue dans un jardin où les plantes d'ornement et les activités de loisirs et de détente dominent désormais (Dubost, 1997 ; Weber, 1998). Ce processus atteint son paroxysme dans certains quartiers aisés de maisons périurbaines où Pauline Frileux mesurait il y a quinze ans la disparition systématique des potagers (à Rennes ou Marne-la-Vallée par exemple, voir Frileux, 2010). Ces constats nous invitent à tester l'hypothèse que les liens entre autoconsommation et environnement urbain ne sont pas homogènes au sein de la mosaïque urbaine et peuvent varier en fonction du profil des habitants-jardiniers.

Les études qui se penchent sur les impacts sur la biodiversité de l'entretien de potagers sont généralement menées dans des jardins familiaux, à l'échelle du lotissement de jardins (Di Pietro, Gosset & Coly, 2024). Ce n'est pourtant pas dans les lotissements de jardins familiaux que se trouve aujourd'hui la plus grande réserve de terres cultivables par les particuliers, mais bien à l'arrière de leurs maisons. En Île-de-France, la moitié des espaces bâtis est consacrée au logement en habitat individuel (isolé ou aggloméré, Institut

Paris Région [IPR], 2020), une forme urbaine très particulière associant étroitement maison et jardin attenant. Les tissus pavillonnaires contiennent ainsi une grande partie des écosystèmes naturels en ville et de la biodiversité urbaine¹. Ce type de quartiers est souvent accusé d'offrir peu de valeur urbanistique, voire de déqualifier les paysages où ils fleurissent sous forme de lotissements, en y faisant naître de nouveaux problèmes environnementaux (surconsommation de terres arables) et sociaux (isolement géographique des ménages).

En contrepoint, ils apparaissent aussi comme des milieux urbains singuliers où se déploie et se reproduit une grande diversité de modes de vie (Rougé, 2023) et qui, à l'heure du changement climatique, ont conservé un potentiel d'adaptation plus grand, notamment en raison de la plus forte proportion de sols non imperméabilisés (Blancot, Jankel & Wol, 2020). Les valeurs symboliques, écologiques et sociales de ses principaux compartiments – gazon (Grataloup, 2013), haies de bordure (Frileux, 2013), potager (Dubost, 1997) –, ont été mises en évidence et continuent d'être explorées. Face aux nouveaux défis environnementaux et sociaux du développement urbain, le jardin des particuliers émerge donc comme un objet d'étude et de connaissance sur la fabrique urbaine « par le bas » (ie par les habitants-jardiniers) des espaces de nature en ville (Flégeau, 2020). Nous avons donc focalisé notre attention sur le cas des jardins privés de l'habitat pavillonnaire.

Dans le cadre du projet de recherche TerriBio², nous avons exploré la géographie des potagers privés dans un secteur englobant le plateau de Saclay, au sud de la métropole parisienne. Ce territoire résidentiel est caractérisé par une forte proportion d'habitat individuel mais aussi par une sur-représentation des catégories socioprofessionnelles des cadres, ingénieurs et professions libérales. Dans un premier temps, une cartographie exhaustive des carrés potagers situés dans un jardin attenant à une maison a été réalisée par photo-interprétation d'images datant de

¹ À l'échelle nationale, on évalue par ailleurs que les jardins privés « couvrent plus de 2 % de la superficie totale du territoire national, soit quatre fois plus que la superficie de toutes les réserves naturelles » (Riboulot-Chetrit, 2015 : 14).

² Voir le chapitre introductif de l'ouvrage.

2014. Une analyse spatiale de ces données nous permet de caractériser leur distribution spatiale et leurs superficies respectives. La carte des parcelles cadastrales a été utilisée pour estimer la surface non bâtie disponible, qui fournit une estimation de la taille du jardin de la famille. Un *corpus* de sites d'observation a enfin été constitué par échantillonnage aléatoire et une analyse diachronique a ainsi pu être réalisée à partir des trois jeux de données (2003, 2014 et 2018). Ce chapitre restitue les résultats de ces analyses.

Saisir la dimension spatiale évolutive du jardinage privé, protocole d'étude

Zone d'étude

Dans le cadre du projet TerriBio, nous avons redéployé une méthodologie de recherche testée dans un secteur d'étude localisé au nord de l'agglomération francilienne (secteur Roissy-Aéroport Charles-de-Gaulle) en l'appliquant dans une zone d'étude couvrant les 57 communes des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) Paris-Saclay, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc, dans les départements de l'Essonne et des Yvelines. Ce territoire majoritairement périurbain situé en lisière immédiate du flanc sud-ouest de la métropole du Grand Paris est fortement artificialisé depuis plusieurs décennies et illustre bien l'imbrication des espaces ouverts et des espaces urbanisés. Sur les 57 communes, 40 présentent des densités élevées d'espaces bâtis, 16 des densités intermédiaires et une seule entre dans les catégories des faibles densités d'espaces bâtis. Elles présentent donc des enjeux importants pour la biodiversité urbaine et cultivée et l'utilisation de ces espaces ouverts.

En 2014, un peu plus de 317 000 ménages résident dans ce périmètre pour un total de 804 445 habitants. La part des ménages vivant en maison individuelle y est de 34 %, soit 5 points de plus que pour l'ensemble de l'Île-de-France. Le revenu médian à l'échelle du territoire est de 30 570 euros (données 2014), soit une valeur très supérieure au revenu médian en France métropolitaine la même année (20 150 euros). Cette valeur témoigne de la présence dans notre *corpus* de quartiers où

se concentrent des ménages aux revenus très élevés. Anne Clerval et Mathieu Delage identifient que dans les communes du secteur, les professions de type « cadres et professions libérales »³ et « ingénieurs et cadres »⁴ sont significativement sur-représentées au sein de la population (Clerval & Delage, 2014). Grâce à l'exploitation de la base de données des îlots de morphologie urbaine (Imu) de l'IPR (accessibles en *open data*), nous estimons par ailleurs que la superficie médiane de sol non construit dans les parcelles des îlots de maisons individuelles s'élève à 380 m² sur notre zone d'étude⁵, soit 40 m² de plus que pour l'ensemble des communes denses et de densité intermédiaire d'Île-de-France.

Dans les quartiers de notre *corpus*, les ménages ont donc des revenus plus élevés que le reste de l'Île-de-France et sont propriétaires-occupants de maisons avec de plus grands jardins (Blancot, Jankel & Wol, 2020).

Cartographie des potagers chez les particuliers

Les préoccupations récentes autour des liens entre sécurité alimentaire des villes, inégalités sociales urbaines et autoconsommation constituent depuis quelques années les moteurs principaux d'un faisceau de recherches qui explorent plus spécifiquement les liens entre formes urbaines et production locale (Aubry, 2013 ; Darrot *et al.*, 2020), en particulier dans les espaces jardinés (Paddeu, 2021 ; Beaufils, 2022). Par exemple, les interrogations récentes sur l'autosuffisance alimentaire des villes ont amené chercheurs et praticiens à s'intéresser à la distribution spatiale de l'ensemble des jardins potagers à l'échelle de l'aire urbaine (Taylor & Taylor-Lovell, 2012 ; McClintock, 2018 ; Marie, 2019). Grâce à l'agrégation des mesures de ces microsurfaces à différents niveaux géographiques, ces études permettent des comparaisons entre villes, mais aussi entre quartiers et alimentent la réflexion sur leur contribution à

³ Correspond à la sur-représentation des catégories « cadres du privé, anciens cadres, professions libérales, ingénieurs » de façon très marquée ; mais aussi de la catégorie « chefs d'entreprise » (Clerval & Delage, 2014).

⁴ Très nette sur-représentation des ingénieurs.

⁵ La surface non construite par Imu de maisons individuelles est rapportée au nombre total de parcelles comptabilisées dans l'îlot (calculs de l'autrice).

l'alimentation locale. Dans le cadre du projet de recherche Terribio, nous nous sommes appuyée sur cette littérature pour concevoir une cartographie multiscalaire de l'hétérogénéité interne des jardins dans les quartiers de l'habitat individuel, en nous penchant plus spécifiquement sur les équilibres sols cultivés/non cultivés au sein de la portion non bâtie de la parcelle.

Les espaces domestiques cultivés par les jardiniers urbains sont particulièrement difficiles à cartographier automatiquement à l'échelle de tout un territoire. Leur petite taille, leur hétérogénéité interne et la nécessité de prendre en compte des éléments contextuels pour les différencier, notamment lorsqu'il s'agit de potagers isolés, comme ceux des maisons, en font des objets qui échappent aux méthodes de classification automatique. Plusieurs études ont également testé et reconnu que, même à l'échelle d'une ville entière, il est plus approprié d'utiliser des méthodes manuelles de classification d'images orthorectifiées. La classification manuelle « peut être la seule stratégie appropriée pour identifier une utilisation du sol urbain aussi diversifiée et à échelle aussi fine que l'agriculture urbaine, en particulier à l'échelle du jardin familial » (Taylor & Taylor Lovel, 2012).

Dans notre cas d'étude, les potagers ont été cartographiés par photo-interprétation manuelle. Les limites du potager ont été numérisées par vectorisation sur un fonds d'images datant de 2014 de la base ORTHO HR© de l'Institut géographique national (IGN), une base de données de photographies aériennes orthorectifiées avec une résolution de 20 cm, à l'aide d'un logiciel SIG. Les limites vectorisées sont celles des bords extérieurs de la partie cultivée du potager. Cette dernière a été identifiée par la succession de bandes plus ou moins larges, de couleur et de texture variables, correspondant à différentes variétés de plantes et à différents stades de croissance. Les abris de jardin, qui bordent souvent la zone cultivée, ont été considérés comme des éléments de contexte pour la détermination mais n'ont pas été inclus dans le périmètre digitalisé.

La vectorisation s'est également appuyée sur les limites cadastrales des propriétés privées, en affichant à l'écran la BD PARCELLAIRE© des parcelles cadastrales (parcelles fiscales) fournies par l'IGN. Nous avons ainsi calculé la surface totale des secteurs dédiés à la culture potagère à

l'intérieur d'une parcelle fiscale, en considérant qu'ils étaient entretenus par le même ménage.

Les enquêtes de terrain (observations directes de 212 jardins répartis dans 10 municipalités) réalisées en 2018 ont fourni une série d'exemples de correspondance entre les objets réels que nous essayions de cartographier (par exemple, les planches de culture, les arrangements) et les formes et textures observées sur les orthophotos (nous avons utilisé un ensemble d'images de 2018 à cette fin). Ces relevés n'ont pas été utilisés pour vérifier l'exactitude de la base de données (car des changements peuvent intervenir au cours des années), mais ont permis de trouver « sur le terrain » des jardins correspondant aux images, et donc de fournir des illustrations et des critères pour formaliser et homogénéiser les choix de classification des différents opérateurs qui ont participé à plusieurs processus de numérisation sur les deux secteurs de la zone d'étude.

Ce travail de terrain a par ailleurs révélé de nombreux potagers de moins de 10 m² non détectés par la photo-interprétation. Ils sont donc très peu présents dans notre *corpus* mais de nombreux éléments issus de l'enquête (observations directes, données de recensement sur l'auto-consommation, littérature sur les pratiques domestiques de jardinage) suggèrent qu'ils sont très fréquents sur l'ensemble du territoire.

Nous nous sommes concentrée sur le cas des potagers dans les jardins de particuliers attenants au logement afin de nous focaliser sur les cas où l'allocation de l'espace au jardin est directement liée aux décisions du ménage, alors que dans les jardins familiaux et la plupart des jardins collectifs, l'emplacement et la conception spatiale des parcelles sont encadrés par des règles collectives plus ou moins formelles. Cependant, les limites des jardins familiaux localisés dans le périmètre d'étude ont été tout de même digitalisées et ajoutées à notre base de données spatiales à des fins de comparaison des surfaces dédiées aux deux formes de jardinage (collectif ou chez les particuliers). Seules les limites extérieures des jardins familiaux ont été numérisées à cette fin (nous n'avons donc pas pu évaluer le nombre de jardiniers impliqués, mais seulement la superficie totale).

*De la parcelle cadastrale au jardin, protocole d'estimation de la surface
« non bâtie »*

En France, la taille moyenne des jardins privés est estimée à 600 m² (Schwartz, 2013) mais le contexte spécifique de l'Île-de-France, où le coût du foncier est plus élevé, nous a conduite à recalculer cette valeur à partir de nos données de terrain. À partir de la base de données des parcelles fiscales, nous avons pu dériver la surface non construite de la parcelle en retranchant à la surface de la parcelle la surface des bâtiments cadastrés, que nous avons retenue comme indicateur de la surface de l'espace domestique extérieur.

La couche de polygones potagers a ensuite été convertie en une couche de points basée sur les centroïdes, ce qui a permis d'obtenir un modèle spatial de points. L'association de chaque point aux parcelles fiscales (parcelles cadastrales) et aux informations intrinsèques (surface totale et surface non bâtie de la parcelle fiscale) a été réalisée par une jointure spatiale avec la base de données des parcelles cadastrales (BD PARCELLAIRE© de l'IGN). Cette étape a permis d'obtenir les informations nécessaires pour estimer la part de la surface potagère sur la superficie totale du jardin.

Différencier les jardins, quels seuils de surface ?

Dans les zones de l'habitat individuel, la taille des parcelles individuelles au sein d'un bloc de maisons, ainsi que la proportion des terres constructibles dans la parcelle, sont généralement homogènes (Delaville & Heil-Selimanovski, 2022). Elle peut cependant fortement varier d'un îlot à l'autre.

La valeur médiane de la surface non bâtie des parcelles fiscales des zones d'habitat individuel dans notre secteur d'étude, que nous avons calculée à partir de la base de données officielle des parcelles cadastrales (BD PARCELLAIRE© de l'IGN) localisées dans les zones de l'habitat individuel dans la base de données du Mos (mode d'occupation des sols) produite en 2012 par l'IPR. Ainsi, dans ce chapitre, nous proposons de distinguer deux cas de figure : les espaces non bâtis de moins de 400 m², correspondant à ce que nous nommerons des **petits jardins**, et les espaces non bâtis de plus de 400 m², désignés comme des **grands jardins**.

Une première série d'enquêtes exploratoires en Île-de-France menées en 2018 a confirmé que la quantité de sol consacrée au potager chez les

particuliers n'est que rarement réglementée et peut donc être interprétée comme le fruit d'arbitrages effectués au sein de la sphère domestique. Le seuil de 100 m² est considéré comme la surface minimale nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires en fruits et légumes d'un ménage de 3 ou 4 personnes pendant une grande partie de l'année. Ce chiffre correspond aux valeurs estimées de consommation des ménages et de productivité des jardiniers que l'on peut trouver dans la littérature scientifique : en effet, compte tenu d'un rendement moyen des cultures légumières qui peut varier entre 1,2 kg/m² et 2,4 kg/m² (National Gardening Association, 2014 ; Pourias, Duchemin & Aubry, 2015 ; Marie, 2019), on peut considérer qu'un jardinier qui cultive un potager de 100 m² est capable de produire entre 120 kg et 240 kg par an, ce qui est assez proche de la valeur estimée de la consommation annuelle française de fruits et légumes de 117 kg/an/personne estimée à partir des données de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra, 2008). Dans une étude réalisée au sein des jardins familiaux à Paris (donc dans des conditions pédoclimatiques et de disponibilité des espèces végétales similaires), Pourias, Duchemin et Aubry (2015) ont adopté le seuil de 100 m² pour différencier les « grandes parcelles » des autres et ont montré que, malgré la variabilité des rendements, les plus grandes quantités de nourriture sont produites sur les plus grandes parcelles. Nous avons donc retenu cette mesure comme indicateur de la diversité des choix individuels au jardin et distingué dans un premier temps les potagers de plus de 100 m², qui correspondent au cas de ménages ayant arbitré en faveur d'un potager à vocation vivrière.

Mesure de la dynamique diachronique

La troisième étape de notre analyse a été la cartographie diachronique, pour laquelle nous avons choisi de procéder à un échantillonnage de quartiers qui ont fait l'objet de deux nouvelles campagnes de photo-interprétation. Nous avons utilisé les jeux de données photographiques de l'IGN de 2018, qui est l'année la plus récente à laquelle nous avons accès, et de 2003, qui était l'année la plus proche de 2000 pour laquelle nous avons accès aux photographies aériennes. Un échantillon de 5 % des carreaux de recensement de l'Insee a été constitué par sélection

aléatoire automatisée, auxquels ont été ajoutés les carreaux vérifiés lors des contrôles terrain pour constituer notre périmètre d'étude. Un total de 126 carreaux a ainsi été retenu dans ce périmètre.

Les deux cartes de 2003 et 2018 ont été réalisées sur la base de celle de 2014 : par report des potagers présents aux deux dates, suppression des potagers absents, création de polygones pour les nouveaux et ajustement du périmètre en cas d'évolution de surface.

Résultats

Les habitants-cultivateurs, une présence inégale, mais globalement faible dans les quartiers aisés du périurbain francilien

Après cartographie et vérification, la base de données de notre *corpus* enregistre un total de 4 201 jardins avec emprise(s) potagère(s), soit l'équivalent de 1,3 % des ménages et 3,9 % des propriétaires de maisons vivant dans la zone. Ils sont répartis sur l'ensemble des 57 communes (toutes les communes comptent au moins un individu du *corpus*). On observe cependant une répartition inégale à l'échelle du territoire, entre les communes et entre quartiers d'une même commune. À l'échelle communale, le calcul du pourcentage des maisons de l'habitat individuel incluses dans notre base de données montre que certaines communes apparaissent significativement moins dotées (entre 1 et 4 % des maisons, Figure 1). C'est en particulier le cas des communes les plus proches du centre de Paris, limitrophes de la petite couronne.

D'autres communes à l'inverse présentent un tissu pavillonnaire significativement plus riche en potagers (jusqu'à plus de 10 % des maisons à Marcoussis, La Ville-du-Bois, Saulx-les-Chartreux ou encore Villejust). Elles sont toutes localisées dans la partie essonniennne de la zone d'étude, limitrophes les unes des autres au sein d'un périmètre bien délimité par l'A10 (à l'ouest), l'A126 (barreau de raccordement A6/A10 au nord), la N20 (à l'est) et la Francilienne (N104, au sud). Dans ce secteur, l'analyse de la trame cadastrale révèle que les habitants-cultivateurs sont à la fois plus nombreux parmi les propriétaires de maisons, et il s'agit plus fréquemment de potagers dans des **grands jardins** (de plus de 400 m² ; voir

résultats détaillés dans Darly, Feuillet & Laforêt, 2021). Dans les autres secteurs, les cultivateurs sont à la fois moins nombreux dans le parc de maisons, et il s'agit plus souvent de **petits jardins**.

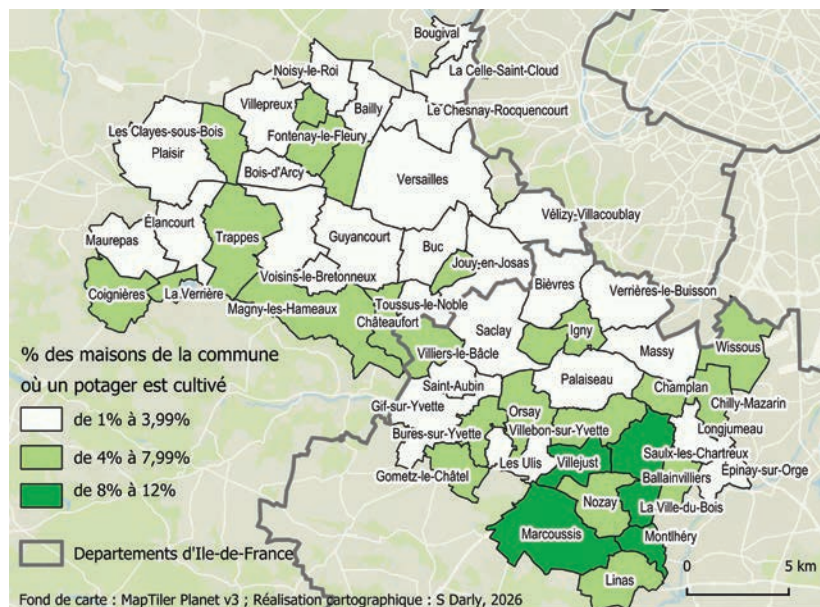


Figure 1 – Poids des maisons avec potager dans le parc de l'habitat individuel de la zone d'étude

Source : Cartographie des potagers 2014 et données Insee 2015 du nombre de ménages vivant en maison dans la commune. © Autrice.

Les surfaces cultivées au jardin, un potentiel de moins en moins vivrier ?

L'emprise spatiale des surfaces potagères couvre au total 41,19 ha, soit 1 m² pour 2 habitants environ. Les potagers de plus de 100 m², bien que moins nombreux (28 %, soit près d'un tiers du *corpus*) contribuent largement à cette valeur (26,5 ha en surface cumulée, 64 % du total). La taille et l'organisation de ces potagers suggèrent une exploitation du sol à la fois diversifiée et intensive, cohérente avec l'hypothèse d'objectifs de

rendement et d'autonomie alimentaire pour certains produits ou pour une partie de l'année.

La surface médiane du carré potager dans notre recensement est de 62 m², bien en dessous du seuil des 100 m² que nous avons retenu pour distinguer les potagers vivriers. Pour mieux rendre compte de la variabilité de l'indicateur de surface, nous avons subdivisé le *corpus* des potagers de taille inférieure à 100 m² à partir de cette nouvelle valeur de seuil :

- les très petits potagers : dont la surface est inférieure à 30 m² (environ la moitié de la surface médiane) ; ils représentent 19 % du *corpus* mais seulement 4 % de la surface cumulée.
- les petits potagers : dont la surface est comprise entre 30 et 62 m² (valeur médiane) ; un tiers des potagers du *corpus* constitue cette catégorie (32 %) et représente 14 % des surfaces.
- les grands potagers : dont la surface est comprise entre 62 et 100 m² (seuil de la pratique « vivrière ») ; 21 % du *corpus* et 17 % des surfaces.

Dans cette nouvelle catégorisation, les potagers de plus de 100 m² sont qualifiés de très grands potagers.

Prolongement et inversion de trajectoires

En termes d'évolution dans le temps, l'analyse diachronique révèle un phénomène stable entre les deux périodes : l'augmentation du nombre total de potagers. En croisant ce résultat avec les chiffres d'évolution de la surface totale et de la surface médiane, une analyse plus fine suggère cependant une inflexion dans la tendance d'évolution de l'activité potagère entre les deux périodes. Sur la première période (2003-2014), la hausse du nombre de potagers ne semble pas pouvoir compenser la diminution de la surface totale des sols cultivés : même plus nombreux, les potagers diminuent trop en taille pour que le total des surfaces se maintienne.

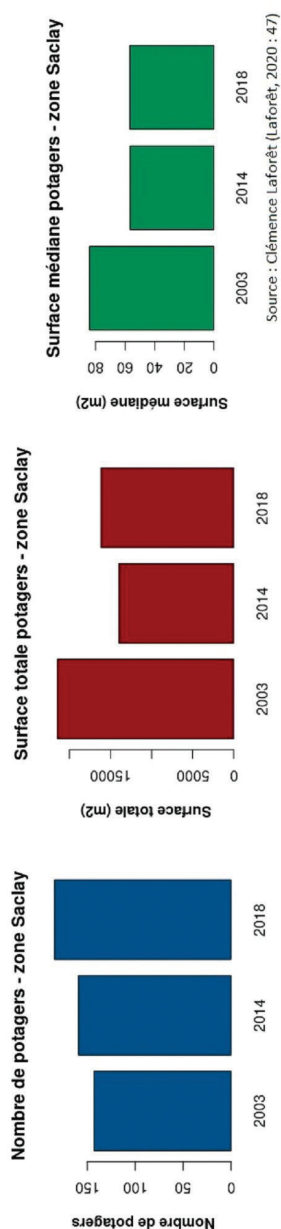


Figure 2 – Comparaison diachronique des indicateurs de la géographie des potagers dans la zone d'étude
© Laforêt, 2020.

Sur la période plus récente (2014-2018), un point d'inflexion semble atteint puisque l'augmentation du nombre de potagers se traduit bien par une hausse, qui reste cependant faible, de la surface totale cultivée dans les jardins. La stagnation de la surface médiane aux alentours de 56 ha confirme l'arrêt du rétrécissement des potagers dans les jardins.

Si les très grands potagers sont moins nombreux et généralement localisés dans des quartiers spécifiques, ils semblent aussi être moins nombreux chez les nouveaux cultivateurs urbains. L'analyse diachronique suggère en effet que l'inflexion de la perte de surface potagère chez les particuliers pouvait plutôt être associée à l'apparition de potagers d'une superficie de 55 m² (valeur médiane).

Liens entre taille du jardin et taille du potager

Comme l'illustre le nuage de points de la Figure 3, le lien entre taille du jardin et superficie réservée au potager n'est pas linéaire. De nombreux potagers restent de taille modeste malgré une plus grande place disponible au jardin. Ainsi, parmi les 2 750 potagers situés dans des jardins de plus de 400 m² (situés à droite de la ligne rouge verticale), seulement 35 % sont de très grande taille (plus de 100 m²). Ce déséquilibre se renforce lorsque le jardin est plus petit : parmi les 1 451 potagers situés dans un jardin de moins de 400 m² (à gauche de la ligne verticale rouge), seulement 14 % sont des très grands potagers vivriers (Darly, Feuillet & Laforêt, 2021).

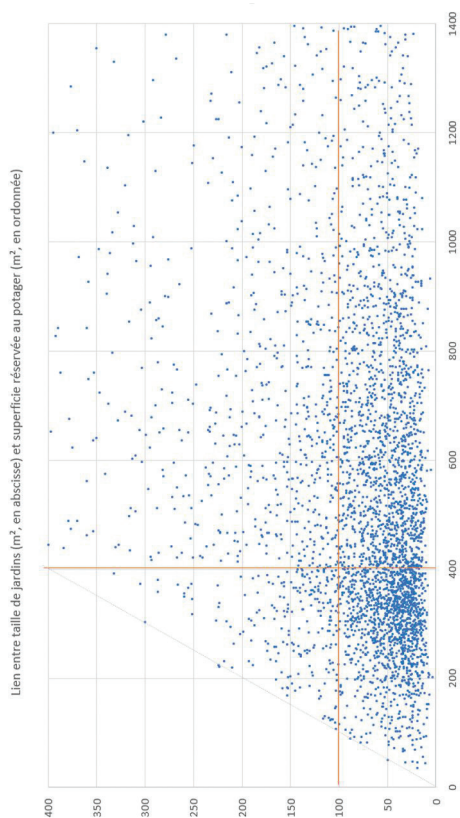


Figure 3 – Nuage de points des relations entre superficie du jardin (S non bâtie de la parcelle cadastrale, en m²) en abscisse et surface du potager issue de la photo-interprétation (en m²)

La ligne rouge horizontale correspond au seuil de 100 m² au-delà duquel un potager est considéré comme « vivrier ».
 La ligne rouge verticale correspond au seuil au-delà duquel le jardin est considéré comme grand dans le secteur d'étude.
 La répartition des points du corpus au croisement de ces deux seuils est donnée en pourcentage sur le graphique (42,5 % des potagers signifie que 42,5 % des points correspondent aux cas où le potager mesure moins de 100 m² et l'ensemble du jardin mesure plus de 400 m²).

Source : Cartographie des potagers 2014. © Autrice.

Les très petits (moins de 29 m²) et petits (entre 30 et 61 m²) potagers ne sont pas pour autant systématiquement situés dans des petits jardins. Pour ces deux catégories, la taille moyenne des jardins où ils se trouvent sont respectivement de 405 et 457 m² (valeur médiane). Il semble donc que les surfaces cultivées en potager se cumulent aux autres espaces du jardin (gazon, plate-bande, plaine de jeu, etc.) plus qu'elles n'en prennent la place.

Discussion : les liens entre autoconsommation et environnement urbain

Le rôle de l'habitat individuel dans le maintien de l'autoconsommation des ménages, une contribution relative

La proportion de ménages qui possèdent un potager (1,3 %) est inférieure à celle calculée par l'Insee en 2017 à partir de l'enquête « Budget de famille » qui évalue cette proportion à 4 % au sein de l'agglomération parisienne (Demoly & Schweitzer, 2021). Ce décalage s'explique en partie par l'absence d'une partie des ménages qui ont un jardin familial, mais aussi par les différences de méthodologie de collecte de données. Il suggère en particulier un effet de seuil de surface en dessous de laquelle la photo-interprétation ne permettrait pas de détecter un objet géographique. Ce résultat est cohérent avec le résultat des vérifications de terrain qui indiquent que les carrés de moins de 10 m² observés au sol ont plus de chance de ne pas être interprétés comme tels sur la photographie aérienne. Notre base de données est donc celle des potagers agencés selon une organisation classique en planches et alignements (ou se rapprochant de cette organisation) et généralement supérieurs à 10 m².

La surface médiane du carré potager (62 m²) est plus petite qu'une parcelle individuelle au sein d'un lotissement de jardin familial (variable en fonction des jardins mais plus proche de 150 m²), mais reste une surface plus grande que dans le cas des jardins partagés (en moyenne 400 m² pour une parcelle collective mise à disposition de tous les ménages qui fréquentent le lieu). Alors que nous détectons 41 ha de surfaces cumulées de potagers dans le secteur d'étude, les jardins familiaux/collectifs y occupent un total de 55 ha.

Le jardinage chez les particuliers reste marginalisé dans le champ des études sur l'agriculture urbaine ou le système alimentaire urbain. Nos résultats montrent que le fait d'oublier ces microparcelles cultivées chez les particuliers pour ne tenir compte que des jardins collectifs sous-estimerait d'au moins 43 % les surfaces dédiées à l'autoconsommation dans les tissus urbanisés. Si à l'échelle de la région parisienne, cet écart aura *a priori* peu d'impact sur l'évaluation de sa contribution au système alimentaire métropolitain, puisque la part de l'autoconsommation dans la consommation totale de fruits et légumes reste globalement très faible – cf. les chiffres de l'enquête « Budget des ménages 2017 » de l'Insee (Demoly & Schweitzer, 2021) et les résultats du chapitre 3 de cet ouvrage –, la cartographie fine que nous avons produite suggère que cet oubli peut s'avérer plus problématique pour certains sous-secteurs où ces micro-espaces semblent tenir une place plus quantitative dans l'alimentation des ménages à l'échelle du quartier.

L'autoconsommation contrainte par les autres usages du jardin

Nos résultats suggèrent que plus un jardin est petit, moins il y a de chance qu'un potager de grande taille y soit cultivé. En deçà d'un certain seuil, cette probabilité devient négligeable. Ce phénomène peut s'expliquer par les concurrences entre les différents usages du jardin qui sont incompatibles dans les surfaces cultivées du potager (détente, jeux, ornements, etc.) et qui sont priorisés lorsque l'espace disponible devient trop exigu. Cela nous invite à mettre en perspective les dynamiques actuelles de densification pavillonnaire à l'échelle métropolitaine, qui ont tendance à réduire très fortement la taille des jardins dans certains secteurs tout en conservant de très grandes parcelles dans d'autres (comme cela a pu être montré à Lyon ou en région parisienne) (Charme, Rousseau & Amarouche, 2021).

Le rôle des valeurs foncières, l'accès au jardin en question pour des potagers vivriers

Cependant, maintenir des jardins de taille suffisante en contexte de densification n'est pas une garantie que s'y déploieront systématiquement de grands potagers (Figure 3). Ce constat soulève la question des inégalités d'accès à ces parcelles pour les ménages qui en ont le projet et invite à se pencher sur le rôle des valeurs foncières sur l'inégale répartition des surfaces potagères.

Ancien secteur maraîcher (en raison de la qualité de ses sols et de la convergence d'un réseau hydrographique favorable) et industriel (lié à la présence de grandes voies de communication ferroviaires, puis autoroutières), le territoire essonnien de notre zone d'étude est resté agricole et ouvrier jusqu'aux années 1970-1980 où des lotissements de pavillons se sont ajoutés au parc existant pour accueillir des ménages de la catégorie sociale « moyens populaires » jusqu'au milieu des années 2000 (Clerval & Delage, 2014). Après cette période, les données de recensement témoignent pour la première fois d'une sur-représentation des ménages « ingénieurs et cadres » dans la population à partir de 2008 et un alignement avec le reste des communes de l'ouest de notre zone d'étude, territoire d'accueil historique des premières vagues de migrations résidentielles des ménages « ingénieurs et cadres » et « cadres et professions libérales ». Cette trajectoire singulière explique à la fois des parcellaires d'habitation plus généreux, rendus possibles par la trame rurale maraîchère et une pression urbaine moins forte due à un contexte moins favorable (le secteur ne compte pas de gare voyageurs et plusieurs grandes infrastructures d'intérêt régional ou national déqualifient le grand paysage), mais aussi des valeurs foncières longtemps plus abordables liées à l'intégration tardive de ce secteur dans les cycles de valorisation immobilière des ménages plus aisés de la métropole parisienne.

Si la décision de consacrer plus ou moins de temps au potager relève bien de la volonté individuelle des personnes, leur concentration/dispersion à l'échelle d'un territoire reflète les logiques d'organisation de l'espace rural et urbain, local et métropolitain. Les efforts individuels de jardinage demeurent plus ou moins contraints (ou soutenus) par la morphologie urbaine mais aussi par l'accessibilité foncière, deux variables locales d'environnement fortement paramétrées par la trame cadastrale héritée de l'histoire rurale et des décisions d'aménagement et d'urbanisme plus récentes prises par les collectivités (et parfois des copropriétés ou syndicats de voisinage) à différentes échelles de gestion.

Conclusion

Le recensement exhaustif des potagers chez les particuliers au sein d'un grand territoire a permis de confirmer la persistance d'une forme de jardinage négligée dans l'étude de la production locale en ville. Il a aussi permis d'émettre l'hypothèse que la taille du jardin influence la proportion

relative des milieux jardinés. La statistique descriptive du *corpus* renforce l'hypothèse d'une polarisation des configurations spatiales entre d'un côté des quartiers dotés de peu de potagers, de petite taille et les quartiers de plus forte concentration de potagers, souvent plus grands, de l'autre.

Dans son rapport sur l'état des connaissances quant aux liens entre formes urbaines et biodiversité, Morgane Flégeau note que les chercheurs s'accordent sur le fait que l'échelle du quartier « ouvre la voie à l'étude de l'impact des formes d'organisation du bâti sur la biodiversité urbaine » (Flégeau, 2020 : 27). Nos résultats suggèrent en effet que les quartiers où la trame foncière est généreuse en plus grands jardins offrent les ressources que recherchent les ménages de cultivateurs urbains.

Enfin, l'analyse diachronique montre que la forme et la distribution des milieux propres aux potagers ne sont pas figées dans le temps mais évoluent et changent de trajectoire tendancielle. Les évolutions mesurées (plus de potagers, plus petits) sont en adéquation avec les résultats du rapport INCA3 de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) qui montre qu'en Île-de-France, la part de l'autoconsommation occasionnelle est supérieure à celle de l'autoconsommation régulière (c'est l'inverse pour toutes les autres régions de résidence) (Anses, 2017 : 262).

Alors que les enquêtes par sondages affirment la raréfaction de l'autoconsommation dans la consommation ordinaire des ménages en France (Ginsburger, 2023 : 62), la cartographie suggère une (relative) renaissance des potagers dans les quartiers aisés de ce secteur d'Île-de-France. Elle pourrait indiquer l'émergence de nouvelles postures de « rejets du consumérisme liés à des formes de politisation de la consommation chez certaines catégories sociales cultivées » (Ginsburger, 2023 : 242). Les configurations de jardins avec de très grands potagers n'en demeurent pas moins encore très présentes dans certains secteurs en évolution. L'étude des conditions d'émergence et d'entretien de ces différents types de potagers (nouveaux et anciens) appelle une enquête plus qualitative dans la poursuite de cette recherche.

Ces éléments invitent à poursuivre l'exploration de l'impact de la différenciation sociale de la métropole globale sur l'évolution spatiale et

environnementale de son infrastructure verte « jardinée », au-delà de la seule problématique de la concurrence entre agriculture et urbanisation.

* * *

L'autrice tient à remercier Clémence Laforêt et Thierry Feuillet pour leurs apports respectifs au pré-traitement des données et aux analyses dont la synthèse est reprise et complétée dans cet article.

Références bibliographiques

- ANSES, 2017. *Étude individuelle nationale des consommations alimentaires : avis de l'Anses, rapport d'expertise collective*, Maisson-Alfort, Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail).
- AUBRY Christine, 2013. « L'agriculture urbaine, contributrice des stratégies alimentaires des mégapoles ? », *24^e journées scientifiques de l'environnement – La transition écologique des mégapoles*, Créteil, <https://enpc.hal.science/hal-00805185/document>.
- BEAUFILS Charlotte, 2022. « Les jardins collectifs urbains, des lieux au potentiel alimentaire inexploité : le cas parisien », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(2), p. 249-283, <https://doi.org/10.7202/1092775ar>.
- BLANCOT Christiane, JANKEL Stéphanie & WOL Martin, 2020. « 446 000 pavillons dans la métropole du Grand Paris », Note n° 184, Atelier parisien d'urbanisme (Apur).
- CHARMES Éric, ROUSSEAU Max & AMAROCHE Maryame, 2021. « Politicising the Debate on Urban Sprawl: The Case of the Lyon Metropolitan Region », *Urban Studies*, 58 (12), p. 2424-2440, <https://doi.org/10.1177/0042098020948794>.
- DARLY Ségolène, FEUILLET Thierry & LAFORÊT Clémence, 2021. « Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space: Methodological Proposal for the Spatial Analysis of a Social Practice in the Greater Paris Urban Area », *Sustainability*, 13 (6), 3243, <https://doi.org/10.3390/su13063243>.
- DARROT Catherine, PECQUEUR Bernard, MARIE Maxime, BODIGUEL Luc, SALEILLES Séverine et al., 2020. *Comprendre les systèmes alimentaires urbains : flux alimentaires, systèmes d'acteurs et formes urbaines : Livret recherche du projet PSDR FRUGAL*, Rapport de recherche, UMR Eso, UMR Pacte, Terres en Villes, <https://shs.hal.science/halshs-02987347v1>.

- DI PIETRO Francesca, GOSSET Stéphanie & COLY Roger, 2024. « Des plantes et des jardiniers dans la ville. Socio-écologie des jardins familiaux », *Développement durable et territoires*, 15 (1), <https://doi.org/10.4000/120cm>.
- DELAVILLE Damien & HEIL-SELIMANOVSKI Aliénor, 2022. « Sorts et ressorts de l'habitat individuel en Île-de-France. Dernier inventaire avant transformations », Institut Paris Région, https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack3/Etude_2807/Rapport_etude_trame_pavillonnaire.pdf.
- DEMOLY Elvire & SCHWEITZER Camille, 2021. « En 2017, 20 % des ménages ont consommé des produits alimentaires de leur propre production ou de celle d'un autre ménage », *Insee Focus*, 236, <https://www.bnsp.insee.fr/ark:/12148/bc6p07266m4.pdf>.
- DUBOST Françoise, 1997. *Les Jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan.
- CLERVAL Anne & DELAGE Matthieu, 2014. « La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, <https://metropolitiques.eu/La-metropole-parisienne-une-mosaïque-sociale-de-plus-en-plus-différenciée.html>.
- FLÉGEAU Morgane, 2020. *Formes urbaines et biodiversité, un état des connaissances*, Éditions Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca).
- GINSBURGER Maël, 2023. *L'Écologie en pratiques : consommation ordinaire et inégalités en France depuis les années 1980*, Thèse de doctorat, Paris, Sciences Po.
- GRANGE Dorothée & VINCELET Catherine, 2008. « Comportements d'achats alimentaires en Île-de-France, Baromètre Santé Nutrition 2008 », Observatoire régional de santé d'Île-de-France, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).
- GRATALOUP Christian, 2013. « Le gazon, tout un monde... », *La Géographie*, 4, p. 64-65, <https://doi.org/10.3917/geo.1551.0064>.
- Institut Paris Région, 2020. *Un nouvel outil d'analyse des formes urbaines pour mieux anticiper le développement des territoires*, Note n° 870.
- FRILEUX Pauline, 2010. « À l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire », *Ethnologie française*, 40 (4), p. 639-648, <https://doi.org/10.3917/ethn.104.0639>.
- FRILEUX Pauline, 2013. *Le Bocage pavillonnaire. Une ethnologie de la haie*, Paris, Créaphis Éditions.
- INRA, 2008. *Les Fruits et Légumes dans l'alimentation : enjeux et déterminants de la consommation*, Versailles, Éditions Quae.

- LAFORET Clémence, 2020. *Analyse diachronique de la géographie d'une production agricole informelle en tissu urbanisé. Étude sur 101 communes d'Île-de-France*, Mémoire de master, Cergy Paris Université.
- MARIE Maxime, 2019. « Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local : enseignements à partir de l'étude des cas de Rennes, Caen et Alençon », *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement*, 19 (2), <https://dx.doi.org/10.4000/vertigo.26215>.
- MCCLINTOCK Nathan, 2018. « Cultivating (a) Sustainability Capital: Urban agriculture, Ecogentrification, and the Uneven Valorization of Social Reproduction », *Annals of the American Association of Geographers*, 108 (2), p. 579-590, <https://doi.org/10.1080/24694452.2017.1365582>.
- NATIONAL GARDENING ASSOCIATION, *Garden to Table, A 5-Year Look at Food Gardening in America*, <https://garden.org/special/pdf/2014-NGA-Garden-to-Table.pdf>.
- PADDEU Flaminia, 2021. *Sous les pavés, la terre : agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Paris, Le Seuil.
- PLUVINAGE Manuel & WEBER Florence, 1993. « Le jardinage ouvrier : ressource alimentaire et affirmation de soi », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 27 (1), p. 95-122.
- POURIAS Jeanne, DUCHEMIN Éric & AUBRY Christine, 2015. « Products from Urban Collective Gardens: Food for Thought or for Consumption? Insights from Paris and Montreal », *Journal of Agriculture, Food System and Community Development*, 5 (2), p. 1-25, <https://doi.org/10.5304/jafscd.2015.052.005>.
- RIBOULOT-CHETRIT Mathilde, 2015. « Les jardins privés : de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations ? », *Articulo – Journal of Urban Research*, n° spécial 6, <https://doi.org/10.4000/articulo.2696>.
- ROUGÉ Lionel, 2023. « Périphéries urbaines et écologie populaire », *Espaces et sociétés*, 188 (1), p. 179-186, <https://doi.org/10.3917/esp.188.0179>.
- SCHWARTZ Christophe, 2013. *Jardins potagers : terres inconnues*, Les Ulis, EDP Sciences, coll. « Ademe ».
- TAYLOR John R. & TAYLOR LOVELL Sarah, 2012. « Mapping Public and Private Spaces of Urban Agriculture in Chicago through the Analysis of High-Resolution Aerial Images in Google Earth », *Landscape and Urban Planning*, 108 (1), p. 57-70, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2012.08.001>.
- WEBER Florence, 1998. *L'Honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du xx^e siècle*, Paris, Belin, coll. « Socio-Histoire ».

CHAPITRE 3

Potagers domestiques et autoproduction alimentaire : entre potentiel, réalité et enjeux associés

Caroline PETIT, Anne-Claire MAURICE & Juliette GRAVIS

Ces dernières années ont été marquées par un regain d'intérêt pour la pratique potagère et sa contribution à l'alimentation des ménages. Certains scientifiques relient ce phénomène aux préoccupations croissantes concernant la dépendance des sociétés urbaines vis-à-vis des systèmes alimentaires marchands. Il convient toutefois de noter que la pratique de l'autoproduction domestique privée a été largement sous-étudiée, en particulier dans les pays industrialisés. Notre proposition vise à contribuer à la littérature concernant le potentiel du jardinage domestique pour répondre aux besoins alimentaires des populations. Dans le cadre du projet TerriBio, nous avons développé une méthodologie pour estimer les performances productives à l'échelle des potagers de nos territoires d'étude en Île-de-France. Parallèlement, une enquête en ligne a été réalisée auprès de jardiniers du même territoire. Ce chapitre permet de présenter ces deux types de résultats obtenus et de les mettre en perspective. Nous discutons également de la portée de ces résultats par rapport aux connaissances déjà existantes dans la littérature.

MOTS-CLÉS : potagers, jardinage, autoproduction, rendement, alimentation.

Actuellement, les systèmes alimentaires reposent largement sur des modes d'approvisionnement privés et déterritorialisés, c'est-à-dire gouvernés et pilotés par des opérateurs qui agissent selon la loi de l'offre et de la demande dans une économie de marché. En effet, à l'échelle globale, la transition

vers un régime industriel, au sens de profil métabolique des sociétés¹, initiée il y a plus de deux siècles dans certaines parties du monde, se renforce et s'accélère (Schaffartzik *et al.*, 2014 ; Kraussmann *et al.*, 2016). Le développement des techniques et l'accès aux ressources fossiles ont permis l'émergence de systèmes agri-alimentaires standardisés, insérés dans des organisations économiques mondialisées et fondés sur l'exploitation et la maîtrise du vivant.

Dans ce contexte, et malgré un regain d'intérêt pour les jardins, considérés ici comme des espaces de cultures supposés à vocation de production alimentaire, la pratique potagère est aujourd'hui globalement minoritaire dans l'approvisionnement alimentaire des populations, comparativement à ce qu'elle a pu être au cours de l'histoire humaine (Allain, 2022). Cette contribution est assez inégale à travers le monde et, même si le sujet reste méconnu, on dispose d'ordres de grandeur à l'échelle de vastes régions, notamment en Europe de l'Ouest, où moins de 10 % de la population cultiverait sa propre nourriture selon Alber et Kohler (2008, cités par Smith & Jehlička, 2013). En revanche, dans les pays d'Europe centrale et orientale, ce taux s'élève entre 35 et 60 %, selon la même source. Kirkpatrick et Davison (2018) fournissent également deux autres estimations nationales, soutenant que respectivement 31 et 52 % des ménages étasuniens et australiens participent d'une manière ou d'une autre à une forme de production alimentaire.

Ces dernières années ont été marquées par un regain d'intérêt pour la pratique potagère et sa contribution à l'alimentation des ménages. Certains scientifiques relient ce phénomène aux préoccupations croissantes concernant la dépendance des sociétés urbaines vis-à-vis des systèmes alimentaires marchands (Burgin, 2018). Il convient toutefois de noter que la pratique de l'autoproduction domestique privée a été largement sous-étudiée, en particulier dans les pays industrialisés, comme le soulignent Kirkpatrick et Davison (2018) ainsi que Schupp et

¹ La notion de profil métabolique s'entend comme la caractérisation de la dimension matérielle des sociétés, par le biais des flux de matières et d'énergie générés par les activités humaines et permis par des techniques, des politiques et des institutions. L'ensemble est abordé par la recherche sociométabolique et ses différentes approches méthodologiques (Haberl *et al.*, 2019).

Sharp (2012). Alors que les jardins collectifs au sens large ont fait l'objet d'une attention plus soutenue, la dimension individuelle du jardinage domestique est souvent négligée dans la recherche académique (Pollard, Roetman & Ward, 2017). Les jardins potagers privés ne bénéficient pas du même soutien de la part des politiques publiques, des structures associatives et des médias. Ils sont également plus difficiles à identifier et ne disposent d'aucune base de données institutionnelle, comme l'a souligné Baudelet (2009). Ainsi, pour étudier ces jardins potagers privés, il est souvent nécessaire de procéder au préalable à un recensement cartographique des surfaces concernées (Taylor & Lovell, 2012, 2015 ; McClintock *et al.*, 2016 ; Darly, Feuillet & Laforêt, 2021).

En Europe de l'Est, la pratique potagère domestique a été particulièrement étudiée. Šifrová (2021a, 2021b) et Jehlička *et al.* (2021) apportent des éléments de connaissance sur les motivations des jardiniers, qui associent le jardinage à plusieurs aspects : auto-alimentation en légumes et herbes, plaisir de cultiver ses propres aliments, recherche d'une production plus saine et réalisation de soi par le biais d'un passe-temps agréable. En Estonie, Pungas (2019) établit un lien entre les pratiques d'auto-alimentation et les enjeux des systèmes agri-alimentaires conventionnels, tels que la rupture métabolique et les impacts écologiques. L'auteur considère la production au sein des *datchas* comme une forme de durabilité silencieuse, concept décrit par Smith et Jehlička (2013) et également rapporté par Sovová (2015). Dans le contexte de l'Europe centrale et de l'Est, Daněk *et al.* (2022) vont dans le même sens, allant jusqu'à considérer le jardinage comme une « variante plus radicale » des réseaux alimentaires alternatifs. Une étude de cas menée en Tchéquie par Vávra, Daněk et Jehlička (2018) démontre que les systèmes informels d'autoproduction peuvent permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux systèmes alimentaires conventionnels, à condition, par exemple, de ne pas utiliser d'engrais de synthèse.

Notre proposition vise à contribuer à la littérature concernant le potentiel du jardinage domestique pour répondre aux besoins alimentaires des populations. Plusieurs études récentes ont été menées dans divers contextes et régions du monde, abordant cette question avec

différentes approches méthodologiques, ce qui rend *de facto* les comparaisons difficiles. Certaines ont utilisé des enquêtes auprès de jardiniers pour obtenir des informations sur les quantités produites (CoDyre, Fraser & Landman, 2015 ; Marie, 2019), d'autres ont extrapolé des données de rendement à partir de potagers préexistants (Edmondson *et al.*, 2020) ou de rendements commerciaux, comme le rapportent Csortan, Ward et Roetman (2020). D'autres enfin ont évalué, à l'échelle de zones pavillonnaires, les surfaces de potagers pouvant se substituer aux espaces engazonnés dans le but d'atteindre une autonomie alimentaire en légumes (Hume *et al.*, 2021).

Un chiffre couramment cité dans la littérature est celui de 100 m² de surface de potager qui seraient nécessaires pour atteindre une autosuffisance en légumes pour un jardinier (Allain, 2022). Dans le cadre du projet TerriBio, nous avons développé une méthodologie pour estimer les performances productives à l'échelle des potagers du territoire d'étude. Parallèlement, une enquête en ligne a été réalisée auprès de jardiniers du même territoire. La partie suivante permet de présenter ces deux types de résultats obtenus et de les mettre en perspective. Nous discutons également de la portée de ces résultats par rapport aux connaissances déjà existantes dans la littérature.

Une démarche en plusieurs étapes pour analyser les performances productives de jardiniers

Analyse cartographique

Nous utilisons l'analyse cartographique préexistante des potagers domestiques situés dans le sud-ouest de l'agglomération parisienne, qui constitue le territoire d'étude du projet TerriBio (*cf.* chapitre 2 de l'ouvrage). À partir de cette base cartographique, nous utilisons la série de données relative aux surfaces de carrés potagers, cartographiées par photo-interprétation. Au total, cette série comprend 4 201 potagers répartis sur 57 communes couvrant un peu plus de 400 km².

Niveaux de rendement théoriques

Une deuxième étape a consisté à déterminer plusieurs niveaux de rendement, raisonnablement atteignables en condition de pratique potagère. Une analyse bibliographique a été réalisée afin de recueillir des références concernant les quantités de fruits et légumes produites par unité de surface. Les approches basées sur des études de cas fournissent des données très variées et dépendantes du contexte. Cependant, elles permettent de délimiter une fourchette haute, une fourchette basse et une zone médiane en termes de rendements. Pollard, Roetman et Ward (2017) proposent des chiffres précis à cet égard : des rendements considérés comme faibles (de 0,35 à 1,7 kg/m²), des rendements intermédiaires (de 2 à 4 kg/m²) et des rendements élevés (de 5 à 7 kg/m²). Pour le présent exercice, nous avons choisi de définir trois niveaux de rendement à associer aux surfaces des potagers : 0,5 kg/m², 2 kg/m² et 5 kg/m².

La Figure 1 présente les références bibliographiques utilisées pour déterminer trois niveaux de rendement théoriques qui seront ensuite combinés aux surfaces des carrés potagers.

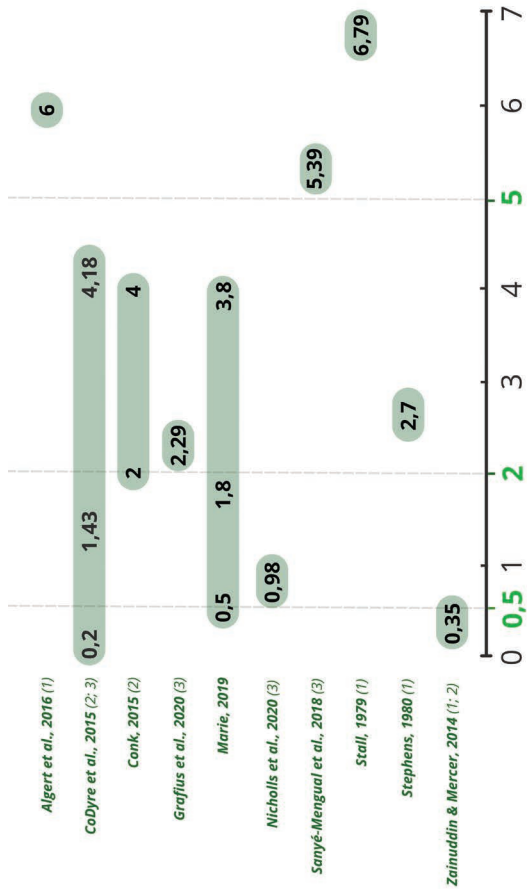


Figure 1 – Données de rendement (kg/m²/an) issues de la littérature et détermination de trois niveaux de rendement théoriques (lignes verticales en pointillés)

Dans le schéma, chaque donnée est associée à la référence bibliographique correspondante (en ordonné), avec un chiffre lorsque seule la valeur moyenne observée est disponible, ou plusieurs chiffres lorsque la valeur moyenne est assortie d'une valeur minimum et maximum. Ces données ont été compilées dans la littérature, comme précisé au niveau de l'axe des ordonnées par les mentions (1), (2) et (3), qui correspondent aux références suivantes :

(1) Csorban et al., 2020 ; (2) Pollard et al., 2017 ; (3) Payen et al., 2022.

© Auteurs.

L'analyse bibliographique a permis de compiler des références provenant de deux types de suivi : des jardins expérimentaux, construits spécifiquement pour des besoins de démonstration, et des enquêtes menées directement auprès de particuliers. Les données chiffrées fournissent des rendements moyens, toutes cultures confondues et exprimés en $\text{kg}/\text{m}^2/\text{an}$. Il convient de noter que ces études peuvent varier en fonction du nombre d'observations, de la période d'observation, des légumes suivis et des conditions du site. Notre proposition méthodologique consiste à utiliser ces références de rendement, en les considérant comme potentiellement atteignables en conditions de jardinage, pour simuler les performances productives à l'échelle d'un territoire dans son ensemble. Il s'agit de fournir des ordres de grandeur réalistes concernant la gamme des contributions possibles au système alimentaire local.

Consommation annuelle moyenne par individu

La troisième étape vise à définir un volume annuel moyen de fruits et légumes consommés par un individu. L'Organisation mondiale de la santé recommande, comme l'a repris depuis 2001 le Plan National Nutrition Santé (PNNS), de consommer cinq portions de fruits et légumes par jour, pesant entre 80 et 100 g chacune, soit environ 400 g au total. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) fournit des informations plus détaillées sur les quantités consommées selon différents groupes d'aliments, grâce à sa troisième étude sur les consommations et les habitudes alimentaires de la population française (INCA 3), réalisée auprès d'un échantillon de plus de 5 800 personnes.

Cette étude montre que la consommation globale de fruits et légumes n'est pas uniquement le fait de produits frais, mais inclut également des produits transformés tels que les compotes, jus et plats préparés. Bien que la consommation totale (en grammes par jour) se rapproche des recommandations du PNNS, il reste encore une marge de progression pour augmenter la part de fruits et légumes frais. Leur consommation doit être renforcée dans toutes les tranches d'âge. Dans cet exercice, nous nous baserons sur une consommation théorique et recommandée de 400 g de fruits et légumes par jour, ce qui équivaut à 146 kg par personne par an.

Estimation de la contribution des potagers à l'alimentation des ménages dans le territoire d'étude

Ces trois éléments, surfaces des potagers, rendements potentiels et volumes de fruits et légumes consommés annuellement, nous permettent d'estimer la contribution théorique des potagers dans le territoire d'étude à l'alimentation des ménages qui possèdent un jardin. Dans une dernière étape, nous mettons ces résultats quantitatifs en perspective avec les résultats obtenus à partir d'une enquête en ligne menée entre août et octobre 2020 auprès des habitants du plateau de Saclay (cf. chapitre 1). Cette enquête, intitulée « Le jardin et vous », était basée sur un questionnaire standardisé diffusé en ligne *via* le réseau social Facebook. Elle ne visait pas uniquement la pratique potagère mais plus globalement les relations des individus au jardin.

Une majorité des répondants à l'étude sont des femmes (79 %), ont entre 30 et 59 ans (76 %), sont en activité (79 % ; 13 % retraités) et sont propriétaires (83 %). En moyenne, les répondants proviennent de foyers de 3,1 personnes. Parmi les répondants, 72 % ($n = 279$) ont déclaré posséder un jardin, dont 192 avec un potager associé à leur habitation principale (50 % de l'ensemble des répondants). Les réponses de ces 192 répondants ont été exploitées.

Résultats

Comme l'a mis en évidence l'analyse cartographique menée dans le projet TerriBio (cf. chapitre 2), les 4 201 potagers du territoire occupent une surface totale estimée à 41,1 ha. Ces potagers varient considérablement en taille, allant de 3,1 à 2 447,9 m², avec une moyenne de 97,8 m² et une médiane de 61,1 m². L'application des trois niveaux de rendement permet de générer la production globale qui pourrait théoriquement être attribuable à la pratique potagère. Celle-ci s'établirait annuellement à 205 tonnes pour le rendement faible, 822 tonnes pour le rendement intermédiaire et 2 055 tonnes pour le rendement élevé, ce qui couvrirait respectivement 34, 134 et 335 % des besoins en fruits et légumes des jardiniers concernés.

Ces chiffres permettent aisément de s'apercevoir que la production d'un potager peut assez rapidement dépasser les besoins individuels du jardinier, se traduisant par des surplus pouvant faire l'objet éventuellement de dons – pratique régulièrement rapportée dans la littérature sur le sujet. Si l'on considère que la production des potagers est à comparer avec la consommation d'un ménage, et non pas seulement du jardinier, on peut considérer, comme Hume *et al.* (2021), la taille moyenne d'un ménage dans le territoire d'étude. Avec 2,7 personnes par ménage en moyenne dans notre cas selon l'Insee, les volumes théoriquement produits couvrent 12 %, 50 % et 124 % des besoins des ménages, respectivement pour les trois niveaux de rendement.

Le Tableau 1 présente les volumes de production théoriquement atteignables selon les trois niveaux de rendement à l'échelle cette fois-ci des surfaces individuelles des potagers. Pour couvrir au moins 50 % des besoins théoriques annuels en fruits et légumes d'un individu (c'est-à-dire 73 kg) avec la modalité de rendement la plus faible, la surface nécessaire d'un potager est d'au moins 150 m² (plus si l'objectif d'autonomie alimentaire totale est visé). Dans la configuration actuelle des surfaces des potagers du territoire (rappelons que plus de 70 % des potagers ont une surface inférieure à 100 m²), cette option n'est donc pas entièrement satisfaisante en termes de contribution alimentaire. En ce qui concerne les rendements intermédiaires (2 kg/m²/an), une surface d'environ 40 m² serait nécessaire pour couvrir au moins la moitié des besoins en fruits et légumes (un potager de 80 à 100 m² permettrait d'atteindre une autonomie totale). Dans le scénario de rendements élevés (5 kg/m²/an), des potagers entre 20 et 40 m² pourraient suffire à couvrir l'intégralité des besoins quantitatifs en fruits et légumes d'un individu.

	Rendement de 0,5 kg/m2	Rendement de 2 kg/m2	Rendement de 5 kg/m2
Classes de surfaces des potagers en m2	Moyenne de production théorique en kg/an (min ; max)	Moyenne de production théorique en kg/an (min ; max)	Moyenne de production théorique en kg/an (min ; max)
< 20	7 (2 ; 10)	30 (6 ; 40)	75 (15 ; 99)
20-40	15 (10 ; 20)	60 (40 ; 80)	150 (100 ; 200)
40-60	25 (20 ; 30)	98 (80 ; 120)	246 (200 ; 300)
60-80	35 (30 ; 40)	138 (120 ; 160)	346 (300 ; 400)
80-100	45 (40 ; 50)	179 (160 ; 200)	449 (400 ; 499)
100-150	61 (50 ; 75)	243 (200 ; 300)	608 (500 ; 759)
150-200	86 (75 ; 100)	344 (300 ; 399)	859 (750 ; 997)
200-500	148 (100 ; 250)	591 (401 ; 999)	1 478 (1 001 ; 2 498)
500-1 000	324 (253 ; 485)	1 297 (1 012 ; 1 942)	3 242 (2 531 ; 4 854)
1 000-2 000	611 (503 ; 776)	2 445 (2 011 ; 3 105)	6 113 (5 027 ; 7 763)
2 000-2 500	1 134 (1 044 ; 1 224)	4 536 (4 176 ; 4 896)	11 340 (10 441 ; 12 239)

Tableau 1 – Estimation des volumes de production (en kg/an) théoriquement atteignables annuellement en fruits et légumes avec trois niveaux de rendement

Pour chaque niveau de rendement, les cellules en gris clair correspondent aux classes de surface permettant de couvrir 100 % des besoins théoriques en fruits et légumes pour un individu par an. Dans l'hypothèse où le potager servirait non plus seulement au jardinier mais également aux autres personnes du ménage, les cellules en gris foncé correspondent aux classes de surfaces qui permettent d'atteindre 100 % des besoins théoriques en fruits et légumes pour un ménage (ce dernier étant composé en moyenne de 2,7 personnes selon les données de l'Insee sur le territoire d'étude).

Comparer nos résultats avec ceux obtenus dans d'autres contextes pédo-climatiques est instructif. Les travaux de Marie (2019) investiguent Rennes, Caen et Alençon, trois agglomérations urbaines de l'Ouest de la France. Le territoire d'étude du projet TerriBio est plus vaste (430 km² contre 162, 120 et 70 km² respectivement pour Rennes, Caen et Alençon) et plus densément peuplé (1 960 hab/km² contre 1 609, 1 529 et 565 hab/km²). La densité de potagers privés est comparable (0,1 ou 0,2 % de la surface totale de chacun des territoires), mais la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire territorial

ne serait pas du même ordre de grandeur. À Rennes, Caen et Alençon, les potagers (privés, familiaux et collectifs) permettraient de contribuer au système alimentaire local à hauteur de 5, 8 et 18 %. Ces estimations, basées sur une consommation moyenne de 40 kg de légumes par personne et par an, ne sont pas directement comparables aux résultats dans le territoire de Saclay.

Mais ces différences méthodologiques n'expliquent pas l'écart important : dans le territoire de Saclay, avec ses 800 000 habitants et une consommation globale annuelle en fruits et légumes de 116 kt, les potagers privés ne couvriraient que 0,2 % des besoins avec des rendements faibles, 0,7 % avec des rendements intermédiaires et 1,8 % avec des rendements élevés. À Leicester (Royaume-Uni), dans une étude similaire, Edmondson *et al.* (2020) ont recensé 100 ha de potagers produisant potentiellement 1 400 tonnes par an de fruits et légumes (y compris pommes de terre), soit de quoi nourrir environ 10 000 personnes, lesquelles représentent seulement 3 % de la population. Comparativement, la contribution des potagers privés du territoire de Saclay au système alimentaire reste nettement plus faible que dans ces autres territoires.

Nous reviendrons en discussion sur ces éléments quantitatifs. La partie suivante présente les données collectées par le biais de l'enquête en ligne et permet une mise en perspective des résultats élaborés à l'échelle des potagers du territoire.

Mise en perspective par rapport aux résultats de l'enquête en ligne

L'enquête « Le jardin et vous » a permis l'exploitation des données de 386 répondants habitant dans le territoire d'étude, dont 192 jardiniers (50 %) avec potagers privés. Le Tableau 2 présente la répartition des potagers privés de ces répondants selon différentes classes de surfaces. Les résultats de l'enquête en ligne montrent que 89 % d'entre eux ont déclaré posséder une surface de potager inférieure à 50 m², ce qui est cohérent avec les résultats précédents sur les potagers cartographiés dans le territoire d'étude. En effectifs cumulés, 94 % des répondants ont indiqué posséder une surface de potager inférieure à 100 m².

Superficie (m ²)	Effectif	% (parmi les potagers déclarés)
< 1 m ²	16	8,3
1 à 4 m ²	56	29,2
5 à 9 m ²	45	23,4
10 à 29 m ²	39	20,3
30 à 49 m ²	15	7,8
50 à 99 m ²	10	5,2
100 à 250 m ²	10	5,2
> 250 m ²	1	0,5

Tableau 2 – Répartition des potagers des répondants à l'enquête en ligne (n = 192)
selon différentes classes de surfaces

La Figure 2 A montre que plus de 70 % des répondants possèdent un potager depuis cinq ans ou moins, révélant un engouement récent pour cette pratique. Cela soulève des questions sur la durabilité, l'expérience et les connaissances des jardiniers. Un biais est possible, car les enquêtes en ligne *via* les réseaux sociaux sous-représentent certaines classes d'âge, notamment les retraités, qui sont souvent des pratiquants de potagers. Une enquête nationale de l'interprofession des semences et plants (Semae)² confirme la présence de nouveaux jardiniers, aux côtés de profils plus expérimentés, les « débutants » représentant 26 % et les « jardiniers en devenir » 23 % des enquêtés.

La Figure 2 B atteste que la plupart des répondants ayant un potager (78 %) consacrent moins de 5 heures par semaine à son entretien pendant la saison de production, avec une moyenne de 3,4 heures (médiane de 2 heures). Seulement 7 répondants consacrent plus de 10 heures par semaine à leur potager. L'investissement en temps est globalement relativement limité, mais il peut sembler cohérent avec la taille moyenne des potagers.

² <https://www.semae.fr/communiquel/les-francais-et-le-potager-grande-etude-semae-kantar/>.

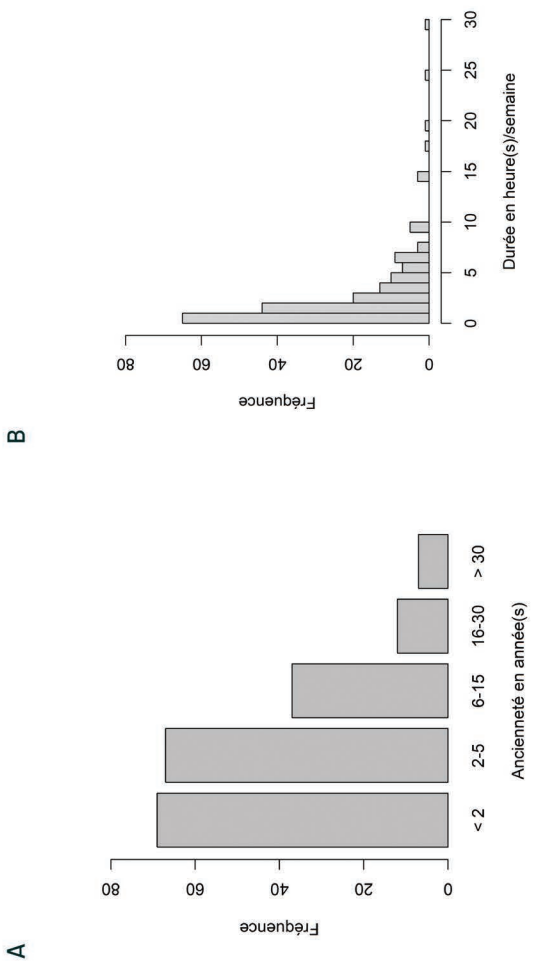


Figure 2 – Ancienneté du potager privé chez les répondants à l'enquête en ligne concernés (A) ;
Durée d'entretien du potager privé par semaine (B)
© Auteurs.

Comme le montre la Figure 3, nous constatons également de manière évidente que plus la surface du potager est grande, plus le temps consacré à son entretien est important. Au-delà de 50 m², 80 % des individus consacrent environ une demi-journée ou plus par semaine à leur potager. Toutefois, même dès 10 m², on observe déjà chez certains répondants un investissement en temps conséquent.

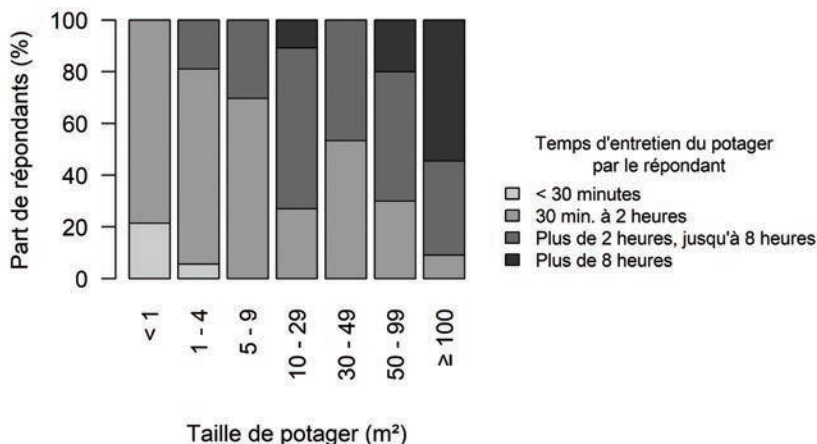


Figure 3 – Part des répondants selon le temps d'entretien du potager, et selon la taille du potager (au sein de l'ensemble des répondants avec potagers et qui s'en occupent ; n = 183)

© Auteures.

Concernant la diversité des espèces cultivées, les catégories d'espèces préconfigurées dans le questionnaire ont été sélectionnées par la plupart des répondants, avec peu d'autres réponses (Figure 4). Le panel de légumes cultivés est similaire à celui constaté dans des études nationales (FranceAgriMer et Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs [FNJFC], 2010), avec toutefois une proportion plus élevée de plantes aromatiques.

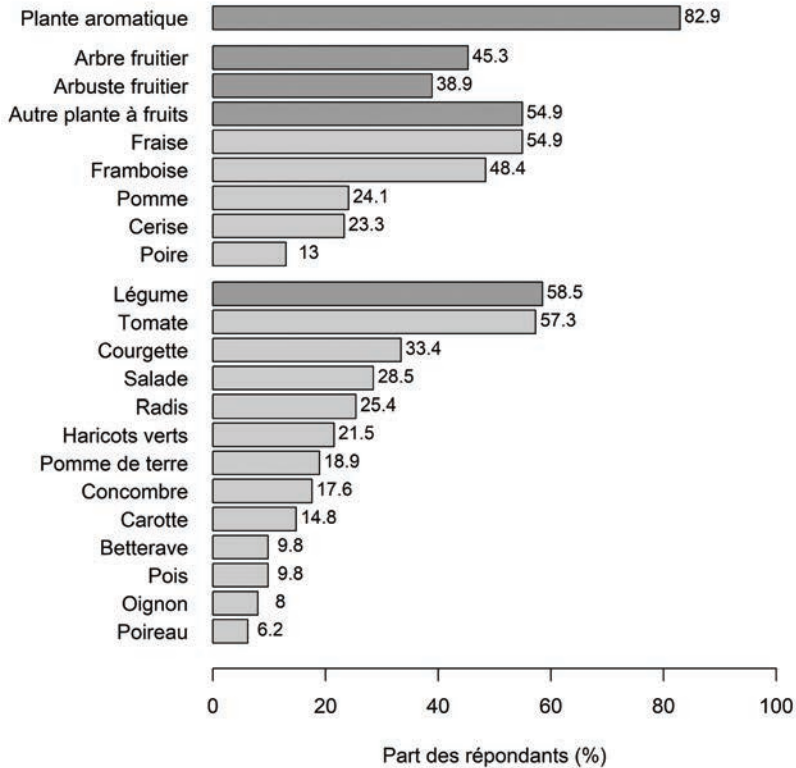


Figure 4 – Part de répondants déclarant la présence des principaux légumes et fruits dans les jardins ou habitations parmi l'ensemble des répondants (n = 386)

© Auteurs.

La consommation d'aliments bénéfiques pour la santé est une préoccupation majeure pour environ 64 % des répondants, ce qui peut les encourager à pratiquer le jardinage. La Figure 5 montre que pour les fruits, moins de 10 % des répondants estiment que leur production de fruits ne contribue pas du tout à leur consommation. Environ 80 % des répondants déclarent que leur production de fruits contribue à moins de 30 % de leur consommation. Seulement environ 10 % des répondants parviennent à couvrir plus de 30 % de leurs besoins en fruits grâce à leur production (l'autonomie quasi complète ou complète – 80 à 100 % – étant le cas de seulement 2 individus). Concernant les légumes, le constat est similaire : 3,6 % des répondants déclarent ne couvrir aucun de leurs besoins en légumes. Environ 80 % couvrent moins de 30 % de leur consommation de légumes grâce à leur production. Et environ 17 % des répondants affirment que leur production couvre plus de 30 % de leur consommation de légumes (seuls 3 répondants atteignent l'autonomie complète ou presque complète).

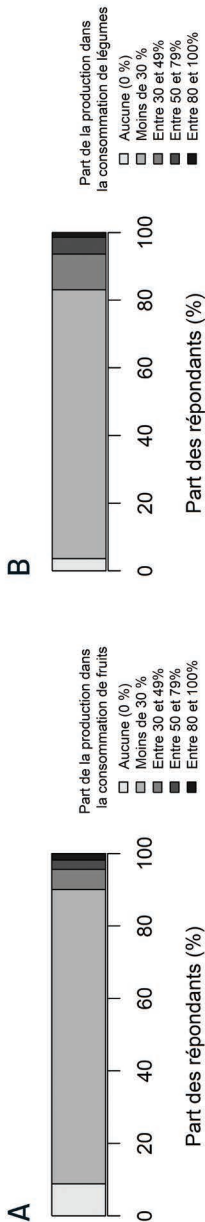


Figure 5 – Distribution des répondants (%) selon la part de leur production dans leur consommation globale en fruits et légumes (au sein des répondants ayant déclaré des plantes à fruits/légumes ; n = 273 et n = 227, respectivement)

© Auteurs.

Lorsque ces résultats sont combinés aux surfaces de potagers, on constate une fois de plus que la majorité des répondants ne parviennent pas à couvrir plus de 30 % de leurs besoins en fruits et légumes, indépendamment de la taille de leur potager (Figure 6). Cependant, une tendance se dégage : plus la taille du potager augmente, plus on observe une hausse des catégories de contribution supérieures, en particulier à partir de 30 m². Un autre résultat est que l'information selon laquelle un potager de plus de 100 m² permettrait d'atteindre l'autosuffisance n'est pas pleinement vérifiée auprès des répondants de l'enquête en ligne. La majorité des jardiniers entretenant un potager dont la surface est supérieure à 100 m² déclarent que leurs récoltes en fruits et légumes couvrent moins de 50 % de leurs besoins. Les besoins en légumes sont davantage couverts mais seuls 30 % des répondants déclarent couvrir plus de 50 % de leurs besoins.

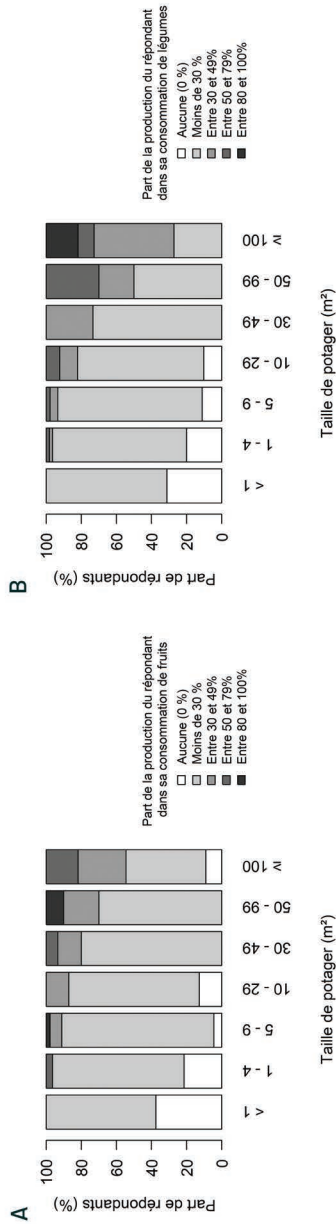


Figure 6 – Part de production (%) du répondant dans sa consommation totale en fruits (A) et en légumes (B) selon la taille de son potager (au sein des répondants ayant déclaré un potager ; n = 192 et n = 191, respectivement)

Les deux dernières sous-classes de surface ont été fusionnées car elles ne présentaient que très peu d'individus (10 pour les surfaces de 100 à 250 m² et 1 seul pour les surfaces supérieures à 250 m²).

© Auteures.

L'enquête en ligne n'incluait pas de questions sur les rendements (en kg/m²), jugées difficiles à saisir pour les répondants. Toutefois, les résultats montrent une contribution faible à très faible des potagers à la consommation de fruits et légumes. Près de 90 % des répondants cultivent sur moins de 50 m², ce qui limite la production. D'autres facteurs jouent probablement un rôle, mais on peut supposer des rendements faibles à intermédiaires, seuls les rendements élevés permettant une couverture satisfaisante des besoins en volumes. Une étude approfondie serait nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

Discussion

Les résultats présentés ne prétendent pas offrir une image exacte de la contribution des jardins potagers à l'alimentation des individus, mais plutôt une approximation des ordres de grandeur impliqués. Rappelons aussi que notre propos n'est pas de considérer la pratique potagère comme une réaction à des circonstances exceptionnelles, telles que les périodes de crise (guerres ou pandémies), mais bien d'évaluer son potentiel en tant que partie d'une alternative viable et durable au système agri-alimentaire actuel. En ne sous-estimant ni ne surestimant *a priori* ce potentiel, notre approche s'affirme comme une démarche d'objectivation. Il s'agit aussi de ne pas négliger les facteurs qui seraient peu favorables à une telle transformation du système agri-alimentaire.

Cet exercice peut paraître à première vue artificiel. Comme le soulignent Pollard, Roetman et Ward (2017), l'estimation des rendements potentiels et leur extrapolation sont difficiles et généralement considérées comme peu fiables, surtout quand elles sont basées sur des rendements commerciaux. Cela est dû en particulier à la grande variabilité des objectifs visés et des méthodes employées dans les jardins. Notre objectif était de définir une gamme de rendements potentiellement atteignables dans le contexte du jardinage domestique et d'en étudier leur application à l'échelle de surfaces de potagers d'un territoire périurbain francilien. Ce choix simplifie inévitablement les pratiques de jardinage et s'abstrait des réalités concrètes en termes de diversité des cultures implantées, de saisonnalité, et ne tient pas compte non plus des pratiques de transformation ou de conservation des récoltes pour une consommation en dehors de la saison de production.

De plus, il suppose que les trois performances productives sont atteignables, quelles que soient les surfaces, ce qui est peu probable dans le cas du jardinage domestique (par exemple, une surface de plusieurs centaines de mètres carrés avec le rendement maximum nécessiterait beaucoup plus de travail qu'une surface de 20 m²). Ce lien entre la surface du potager et la performance productive a déjà été constaté par Csortan, Ward et Roetman (2020) dans une étude des potagers domestiques en Australie. Les auteurs mentionnent que les petits potagers étaient conduits de façon plus intensive que les grands, avec des quantités d'intrants utilisés plus importantes et des résultats plus élevés par unité de surface. Plus proche de nous géographiquement, Marie (2019) constate également ce phénomène et détermine un seuil de 60 m² en dessous duquel le rendement considéré pour l'extrapolation des résultats est plus élevé (2 kg/m² au lieu de 1,2 kg/m² en moyenne pour les potagers de plus de 60 m²).

Les conditions nécessaires pour atteindre de bonnes performances productives ont déjà été soulignées par Glavan *et al.* (2018) dans une étude portant sur des jardins familiaux à Ljubljana, Milan et Londres. Ils mettent en évidence trois conditions pour répondre aux besoins annuels en légumes : (1) une taille de jardin suffisante, (2) une productivité accrue de la zone, et (3) un investissement en heures de travail adéquat. CoDyre, Fraser et Landman (2015) parviennent à la même conclusion, affirmant que les meilleures performances productives ne sont atteintes que lorsque des tailles minimales de potagers et des compétences solides en jardinage sont réunies. Enfin, la production d'aliments doit être un objectif en soi pour le jardinier, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas, ou se combine avec d'autres objectifs. À ce titre, Šiftová (2021b) constate qu'en contexte urbain, le jardin tenait en premier lieu un rôle récréatif, la production s'avérant plus secondaire dans les motivations.

Les résultats que nous présentons, à la fois d'estimation de performances productives atteignables et de pratiques réelles de jardiniers, montrent que le potentiel de production domestique pour fournir les fruits et légumes nécessaires au régime alimentaire quotidien existe mais qu'il concerne une infime fraction de la population à l'échelle du territoire étudié. L'enquête semble indiquer que ce potentiel de couvrir

une part significative de ses besoins avec l'autoproduction est réellement « exploité » et réalisé par une minorité de jardiniers.

Par ailleurs, si l'on met en perspective ces résultats avec l'ensemble de la population du territoire, la surface totale de potagers domestiques (environ 41 ha) n'est pas de nature à générer des volumes de production suffisants, et ne peut pas constituer même une fraction d'un système d'approvisionnement alimentaire alternatif. Ces résultats sont cohérents avec une analyse antérieure réalisée sur le plateau de Saclay et ses vallées qui montrait déjà la couverture très faible des besoins en fruits et légumes par le maraîchage et l'arboriculture professionnels : un peu plus de 60 ha de cultures de fruits et légumes pouvaient permettre de couvrir environ 5 % des besoins du territoire (Tedesco *et al.*, 2017).

Plusieurs sujets sont relativement peu abordés par les travaux portant sur le potentiel de couverture des besoins alimentaires par l'autoproduction. Il s'agit notamment des facteurs déterminants de la production liés à l'environnement, en particulier la qualité du sol. Les sols des zones pavillonnaires, majoritairement situées en périurbain, sont souvent en partie constitués de remblais, présentant un potentiel agronomique différent de celui des zones agricoles (Douay, Marot & Schwartz, 2019 ; Branchu & Montagne, 2020). Pour compenser une qualité des sols parfois médiocre dans ces zones pavillonnaires, une stratégie consiste à apporter des matériaux exogènes dans l'optique de constituer un support de culture plus favorable. Signalons toutefois que cette pratique de « création de sols », dite technosol, peut être une source de transfert de contaminants entre les matériaux et les cultures³. Ceci peut venir s'ajouter à la contamination des sols, résultant d'expositions atmosphériques liées à des activités industrielles urbaines comme l'évoquent Hume *et al.* (2021), ou qui trouve son origine dans les pratiques culturales (apports d'eau contaminée pour l'irrigation, de matières fertilisantes chargées en polluants) (Douay, Marot & Schwartz, 2019).

³ En 2022, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France a publié un guide « Aménager un jardin collectif ». La position de l'ARS est que « l'usage de technosol est à proscrire comme support de culture dans des jardins collectifs », <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/guide-amenager-un-jardin-collectif>.

En outre, l'impact actuel et futur du changement climatique sur la pratique potagère est de nature à remettre en question les références techniques du jardinage. Des facteurs tels que l'augmentation de la fréquence des canicules et l'évolution de la phénologie, avec des floraisons plus précoces ou, au contraire, un allongement de la production à l'automne auront une incidence de plus en plus importante sur les rendements. L'enquête précédemment citée de l'Unep (2019) mentionne à ce sujet que plus de 63 % des Français interrogés observent des signes de changement climatique dans leur jardin.

Ces considérations s'inscrivent dans un contexte d'engouement pour le jardinage depuis plusieurs années. Comme le souligne Allain (2022) :

La redécouverte actuelle du bien-être alimentaire inscrit le potager dans des pratiques de culture plus respectueuses, plus biologiques, plus intuitives, plus traditionnelles. Cette redécouverte est également révélatrice à la fois d'une réhabilitation de la plante potagère et de la beauté des mélanges végétaux, et, plus profondément, d'une remise en cause du mode de vie consumériste de la société actuelle.

L'enquête en ligne « Le jardin et vous », réalisée dans le cadre du projet TerriBio et dont nous avons présenté dans ce chapitre certains des résultats, confirme l'engouement actuel pour la pratique potagère. Parmi ceux qui n'ont pas et n'ont jamais eu de potagers, 62 % déclarent qu'ils souhaiteraient en disposer. Cependant, il est important de replacer l'enquête dans le contexte dans lequel elle a été menée, c'est-à-dire entre août et octobre 2020, en plein cœur de la pandémie de Covid-19, entre le premier et le second confinement. Cet engouement pour le jardinage durant la pandémie a été mentionné dans la littérature scientifique (Lal, 2020 ; Basarir, Al Mansouri & Ahmed, 2022) ainsi que dans des sources non académiques⁴.

Cette tendance s'inscrit plus profondément dans une transformation des systèmes agri-alimentaires, et comme évoqué en introduction de ce chapitre, d'une durabilité silencieuse, dans une variante plus radicale que

⁴ Voir notamment l'étude de « Promesse de fleurs » en 2020, <https://www.promessedefleurs.com/conseil-plantes-jardin/blog/le-jardinage-au-temps-du-confinement-les-resultats-de-notre-grande-enquete/>.

les réseaux alimentaires alternatifs. Cela dit, on constate généralement une moindre connaissance de la population dans ce domaine, la pratique du jardinage s'étant marginalisée au cours de la seconde moitié du *xx^e* siècle⁵. Il convient également de prendre en compte la compatibilité de la pratique du jardinage domestique avec nos modes de vie actuels, qui ne permettent pas toujours de dégager le temps et l'attention nécessaires au suivi de cultures. « C'est une filiation avec les jardiniers des siècles précédents qui a été perdue, une rupture consommée avec leur philosophie de travail et leur savoir-faire. » (Allain, 2022). Passer des résultats théoriques de production atteignable en situation de jardinage à une réalité concrète dans les territoires demanderait un profond changement de nos modes de vie.

Conclusion

Alors que la remise en cause des systèmes alimentaires « déterritorialisés » s'affirme, l'autoproduction est de plus en plus examinée pour sa capacité à répondre aux besoins alimentaires des populations. Même si les potagers domestiques ont été moins documentés dans ce domaine que leurs homologues collectifs, la littérature a commencé à fournir des éléments de connaissance sur le sujet. En cherchant à contribuer à celle-ci, nous avons développé une méthodologie pour estimer les performances productives à l'échelle des potagers du territoire d'étude. Le travail a été réalisé dans le cas d'un territoire périurbain assez vaste (un peu plus de 400 km²), où un travail de cartographie préalable avait permis de recenser et géolocaliser les potagers domestiques (4 201 potagers pour une surface globale d'environ 41 ha).

Sur la base d'une analyse bibliographique, trois niveaux de rendements, raisonnablement atteignables en condition de pratique potagère,

⁵ La perte de vitesse de la pratique potagère comporte des causes multiples, mais il est intéressant de noter qu'elle a pu être freinée par les règlements de lotissements comme le souligne Allain (2022) : « L'oubli dans lequel une partie de la société a entraîné le potager en le mettant au ban des jardins durant plusieurs décennies à partir des années 1970. La culture des légumes ou des arbres fruitiers, même conduits en espalier, est proscrite dans bien des règlements de lotissements urbains, établissant une hiérarchie entre les plantes d'agrément, les nobles, et les plantes utilitaires, les roturières, marquant par là même une distinction de rang dans le monde végétal. »

ont été déterminés et utilisés pour calculer des performances productives théoriques à l'échelle de l'ensemble des potagers du territoire. Les résultats permettent d'établir les ordres de grandeur, à la fois en termes de surfaces de potagers et de niveaux de rendements qu'il faudrait combiner pour obtenir des volumes de production qui correspondent aux besoins annuels en fruits et légumes des individus et des ménages associés. Cette contribution peut être importante par rapport aux besoins, voire les dépasser assez largement dans certaines configurations très spécifiques de surfaces et de rendements.

Ces résultats quantitatifs ont été complétés par ceux d'une enquête en ligne, réalisée en 2020, permettant de répertorier les réponses de 192 jardiniers du territoire au sujet de leurs pratiques potagères. La majorité des répondants déclarent une couverture faible de leurs besoins, ce qui vient corroborer les résultats de potentiels productifs calculés à l'échelle de l'ensemble des potagers du territoire. L'ensemble nous permet de relativiser la portée réelle de l'autoproduction et d'affirmer que les conditions (de surfaces, de rendements, de compétences) ne sont pas complètement réunies pour pouvoir constituer, chez une majorité de jardiniers, une réelle source d'approvisionnement en fruits et légumes.

Pour exploiter cette capacité, plusieurs facteurs doivent faire l'objet d'attention, tels que le potentiel agronomique des sols de jardins et leur qualité sanitaire ou l'impact du dérèglement climatique sur la pratique potagère. Plus largement, la compatibilité de la production domestique avec nos modes de vie actuels (temps, connaissances, transmission) demeure un enjeu majeur, alors même que paradoxalement, on constate un engouement très fort pour le jardinage, qui s'est affirmé comme un véritable secteur de marché depuis des années.

* * *

Les autrices tiennent à remercier l'ensemble des participants à l'enquête sur les jardins du projet TerriBio.

Références bibliographiques

- ALBERT Suzan J., BAAMEUR Aziz, DIEKMANN Lucy O., GRAY Leslie & ORTIZ Diego, 2016. « Vegetable Output, Cost Savings, and Nutritional Value of Low-Income Families' Home Gardens in San Jose, CA », *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 11 (3), p. 328-336, <https://doi.org/10.1080/19320248.2015.1128866>.
- ALLAIN Yves-Marie, 2022. *Une histoire des jardins potagers*, Paris, Éditions Quae.
- BASARIR Aydin, AL MANSOURI Noura. M. & AHMED Zienab F., 2022. « Householders Attitude, Preferences, and Willingness to Have Home Garden at Time of Pandemics », *Horticulturae*, 8 (1), p. 56, <https://doi.org/10.3390/horticulturae8010056>.
- BAUDELET Laurence, 2009. « Le jardinage urbain : un point presque aveugle de l'appareil statistique français », Paris, FMSH, Réseau international « Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature », Compte-rendu de séminaire, 14 mai, p. 12-14.
- BRANCHU Philippe & MONTAGNE David, 2020. « Les sols (péri)urbains : entre gradients d'anthropisation et de contamination », in C. Mougin, F. Douay, M. Canavese, T. Lebeau & E. Rémy (eds), *Les Sols urbains sont-ils cultivables ?*, Versailles, Éditions Quae, p. 18-23.
- BURGIN Shelley, 2018. « “Back to the future” ? Urban Backyards and Food Self-Sufficiency », *Land Use Policy*, 78, p. 29-35, <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2018.06.012>.
- CODYRE Michael., FRASER Evan D. & LANDMAN Karen, 2015. « How Does your Garden Grow? An Empirical Evaluation of the Costs and Potential of Urban Gardening », *Urban Forestry & Urban Greening*, 14 (1), p. 72-79, <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2014.11.001>.
- CONK Shannon J., 2015. *Quantifying Yields of Home and Community Gardens in Laramie*, Master Thesis, University of Wyoming, Laramie, Wyoming, USA.
- CSORTAN Goergia, WARD James & ROETMAN Philip, 2020. « Productivity, Resource Efficiency and Financial Savings: An Investigation of the Current Capabilities and Potential of South Australian Home Food Gardens », *PloS ONE*, 15 (4), <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0230232>.
- DANĚK Petr, SOVOVÁ Lucie, JEHLÍČKA Petr, VÁVRA Jan & LAPKA Miloslav, 2022. « From Coping Strategy to Hopeful Everyday Practice: Changing Interpretations of Food Self-Provisioning », *Sociologia Ruralis*, 62 (3), p. 651-671, <https://doi.org/10.1111/soru.12395>.

- DARLY Ségolène, FEUILLET Thierry & LAFORÊT Clémence, 2021. « Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space: Methodological Proposal for the Spatial Analysis of a Social Practice in the Greater Paris Urban Area », *Sustainability*, 13 (6), 3243, <https://doi.org/10.3390/su13063243>.
- DOUAY Francis, MAROT Franck & SCHWARTZ Christophe, 2019. *Jardins potagers : retour sur 30 ans de recherche en connaissance, évaluation et gestion des impacts*, Rapport technique, Ademe.
- EDMONDSON Jill L., CHILDS Dylan Z., DOBSON Miriam C., GASTON Kevin J., WARREN Philip H. & LEAKE Jonathan R., 2020. « Feeding a City – Leicester as a Case Study of the Importance of Allotments for Horticultural Production in the UK », *Science of The Total Environment*, 705, <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2019.135930>.
- FRANCEAGRI MER ET FÉDÉRATION NATIONALE DES JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS (FranceAgriMer et FNJFC), 2010. Évaluation de la production d'une parcelle de jardin familial, https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/rdd/documents/Conf-FAM-jardins02122010_2.pdf.
- GLAVAN Matjaž, SCHMUTZ Ulrich, WILLIAMS Sarah, CORSI Stefano, MONACO Federica, KNEAFSEY Moya, GUZMAN Paola, ČENIČ-ISTENIČ Majda & PINTAR Marina, 2018. « The Economic Performance of Urban Gardening in Three European Cities – Examples from Ljubljana, Milan and London », *Urban Forestry & Urban Greening*, 36, p. 100-122, <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.10.009>.
- GRAFIUS Darren R., EDMONDSON Jill L., NORTON Briony A., CLARK Rachel, MEARS Meghann, LEAKE Jonathan R., CORSTANJE Ron & WARREN Philip, 2020. « Estimating Food Production in an Urban Landscape », *Scientific Reports*, 10, p. 1-9, <https://doi.org/10.1038/s41598-020-62126-4>.
- HABERL Helmut, WIEDENHOFER Dominik, PAULIUK Stefan, KRAUSMANN Fridolin, MÜLLER Daniel B. & FISCHER-KOWALSKI Marina, 2019. « Contributions of Sociometabolic Research to Sustainability Science », *Nature Sustainability*, 2 (3), p. 173-184, <https://doi.org/10.1038/s41893-019-0225-2>.
- HUME Isobel V., SUMMERS David M. & CAVAGNARO Timothy R., 2021. « Self-Sufficiency through Urban Agriculture: Nice Idea or Plausible Reality? », *Sustainable Cities and Society*, 68, <https://doi.org/10.1016/j.scs.2021.102770>.
- JEHLIČKA Petr, ANČIĆ Branko, DANĚK Petr & DOMAZET Mladen, 2021. « Beyond Hardship and Joy: Framing Home Gardening on Insights from the European Semi-Periphery », *Geoforum*, 126, p. 150-158, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2021.05.018>.

- KIRKPATRICK Jamie B. & DAVISON Aidan, 2018. « Home-Grown: Gardens, Practices and Motivations in Urban Domestic Vegetable Production », *Landscape and Urban Planning*, 170, p. 24-33, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.09.023>.
- KRAUSMANN Fridolin, SCHAFFARTZIK Anke, MAYER Andreas, EISENMENGER Nina, GINGRICH Simone, HABERL Helmut & FISCHER-KOWALSKI Marina, 2016. « Long-Term Trends in Global Material and Energy Use », in H. Haberl, M. Fischer-Kowalski, F. Krausmann & V. Winiwarter (eds), *Social Ecology: Society-Nature Relations across Time and Space*, Springer, p. 199-216.
- LAL Rattan, 2020. « Home Gardening and Urban Agriculture for Advancing Food and Nutritional Security in Response to the COVID-19 Pandemic », *Food Security*, 12 (4), p. 871-876, <https://doi.org/10.1007/s12571-020-01058-3>.
- MARIE Maxime, 2019. « Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local : enseignements à partir de l'étude des cas de Rennes, Caen et Alençon », *VertigO*, 19 (2), <https://doi.org/10.4000/vertigo.26215>.
- MCCLINTOCK Nathan, MAHMOUDI Dillon, SIMPSON Michael & SANTOS Jacinto P., 2016. « Socio-Spatial Differentiation in the Sustainable City: A Mixed-Methods Assessment of Residential Gardens in Metropolitan Portland, Oregon, USA », *Landscape and Urban Planning*, 148, p. 1-16, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2015.12.008>.
- NICHOLLS Elizabeth, ELY Adrian, BIRKIN Linda, BASU Parthiba & GOULSON Dave, 2020. « The Contribution of Small-Scale Food Production in Urban Areas to the Sustainable Development Goals: A Review and Case Study », *Sustainability Science*, 15, p. 1585-1599, <https://doi.org/10.1007/s11625-020-00792-z>.
- PAYEN Florian Thomas, EVANS Daniel L., FALAGÁN Natalia, HARDMAN Charlotte A., KOURMPETLI Sofia, LIU Lingxuan, MARSHALL Rachel, MEAD Bethan R. & DAVIES Jessica A., 2022. « How Much Food Can We Grow in Urban Areas? Food Production and Crop Yields of Urban Agriculture: A Meta-Analysis », *Earth's Future*, 10, e2022EF002748, <https://doi.org/10.1029/2022EF002748>.
- POLLARD Georgia, ROETMAN Philip & WARD James, 2017. « The Case for Citizen Science in Urban Agriculture Research », *Future of Food: Journal on Food, Agriculture and Society*, 5 (3), p. 9-20, https://www.researchgate.net/publication/322400549_The_case_for_citizen_science_in_urban_agriculture_research.

- PUNGAS Lilian, 2019. « Food Self-Provisioning as an Answer to the Metabolic Rift: The Case of “Dacha Resilience” in Estonia », *Journal of Rural Studies*, 68, p. 75-86, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2019.02.010>.
- SANYÉ-MENGUAL Esther, GASPERI Daniela, MICHELON Nicola, ORSINI Francesco, PONCHIA Giorgio & GIANQUINTO Giorgio, 2018. « Eco-Efficiency Assessment and Food Security Potential of Home Gardening: A Case Study in Padua, Italy », *Sustainability*, 10 (7), p. 1-25, <https://doi.org/10.3390/su10072124>.
- SCHAFFARTZIK Anke, MAYER Andreas, GINGRICH Simone, EISENMENGER Nina, LOY Christian & KRAUSMANN Fridolin, 2014. « The Global Metabolic Transition: Regional Patterns and Trends of Global Material Flows, 1950-2010 », *Global Environmental Change*, 26, p. 87-97, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2014.03.013>.
- SCHUPP Justin L. & SHARP Jeff S., 2012. « Exploring the Social Bases of Home Gardening », *Agriculture and Human Values*, 29, p. 93-105, <https://doi.org/10.1007/s10460-011-9321-2>.
- ŠIFTOVÁ Jana, 2021a. « Food Self-Provisioning Motivations Revisited: Czech Home Gardens and their Food Production », *Geografie*, 126 (2), p. 149-167, <https://doi.org/10.37040/geografie.2021.002>.
- ŠIFTOVÁ Jana, 2021b. « Shaping the Urban Home Garden: Socio-Ecological Forces in the Management of Private Green Spaces », *Land Use Policy*, 111, <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2021.105784>.
- SMITH Joe & JEHLICKA Petr, 2013. « Quiet Sustainability: Fertile Lessons from Europe’s Productive Gardeners », *Journal of Rural Studies*, 32, p. 148-157, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2013.05.002>.
- SOVOVÁ Lucie, 2015. « Self-Provisioning, Sustainability and Environmental Consciousness in Brno Allotment Gardens », *Sociální studia/Social Studies*, 12 (3), p. 11-26, <https://doi.org/10.5817/SOC2015-3-11>.
- STALL William M., 1979. « Economic Value of a Home Vegetable Garden in South Florida », *Proceedings of the Annual Meeting of the Florida State Horticultural Society*, 92, p. 213-214.
- STEPHENS James M., CARTER Lawrence & VAN GUNDY Craig, 1980. « Economic Value of Vegetables Grown in North Florida Gardens », *Proceedings of the Annual Meeting of the Florida State Horticultural Society*, 93, p. 70-72.

- TAYLOR John R. & LOVELL Sarah T., 2012. « Mapping Public and Private Spaces of Urban Agriculture in Chicago through the Analysis of High-Resolution Aerial Images in Google Earth », *Landscape and Urban Planning*, 108 (1), p. 57-70, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2012.08.001>.
- TAYLOR John R. & LOVELL Sarah T., 2015. « Urban Home Gardens in the Global North: A Mixed Methods Study of Ethnic and Migrant Home Gardens in Chicago, IL », *Renewable Agriculture and Food Systems*, 30 (1), p. 22-32, <https://doi.org/10.1017/S1742170514000180>.
- TEDESCO Camille, PETIT Caroline, BILLEN Gilles, GARNIER Josette & PERSONNE Erwan, 2017. « Potential for Recoupling Production and Consumption in Peri-Urban Territories: The Case-Study of the Saclay Plateau near Paris, France », *Food Policy*, 69, p. 35-45, <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2017.03.006>.
- UNEP, 2019. *Les Français et leur jardin : une relation en transition*, Enquête Unep-Ifop, <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/base-documentaire/enquetes-de-lunep/>.
- VÁVRA Jan, DANĚK Petr & JEHLIČKA Petr, 2018. « What is the Contribution of Food Self-Provisioning towards Environmental Sustainability? A Case Study of Active Gardeners », *Journal of Cleaner Production*, 185, p. 1015-1023, <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.02.261>.
- ZAINUDDIN Zainil & MERCER David, 2014. « Domestic Residential Garden Food Production in Melbourne, Australia: A Fine-Grained Analysis and Pilot Study », *Australian Geographer*, 45 (4), p. 465-484, <https://doi.org/10.1080/00049182.2014.954299>.

CHAPITRE 4

Les services écosystémiques culturels rendus auprès des usagers des microfermes urbaines

Le paysage comme valeur structurante

Giulia GIACCHE, Jean-Noël CONSALES, Anne-Cécile DANIEL,
Baptiste GRARD & Claire CHENU

L'essor de l'agriculture en ville réinterroge à la fois l'urbanité et les systèmes agricoles. Les microfermes urbaines, formes émergentes d'agriculture urbaine, restent encore dans la littérature un objet peu connu. Notre étude, conduite sur 5 microfermes localisées à Paris et dans sa petite couronne, questionne les représentations et les pratiques à partir des perceptions de services culturels et paysagers rendus par celles-ci. Ce chapitre se propose d'analyser les fonctions remplies par les microfermes urbaines pour leurs adhérents. Pour ce faire, nous nous fondons sur l'exploitation des résultats d'un questionnaire réalisé auprès d'environ 70 adhérents de microfermes étudiées. Nous avons ensuite croisé ces résultats avec des entretiens réalisés auprès des salariés de ces microfermes, notamment lors de l'organisation d'un *focus group* dédié et d'entretiens semi-directifs. Nous détaillons ainsi le panel des services écosystémiques perçus avec un focus sur le service paysager qui semble se dégager en tant qu'élément structurant pour un grand nombre de bénévoles et d'agriculteurs. Ces derniers revendiquent ainsi leur intention de « fabriquer » des paysages agricoles dans un contexte éminemment urbain.

MOTS-CLÉS : microfermes, services écosystémiques, paysage, représentations, agriculture urbaine.

L'essor des microfermes urbaines : des formes émergentes d'agriculture en ville

Dans un contexte d'engouement grandissant des pouvoirs publics à l'égard de l'agriculture urbaine (Mayol & Gangneron, 2019 ; Anru, 2020), la question des services écosystémiques qu'elle fournit réellement à la ville (Aerts, Dewaelheyns & Achten, 2016) se pose de plus en plus. Force est cependant de constater qu'en la matière, les connaissances restent lacunaires, au regard de la diversité et de la spécificité des formes d'agriculture urbaine (Mayol & Gangneron, 2019). Parmi ces multiples formes, les microfermes apparaissent comme des objets de recherche relativement nouveaux (Morel, 2016 ; Aubry *et al.*, 2022) et singuliers. Elles se présentent, en effet, comme des espaces hybrides situés entre l'activité associative foisonnante des jardins collectifs et l'activité marchande des exploitations agricoles périurbaines, généralement tournées vers les circuits courts de distribution (Giacchè *et al.*, 2021).

Selon Daniel (2017), les microfermes urbaines se définissent comme des lieux de production de denrées alimentaires qui se caractérisent par la forte diversité de leurs activités. Mais elles se distinguent également par la commercialisation de tout ou partie de leurs productions, corrélée avec l'accueil de travaux bénévoles en complément des travaux effectués par des salariés. Les microfermes urbaines mobilisent généralement des surfaces réduites, bien qu'aucune limite n'ait réellement été fixée dans le contexte urbain, contrairement au contexte rural où un seuil de moins de 1,5 ha par actif¹ a été déterminé (Morel, 2016). Il existe en France 227 microfermes urbaines, dont la moitié dans la seule région Île-de-France (Afaup, 2023)².

Le présent chapitre se propose de contribuer à pallier le manque de connaissances sur les microfermes urbaines, en investissant le champ de

¹ Les structures d'accompagnement agricole indiquent normalement cette valeur seuil en tant que surface minimale recommandée pour une installation en maraîchage biologique diversifié en circuits courts.

² Ce chiffre est comptabilisé par l'Association française de l'agriculture urbaine (Afaup) en mars 2023. Les microfermes urbaines correspondent aux fermes urbaines participatives définies par l'Afaup comme « des fermes urbaines proposant une diversité d'activités (production, ateliers, événements culturels, restauration, visites, ...) et ont des revenus générés par la vente de produits agricoles inférieurs à 50 % du chiffre d'affaires », <https://www.observatoire-agriculture-urbaine.org/carte/>.

recherche des services écosystémiques, et plus précisément celui des services écosystémiques culturels. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les résultats obtenus dans le cadre du projet de recherche SEMOIRS³. Celui-ci a porté sur 5 microfermes urbaines localisées dans Paris et sa petite couronne. Nos investigations se sont plus particulièrement centrées sur les pratiques, les perceptions et les représentations des usagers à l'égard des différents services écosystémiques culturels fournis par ces formes d'agriculture urbaine.

Afin d'interroger les individus ou groupes d'individus plus ou moins directement concernés, notre démarche s'est fondée sur une distinction entre deux types d'acteurs : les agriculteurs urbains et les bénéficiaires plus ou moins réguliers des sites. Nous avons cherché à mesurer leurs appréciations des paysages générés par cette forme d'activité agricole. Quels sont les services écosystémiques culturels fournis par les microfermes urbaines selon ces différents types d'usagers (agriculteurs urbains et bénéficiaires) ? Quelles sont les pratiques, les perceptions et les représentations portées par ces usagers à l'égard des sites d'agriculture urbaine étudiés ? Quels discours associent-ils aux paysages structurés par cette activité agricole ?

Pour répondre à ces questions, nous définissons, tout d'abord, la notion de services écosystémiques, en montrant la diversité d'interprétations et de références sur ce sujet. Nous précisons ensuite notre méthodologie et les résultats obtenus. Nous détaillons le panel de motivations exprimées par les usagers à l'égard de cette nouvelle forme d'agriculture urbaine. Nous montrons enfin que le paysage est une valeur structurante pour un grand nombre de bénévoles et d'agriculteurs, ces derniers revendiquant leur intention de « fabriquer » des paysages agricoles dans un contexte éminemment urbain.

³ Évaluation des Services Écosystémiques rendus par les Micro-fermes urbaines et leurs Sols, 2018-2020, Financement de l'Agence de la transition écologique (Ademe), <https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/ecosys/Recherche/Projets/Projets-terminees/SEMOIRS>.

Les services écosystémiques culturels : un référentiel théorique à l'épreuve des microfermes urbaines

Les services écosystémiques culturels sont les bénéfices non matériels que l'humanité peut tirer des écosystèmes (Millennium Ecosystem Assessment [MEA], 2005). Ils se composent des catégories principales suivantes : les loisirs, l'esthétique, la valeur spirituelle, le bien-être et le tourisme. La 5^e version du Common International Classification of Ecosystem Services (Cices), lancée en 2011, propose une standardisation des types de services écosystémiques (Haines-Young & Potschin-Young, 2018). Dans ce cadre, les services culturels sont déclinés en 11 sous-catégories⁴. Enfin, à l'échelle nationale, c'est l'Évaluation française des écosystèmes et services écosystémiques (Efese) qui pointe la difficulté d'évaluer les services culturels (récréation, aménités paysagères, éducation et connaissances), en raison d'un manque de données et de connaissances (Efese, 2020).

Dans la littérature scientifique se retrouve aussi cette difficulté à spécifier les services écosystémiques culturels en raison notamment de leur hétérogénéité de traitement et du manque apparent de cohésion dans les approches et les méthodes d'évaluation qui les étudient (Milcu *et al.*, 2013). En ce sens, ils représentent un domaine de recherche relativement nouveau qui appelle à l'élaboration d'un cadre analytique efficace et reproductible.

Selon une étude lexicologique semi-quantitative réalisée sur 107 publications durant la période 2005-2012, les catégories les plus étudiées sont bien celles proposées par le MEA, à savoir le loisir et l'écotourisme, les valeurs esthétiques, spirituelles, éducatives et patrimoniales (Milcu *et al.*, 2013). De même Cheng *et al* (2019), à partir d'une analyse réalisée sur 293 publications durant la période 2003-2016, confirment cette tendance qui marque la domination des études portant sur les services

⁴ Utilisation expérientielle des plantes, des animaux et des paysages terrestres/marins dans différents contextes environnementaux ; utilisation physique des paysages terrestres/marins dans différents contextes environnementaux ; scientifique ; éducatif ; patrimoine culturel ; esthétique ; symbolique ; sacré et/ou religieux ; divertissement ; existence ; héritage.

récréatifs et d'écotourisme (environ 180 publications), la valeur esthétique (100 publications) ainsi que les valeurs spirituelles, religieuses et éducatives (environ 60 publications).

Evans *et al.* (2022), dans un article consacré aux services écosystémiques fournis par différentes formes d'agriculture urbaine (fermes, jardins familiaux, jardins partagés, serres, espaces *indoor*) et par des infrastructures vertes (espaces verts, espaces naturels, parcs, etc.) montrent qu'il y a une polarisation des études qui se focalisent sur les jardins partagés (145 publications) et les parcs (155 publications), avec une attention particulière portée à certains bénéfices, comme le bien-être physique et mental, ainsi que le loisir (81 publications) ou l'appréciation esthétique et artistique des lieux fréquentés (50 publications).

Le patrimoine culturel (8 publications), le « sens du lieu » ou l'expérience spirituelle (10 publications) restent, en revanche, très peu étudiés. Sur la base d'une revue de 166 articles, Artmann et Sartison (2018) confortent ces résultats et mettent en évidence la spécificité des services écosystémiques rendus par l'agriculture urbaine et périurbaine. Dans cette étude, la dimension touristique apparaît comme la moins importante (0,9 % du total des citations), par rapport à « l'expérience de la nature » (17 %), « l'éducation et l'apprentissage » (27 %) et « le loisir et la santé mentale et physique » (33 %) qui sont les plus cités.

Dans leur article, Sanyé-Mengual *et al.* (2020) se focalisent sur la perception de trois groupes sociaux liés à l'agriculture urbaine : le grand public, les agriculteurs urbains, et les acteurs socioéconomiques du territoire. De manière générale, l'ensemble de ces groupes sociaux reconnaissent l'apprentissage individuel et l'éducation comme le principal service écosystémique fourni par l'agriculture urbaine. En revanche, le grand public et les acteurs socioéconomiques se focalisent sur le loisir et l'amélioration de la santé mentale. Les agriculteurs urbains et le grand public citent également l'amélioration du contact avec la nature et la spiritualité comme des services importants. Sanyé-Mengual *et al.* (2020) remarquent que les agriculteurs urbains apprécient différemment les services en fonction de leur projet. Par exemple, une importance majeure est attribuée aux services culturels par les agriculteurs qui travaillent dans des fermes périurbaines en circuits courts (vente

directe ou Amap) et par des porteurs de projets de jardins communautaires. À l'inverse, des porteurs de projets de serres de haute technologie et d'agriculture *indoor* leur confèrent moins d'importance.

De fait, au vu de ce rapide état de l'art, il est difficile de dégager un référentiel. La perception des services écosystémiques rendus apparaît très contextuelle, c'est-à-dire qu'elle varie fortement en fonction des formes d'agriculture urbaine et des acteurs concernés. Force est, par ailleurs, de constater la quasi-absence des microfermes urbaines dans la littérature internationale. C'est précisément ici que se situe notre intérêt scientifique. Nous nous demandons, en effet, quels sont les services écosystémiques culturels fournis et perçus par les microfermes urbaines auprès de leurs différents types d'usagers. Face à cette question, nous formulons l'hypothèse que le paysage constitue un élément structurant pour l'appréhension de ces services par les porteurs de projets et les usagers des microfermes.

Matériel et méthode : une enquête de terrain exploratoire et participative

Nous avons voulu qualifier et mesurer les services écosystémiques culturels rendus par les nouveaux objets que constituent les microfermes urbaines, dans un contexte urbain dense, celui de Paris. Pour cela, nous avons déployé une méthode en trois étapes. Tout d'abord, nous avons sélectionné ces microfermes (étape 1). Afin de mieux identifier les fonctions remplies par ces sites d'agriculture urbaine auprès de leurs adhérents et de leurs salariés, nous avons ensuite cherché à interroger les pratiques, les perceptions et les représentations de ces derniers quant aux services culturels et paysagers rendus par les microfermes (étape 2). Pour ce faire, nous nous sommes fondés (i) sur un questionnaire réalisé auprès d'environ 80 usagers ; (ii) sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès des animateurs de chacun des sites étudiés et d'un atelier participatif réunissant les chefs de projets concernés. Enfin, les données ainsi collectées ont été analysées (étape 3).

Nous détaillons ci-dessous chacune de ces étapes.

Étape 1 : la sélection des fermes

Nous avons sélectionné 5 microfermes urbaines dans Paris et sa petite couronne. Nous avons cherché une diversité de sites présentant des différences en termes d'emprise exploitée (d'une centaine de mètres carrés à quelques hectares), de localisation (aux pieds d'immeubles, dans des parcs ou sur des toits), de fonctions principales (production, éducation, insertion par le travail, organisation d'évènements culturels et festifs), et de dates de création (de 1992 à 2016). Les seuls dénominateurs communs entre ces sites d'étude sont leur statut associatif et leur multifonctionnalité. Nous avons choisi des microfermes ouvertes ponctuellement (lors d'évènements) ou régulièrement (d'une à plusieurs fois par semaine) à un large public, et porteuses d'activités diverses, localisées à proximité de moyens de transport en commun (5-10 min du métro ou RER). Par ailleurs, 4 sites sur 5 ont signé une convention d'occupation à titre précaire, généralement inférieure à trois ans (Tableau 1). Au sein des 5 microfermes investiguées, un travail d'observation a été réalisé par une participation aux activités proposées par chacune des structures. Cette démarche nous a conduits à distinguer les principaux services écosystémiques culturels fournis par ces microfermes.

	Commune	MFU 1	MFU 2	MFU 3	MFU 4	MFU 5
	Statut	Nanterre	Paris / Vincennes	Paris 20 ^e		Aubervilliers
Informations sur le site	Date de création	Association loi 1901				
	Statut foncier	1992	2013	2014	2014	2016
		En négociation avec la ville depuis 2016	Convention d'occupation précaire avec la mairie de Paris jusqu'à 2020 (renouvelée depuis)	Convention avec la Dasc ^{ca}	Convention avec la Dasco + financement des travaux par le département	Accord avec le propriétaire du site
	Lieu d'implantation	Au-dessus d'autoroute en proximité d'un campus universitaire, d'une voie ferrée et de routes. Pleine terre	Parc historique / pleine terre	Collège parisien / toiture - sur technosol	Collège parisien (Rep ^b) / pleine terre	Centre commercial / toiture sur technosol
	Surface totale du site allouée	40 000 m ²	~ 1100 m ²	145 m ²	~ 5 819 m ²	698 m ²
	Surfaces utiles cultivées	1 648 m ²	683 m ²	80 m ²	3 205 m ²	397 m ²
Informations sur projet	Fonction principale	Culturelle	Participative	Éducative	Éducative	Insertion au travail
	Activités organisées	Ateliers, workshops, chantiers participatifs, fêtes, événements culturels et artistiques, woofing, team building et expérimentation en lien avec une problématique de contamination des sols	Visites, ateliers, chantiers participatifs et séminaires	Visites, ateliers pour les scolaires et chantiers participatifs	Visites, ateliers, chantiers participatifs, séminaires, team building et formations	Chantiers, insertion par le travail, visite et team building

Tableau 1 – Principales caractéristiques des microfermes urbaines (2019-2020)*a. Direction des affaires scolaires. / b. Réseau d'éducation prioritaire.*

© Auteurs.

Étape 2 : une enquête par questionnaire, entretiens et focus group

Le questionnaire pour les usagers a été soumis en ligne et diffusé par les associations à leurs adhérents et/ou usagers. Il a été structuré suivant trois sections principales de questions. La première section concerne le niveau de connaissances des répondants à propos des lieux d'agriculture urbaine et de leur fréquentation. Des questions ouvertes et fermées ont alors été posées sur les motivations, la fréquence de participation, la saisonnalité de leur expérience au sein des microfermes urbaines sélectionnées. La deuxième section a pour objectif de mettre en évidence leur perception des services (récréation, esthétique, éducation, bien-être et sociabilité) rendus par les microfermes urbaines. Pour chaque catégorie de services, nous avons alors formulé des questions ouvertes et fermées, permettant de fournir des éléments à la fois qualitatifs et quantitatifs sur la perception des services ou des disservices rendus par les microfermes urbaines. Ces questions ont également été formulées en référence aux indicateurs et métriques identifiés lors de notre analyse bibliographique (Tableau 2). Enfin, la troisième section a permis de recueillir des informations socio-économiques à propos des répondants, afin de dégager d'éventuelles corrélations entre les caractéristiques de ces derniers et les différentes perceptions des services écosystémiques culturels rendus, en général, et des services paysagers, en particulier.

Services écosystémiques	Indicateurs	Métriques
Récréatif	Participation aux activités récréatives	Nombre et type d'activités proposées et nombre de participants Pratiques préférées / échelle de 1 à 10
Esthétique	Valeur esthétique du paysage	Échelle de 1 à 10
Éducation	Connaissances, savoir et savoir-faire acquis	Types de compétences acquises et leurs utilisations Modalités de transmission des connaissances
Bien-être	Effets sur les plans mental et physique	Échelle de 1 à 5 afin d'indiquer le niveau d'accord avec 7 formulations proposées concernant des sensations positives et négatives
Social	Relations sociales	Nombre de personnes connues dans la ferme et fréquentées à l'extérieur

Tableau 2 – Métriques proposées pour l'évaluation de services écosystémiques culturels fournis par les microfermes auprès de leurs usagers

© Auteurs.

Nous avons réalisé une enquête qualitative auprès des chefs de projet et des chefs de culture des microfermes. L'enquête auprès de 4 chefs de projet portait sur la stratégie générale de la structure et les caractéristiques de leur public. L'enquête auprès des 5 chefs de culture visait les activités opérationnelles⁵, notamment liées à l'animation. Une autre série de questions a porté plus spécifiquement sur leur définition et leur perception des services écosystémiques.

Selon la même logique d'étude, nous avons organisé, le 3 juin 2019, un atelier participatif réunissant tous les chefs de projet et quelques chefs de culture de l'ensemble des microfermes étudiées. L'objectif était, d'une part, d'aboutir à une définition des services écosystémiques par

⁵ Les activités du chef de culture sont variées et vont de l'établissement des plans culturels à l'exploitation et la gestion générale du site : choix des espèces cultivées, irrigation, amendement, fertilisation, etc.

les acteurs mobilisés et d'autre part, de rendre compte de leur vision des services rendus par chacune des microfermes étudiées.

Étape 3 : le traitement des données

L'ensemble des méthodologies d'enquête mobilisées a donné lieu à des modes de traitement différenciés. Une analyse descriptive linéaire a ainsi été appliquée au questionnaire. Elle a été réalisée par l'intermédiaire du logiciel Excel. Par ailleurs, le contenu discursif des questions ouvertes a été étudié grâce au logiciel de lexicométrie Voyant-Tool, afin de générer des nuages de mots représentatifs de la parole des acteurs (Clarimont, 2021). Ce logiciel nous a également permis de réaliser des graphes de corrélation entre les mots utilisés et les caractéristiques socioéconomiques de personnes enquêtées.

Les contenus des entretiens ainsi que ceux de l'atelier participatif de juin 2019 ont été soumis à une analyse de discours. Celle-ci s'est fondée sur une grille de lecture portant, d'une part, sur les perceptions des services écosystémiques par les acteurs interrogés et, d'autre part, sur la dimension paysagère attribuée, par ces mêmes acteurs, aux microfermes urbaines.

Le paysage, un service écosystémique culturel structurant

Une diversité de fonctionnements et de services rendus

Les services écosystémiques culturels rendus par les microfermes urbaines s'expriment au travers de pratiques (agricoles, sociales et culturelles), de connaissances, de perceptions (de services ainsi que du paysage produit) et de représentations d'individus ou de groupes d'individus plus ou moins directement concernés par ces formes d'agriculture urbaine. Un grand nombre d'activités sont exercées au sein des microfermes urbaines, en fonction des principaux objectifs qui leur sont assignés. Sur la base de l'analyse documentaire, des résultats d'observation et des entretiens avec les chefs de projet et les chefs de culture, nous avons pu mettre en relation les activités proposées avec les services écosystémiques culturels délivrés (Tableau 3).

Microfermes urbaines (MFU)	Services rendus		
	Fonction principale	Activités	Service écosystémique culturel
MFU 1	Culturelle	Ateliers, chantiers participatifs, soirées, événements culturels et artistiques, <i>woofing</i> , <i>team building</i> et expérimentations scientifiques	Éducation / Social / Récréatif / Politique / Paysage / Bien-être / Inspiration artistique
MFU 2	Participative	Visites, ateliers, chantiers participatifs et séminaires	Social / Éducation / Loisirs / Bien-être / Valeur intrinsèque de la biodiversité
MFU 3	Pédagogique	Visites, ateliers scolaires et chantiers participatifs	Éducation / Social / Bien-être / Loisirs
MFU 4	Pédagogique	Visites, ateliers, chantiers participatifs, séminaires, <i>team building</i> et formations	Éducation / Social / Loisirs / Bien-être / Sentiment d'appartenance
MFU 5	Insertion par le travail	Chantiers, stages, visites et <i>team building</i>	Éducation / Social / Loisirs

Tableau 3 – Activités et services culturels rendus par les microfermes urbaines

© Auteurs.

La MFU 1 a pour objectif de rendre l'agriculture accessible à tous dans un décor paysan et poétique. Elle organise une grande diversité d'activités (Tableau 3) : des soirées de musique électronique ou des pièces de théâtre et des lectures de poésie, ainsi que des ateliers spécifiques (par exemple, sur l'apiculture). Outre ses nombreuses activités culturelles, la MFU 1 propose des résidences d'artistes. Par conséquent, la capacité à susciter de l'inspiration artistique est l'un des services écosystémiques culturels qui distingue cette MFU des autres. Par ailleurs, le chef de culture de la MFU 1 a pointé la dimension politique véhiculée par le projet qui vise à apporter « une proposition politique pour une autre agriculture, une autre société, ainsi que la création d'un mouvement politique public ».

La MFU 2 a pour objectif de produire et vendre collectivement les denrées agricoles cultivées sur la base d'une activité participative. En parallèle, les membres et le salarié organisent des visites et des ateliers

thématiques rémunérés. Le projet est à la fois productif et pédagogique. Les membres pratiquent le jardinage dans le but d'améliorer leurs compétences afin d'accroître les rendements moyens, au fil des années. Ils ont également souligné la valeur intrinsèque de la biodiversité du site et affirmé que cette dernière contribue à sensibiliser les nombreux visiteurs occasionnels aux valeurs agri-culturelles de la MFU.

Une seule association gère les MFU 3 et MFU 4 situées, toutes les deux, dans des établissements scolaires. Elle utilise l'activité maraîchère comme support pédagogique à destination des élèves des collèges concernés, mais aussi d'autres personnes intéressées pour se former à l'horticulture ou participer à la vie associative. Le chef de projet a ainsi souligné que les élèves recherchent, à travers cette pratique, une proximité physique et cognitive avec la nature. Celle-ci les aide à imaginer un futur plus amène, grâce à la vision d'une ville plus verte. Par ailleurs, le responsable des cultures de la MFU 4 a ajouté que le jardinage développe « le sentiment d'appartenance » à l'école. Le chef de projet de cette même ferme a souligné que certains élèves développent un intérêt particulier pour l'agriculture, ce qui peut, dans certains cas, les amener à poursuivre une formation professionnelle dans ce domaine.

La microferme la moins accessible est la MFU 5. Elle a pour objectif de favoriser la réinsertion par le travail en s'appuyant sur l'activité agricole (production et vente). Selon le chef de culture, ces activités aident les employés à développer une prise de conscience quant à l'alimentation. Elles favorisent aussi la reconnexion de ces personnes en difficulté avec la nature et l'environnement. Ponctuellement, des visites publiques sont organisées afin de diversifier les activités des salariés et de leur apporter des compétences dans le domaine de l'animation.

De manière assez générale, nous constatons que la production alimentaire n'est pas l'objectif principal de ces formes d'agriculture urbaine. En effet, les microfermes urbaines sont surtout considérées comme un support pour des activités d'ordre social et culturel.

Les profils des usagers des microfermes urbaines

Les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne sont au nombre de 71. Cependant, eu égard à l'extrême volatilité et variabilité des usagers

qui fréquentent plus ou moins régulièrement les microfermes, il est difficile de mesurer précisément la représentativité de cet échantillon par rapport à la population-source. Le questionnaire nous permet cependant d'obtenir des premiers éléments quant aux pratiques en lien avec ces fermes, ainsi qu'aux perceptions des services rendus selon ces usagers.

D'un point de vue sociodémographique, les répondants se caractérisent par une certaine hétérogénéité : les usagers sont aussi bien des étudiants de 18 ans, des quarantenaires en reconversion professionnelle ou des retraités de plus de 66 ans. Néanmoins, la classe d'âge la plus représentée se situe entre 26 et 35 ans (Figure 1). Cette population est, par ailleurs, marquée par un niveau de scolarité relativement élevé (supérieur à bac + 2). Malgré l'inscription éminemment urbaine des sites étudiés, on constate que 15 personnes sur les 71 enquêtées ont déjà exercé un métier en rapport avec l'agriculture ou la nature.

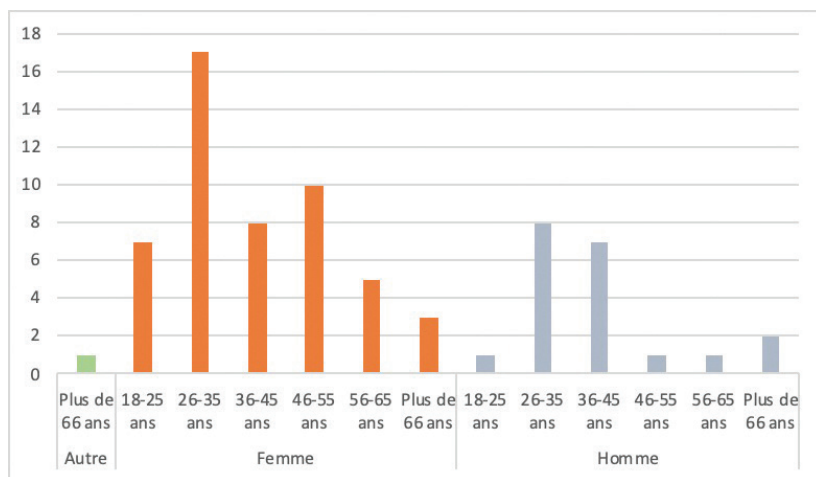


Figure 1 – Le profil des répondants au questionnaire

© Auteurs.

D'un point de vue géographique, il faut noter que la moitié des répondants mettent entre dix et trente minutes, en moyenne, pour rejoindre la microferme pratiquée depuis leur domicile. Selon les cas, les déplacements

s'effectuent en transports en commun (56 % des cas), à vélo (33 %), à pied (5 %) ou en voiture (6 %) ; 13 % des répondants seulement résident à moins de dix minutes à pied ou à vélo de la microferme fréquentée. Les 37 % restants habitent entre trente minutes et une heure du site.

Les motivations des usagers et les services rendus

La fréquentation des microfermes est également variable : 48 % des répondants participent aux activités de façon régulière (une à plusieurs fois par mois), 38 % le font moins d'un jour par mois et 14 % une seule fois par mois. La saisonnalité affecte le rythme de fréquentation, puisque près de la moitié des répondants ne viennent pas dans les microfermes en hiver.

Les motivations exprimées quant à cette participation sont multiples. Elles se justifient par : (i) l'ambiance générale des lieux (pour 76 % des répondants), (ii) la proximité avec la nature (68 %), (iii) la possibilité d'apprendre le maraîchage ou le jardinage (61 %), (iv) le contact avec d'autres personnes (55 %), ainsi que (v) la tranquillité du lieu (27 %). À la question « Qu'aimez-vous faire dans les microfermes ? », 38 % des usagers répondent préférer les activités de jardinage (préparer les planches de culture, semer, repiquer, tailler, arroser, etc.), tandis que 62 % optent pour des actions plus génériques qui vont dans le sens d'une reconnexion avec les autres et avec la nature (aider, observer, discuter, prendre le temps, accéder à la tranquillité). Les réponses sont cependant variables en fonction des microfermes. Pour la grande majorité (70 %) des répondants de la MFU 1, ce sont les activités culturelles qui priment sur les activités agricoles. En revanche, pour les MFU 3 et MFU 4 c'est le jardinage (ex. sciage, arrosage, récolte, etc.) qui est plébiscité. Pour la MFU 2, c'est à la fois l'agriculture et la vie associative qui motivent les participants. Ces tendances s'expliquent au regard des objectifs portés par chacune des microfermes.

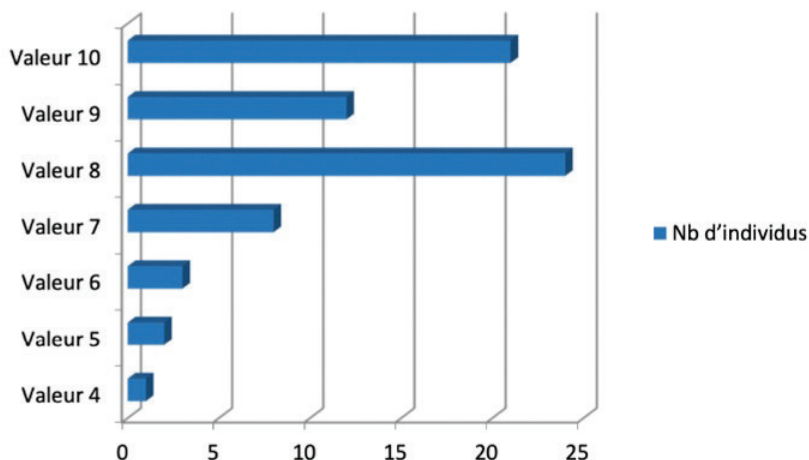


Figure 2 – Valeur attribuée au paysage par les usagers des microfermes (n = 71)

© Auteurs.

Quatre-vingt-quinze pour cent des répondants ressentent des effets positifs sur leur bien-être du fait de la fréquentation des microfermes. Ils attribuent ainsi une note égale ou supérieure à 4 (sur une échelle de 1 à 5) aux énoncés du questionnaire évoquant les sentiments d'« apaisement » et de « relaxation » ; 82 % de ces personnes attribuent la même note à la « réduction du stress » que permettent les microfermes. En matière de bien-être physique, 53 % des répondants attribuent une note égale ou supérieure à 4 à l'affirmation selon laquelle « la pratique d'activités à la ferme leur permet d'avoir une meilleure endurance/un meilleur rythme cardiaque » ; 12 % affirment avoir « mal au dos après avoir jardiné ».

De façon générale, ces résultats montrent que les utilisateurs des microfermes ressentent un impact positif des activités générées par celles-ci sur leur bien-être mental et physique.

Par ailleurs, dans un grand nombre de cas, le paysage revêt une importance toute particulière pour ces usagers. En effet, 87 % d'entre eux estiment que celui-ci est un argument majeur dans la fréquentation du site. À la question de l'évaluation de l'esthétique de la microferme

pratiquée, les usagers (n = 71) attribuent la note moyenne de 8,42 sur une échelle allant de 1 à 10 (Figure 2).

Les microfermes urbaines sont perçues à la fois comme des espaces urbains et agricoles. Ainsi, pour les répondants, le terme oxymorique de « ferme urbaine » semble bien caractériser ces lieux. En revanche, si certaines personnes les qualifient uniquement d'espaces verts, plus de la moitié des enquêtés les associent autant à des fermes qu'à des espaces verts (Figure 3). Leur dimension agricole apparaît, par conséquent, aussi importante que leur dimension récréative et environnementale.

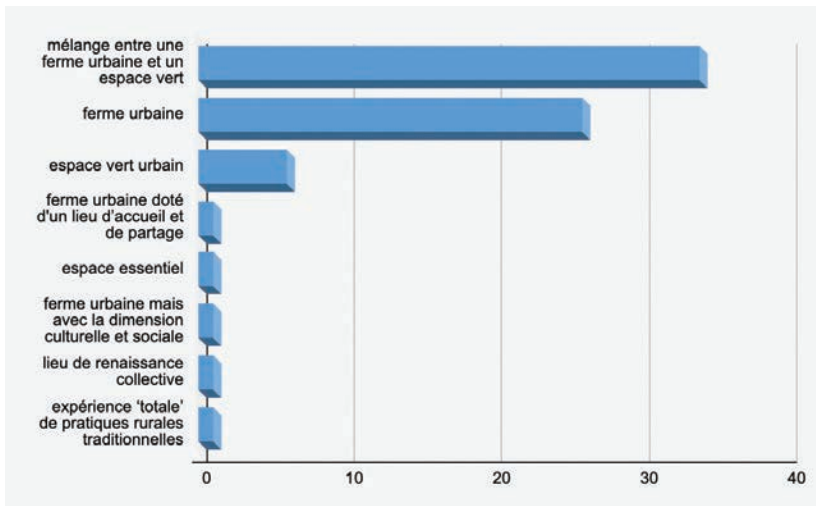


Figure 3 – La perception des microfermes par leurs usagers (n = 71)

© Auteurs.

Par ailleurs, la partie qualitative du questionnaire a notamment permis de déterminer les trois éléments paysagers qui, selon les répondants, décrivent le mieux les microfermes pratiquées. De façon générale, ces usagers mobilisent essentiellement un vocabulaire qui renvoie à la ruralité. Ils utilisent ainsi des mots relevant tantôt du bâti vernaculaire (maison, pierres sèches, serres, etc.), tantôt de l'agrosystème (arbres, verdure, arbustes, planches, prairies) pour qualifier ces paysages (Figure 4).

Si le genre des personnes enquêtées ne semble pas influencer significativement le contenu des discours (Figure 4 B), il convient tout de même de noter des variations sensibles dans le vocabulaire utilisé, en fonction des caractéristiques socioéconomiques des répondants (Figure 5). Les personnes ayant les revenus les plus faibles ont tendance à souligner l'esthétique agricole des microfermes urbaines (ex. arbres-cheminements-arbustes), tandis que les personnes possédant les plus forts revenus mettent en exergue le caractère hybride, entre ville et campagne, de leurs paysages (ex. arbres-bâtimENTS-maison), ainsi que leur intégration au sein des tissus urbains.

En outre, de réelles différences de vocabulaire se font jour en fonction de l'âge des personnes interrogées (Figure 6). Les répondants les plus âgés (plus de 56 ans) sont plus attentifs à des éléments environnementaux (ciel, lumière, espèces) et, de fait, à la diversité végétale (fruitière, genêts, variétés). À l'inverse, les répondants les plus jeunes restent focalisés sur les éléments structurants du paysage (friches) et sur les aménagements (cheminements, pierres sèches, etc.). Les adultes entre 26 et 55 ans sont, quant à eux, sensibles à des éléments d'ambiance (amphithéâtre, bois, cascade).

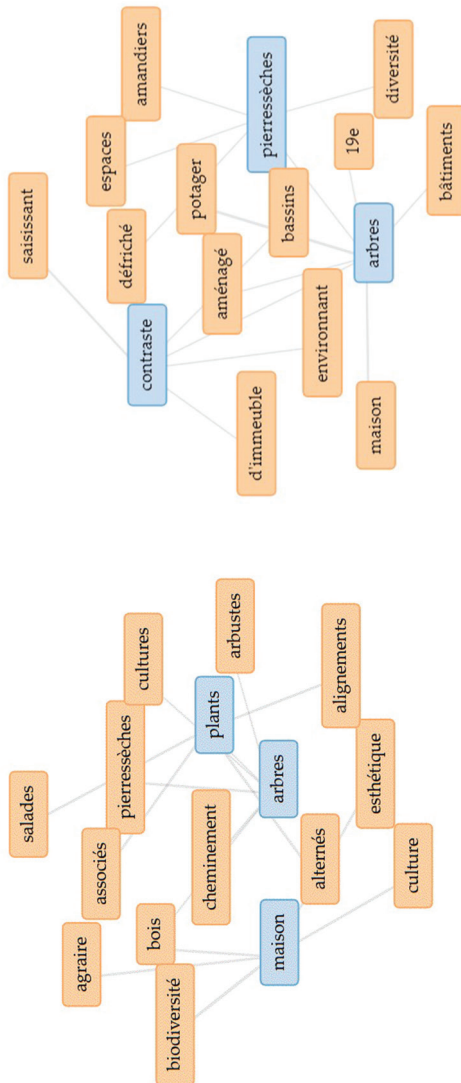


Figure 5 – Vocabulaire mobilisé en fonction des revenus : moins de 1000 euros (gauche) et plus de 3 000 euros (droite)

© Auteurs.

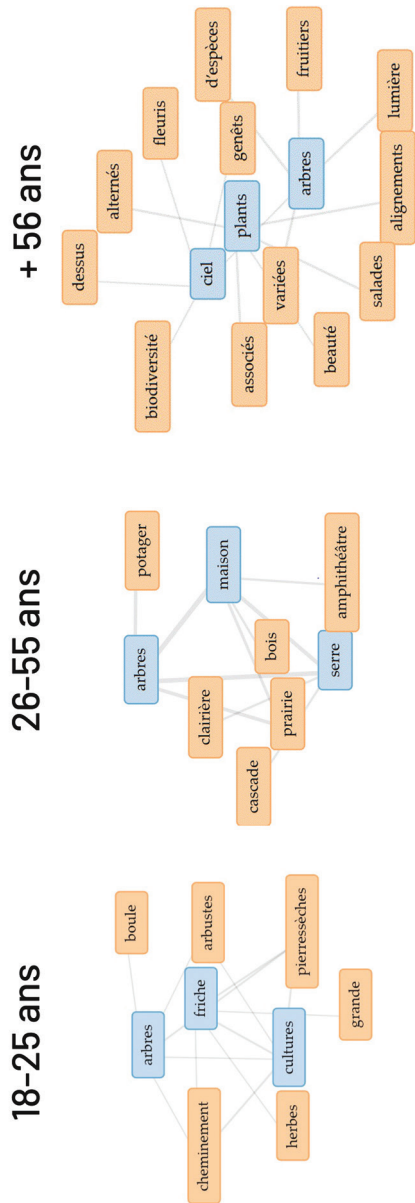


Figure 6 – Vocabulaire mobilisé en fonction de l'âge
© Auteurs.

Les microfermes au service de la biodiversité urbaine : le point de vue des chefs de projet et des chefs de culture

Grâce à l'atelier participatif réalisé auprès des chefs de projet et de culture, nous avons pu mettre en exergue les perceptions et les représentations de ces acteurs quant aux services écosystémiques rendus par les microfermes. Pour eux, ces espaces d'agriculture urbaine sont tout d'abord désignés pour leurs dimensions pédagogiques, notamment en matière de pratiques culturelles. Au sein des microfermes urbaines, cet apprentissage se fait essentiellement grâce au partage des savoirs et des savoir-faire des usagers.

Un chef de projet (MFU 2) témoigne ainsi :

Les pratiques culturelles sont importantes, parce qu'elles correspondent à des savoir-faire qui en milieu urbain sont méconnus, des savoir-faire complexes. Les fermes sont donc des lieux où on peut apprendre, partager les connaissances ; les fermes sont des lieux où on partage des savoir-faire.

Pour les chefs de projet, les microfermes sont ensuite considérées comme des espaces d'observation de la nature, ainsi que de la biodiversité végétale et du sol :

Il s'agit de savoir comment on essaye de préserver un sol et de savoir ce qu'il y a à l'intérieur. J'ai découvert une vie du sol quand j'ai découvert les pratiques culturelles. C'est une découverte de voir les services que la nature nous rend, de voir comment on peut contribuer à maintenir cette richesse avec nos pratiques.

Enfin, la dimension paysagère de l'agriculture urbaine est mise en avant par des porteurs de projets qui soulignent la valeur esthétique des espaces cultivés au sein de la ville. Selon eux, celle-ci semble fabriquer des cadres de vie amènes et attractifs : « La ferme, c'est un lieu de rencontre, d'esthétique et d'attractivité. C'est pourquoi il y a beaucoup de bailleurs sociaux et d'entreprises qui s'y intéressent. Ça explique le boom de l'agriculture urbaine. ».

Un autre chef de culture (MFU 1) déclare, en outre :

La ferme, c'est un patrimoine dans deux sens. Nous on se pose la question de participer aux Journées du patrimoine. Parce qu'on

construit, dans un sens matériel, dans un projet, une restauration de sol et on plante des arbres. On fait des choses sur le long terme. Dans un sens immatériel, on transmet des savoirs et savoir-faire [...]. La ferme est un outil urbanistique qui fabrique du territoire et du terroir, car nous sommes en train d'inventer un concept de terroir : l'AOBB, c'est-à-dire Appellation d'Origine de Bonheur en Banlieue.

Malgré le fait que les chefs de projet et de culture interrogés se retrouvent dans le cadre de pensée des services écosystémiques, certains d'entre eux restent sceptiques quant à leur mesure par l'intermédiaire de critères quantitatifs :

Utiliser des données et quantifier les services pour aller monter des projets de subventions n'est pas la bonne solution, car on alimente et on justifie un système d'attribution de subventions et de soutiens politiques qui n'est pas correct. Je ne crois pas trop dans les approches quantitatives qui ne restituent pas forcément la réalité qui est évidemment plus complexe. On ne peut pas être représentés par des nombres.

Les entretiens réalisés auprès des chefs de culture ont, par ailleurs, permis de préciser la pensée de ces acteurs quant à la dimension paysagère des sites d'agriculture urbaine. Pour eux, les microfermes sont des outils d'amélioration du cadre de vie, en général, et de l'esthétique urbaine, en particulier.

J'avais discuté avec une maman d'élève qui trouvait ça chouette de par sa fenêtre pouvoir voir des gens qui bossent – enfin qui jardinent – ça paraît agréable, tous les aménagements paysagers aussi. L'impact paysager... oui on nous dit souvent que ça a changé, que c'est beau et tout ça, mais j'ai pas de chiffres précis à t'apporter là-dessus... En termes social, on apporte un gros plus, en termes paysagers, en termes d'innovation – de repenser la ville – en termes humains aussi. (Chef de culture – MFU 4)

L'esthétique des microfermes semble alors relever à la fois d'un idéal et d'un idéal procédant de la ruralité :

[...] ce qui donne au champ la dimension d'un paysage rural et du coup je pense que c'est ce qui donne aussi cette dimension-là de dépaysement que les gens ont à portée de métro ou à portée de RER... et qu'il y'a pas besoin de prendre un vol charter pour avoir l'impression de se dépayser et qu'en fait on est à quinze minutes

de Châtelet dans un bout de campagne, ça je trouve que c'est vraiment un truc qui tient la route. (Chef de culture – MFU 1)

Mais il apparaît évident que la microferme constitue surtout un paysage agricole singulier qui se fond dans le tissu urbain. Elle se situe donc au-delà des représentations liées aux exploitations rurales traditionnelles :

On est entourés d'échelles, d'équipements de sécurité, de VMC... Donc y'a la plante et la terre qui viennent faire une partie... les microfermes... ça correspondait pas à ce qu'il y avait derrière mon cadre imaginaire puisque du coup on n'est pas du tout sur une ferme quoi, enfin c'est pas, c'est trop bitumeux par rapport à ma conception de la ferme... on associe tous la ferme au rural. Après micro, ça porte son nom on n'a pas beaucoup de place, mais c'est surtout cet aspect bitumeux encore qu'ici on a un mètre de sol donc quand on laisse un peu pousser la végétation ça peut être sympa, et puis après y'a la vue de Paris, ça c'est un aspect qu'est aussi, qu'est génial, on a une vue sur ce lieu, une vue que personne d'autre n'a. Et une belle vue, là sur Aubervilliers, voir toutes les friches en travaux, c'est des vues que j'adore. (Chef de culture – MFU 5)

Conclusion : vers la reconnaissance des paysages des microfermes urbaines

Au sein des microfermes urbaines, un grand nombre d'activités sont proposées. Celles-ci génèrent une grande diversité de services écosystémiques culturels. Généralement, ces sites d'agriculture urbaine procurent un ressenti positif et du bien-être aux personnes qui les fréquentent. Pour les agriculteurs urbains, il apparaît clairement que les microfermes urbaines se distinguent pour leurs fonctions éducatives, que ce soit en matière de pratiques culturelles ou de biodiversité. Cependant, pour les usagers plus ou moins réguliers, les avis exprimés restent dominés par des considérations paysagères. Pour eux, en effet, l'ambiance des lieux fréquentés et le contact avec la nature constituent des motivations supérieures à celles attribuées à l'apprentissage du jardinage.

Dès lors, cette dimension paysagère des microfermes urbaines semble plus importante que leur dimension agricole, même si cet état de fait varie sensiblement d'un contexte territorial à l'autre. Notion hautement

polysémique, le paysage mobilisé au sein des microfermes semble surtout faire écho à la définition établie par la Convention européenne du paysage : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Conseil de l'Europe, 2000). La perception des habitants est déterminante pour comprendre l'acceptabilité et l'appréciation des paysages agricoles en ville. De même, les services culturels, notamment ceux qui concernent l'apprentissage et l'éducation, sensibilisent à un nouveau regard sur la nature et sur l'agriculture en ville. Deux types de représentations se dégagent à propos des paysages de microfermes : celles d'une campagne à la ville et celles d'une ville-nature hybride mêlant ville et campagne. En tout état de cause, le paysage constitue un service écosystémique structurant pour les microfermes urbaines. Il est de plus en plus assumé en tant que tel par les agriculteurs urbains. À cet égard, obtenir des informations concernant la perception de ces paysages et des éléments qui les agencent constitue un levier d'optimisation des services écosystémiques culturels. Les ressentis à l'égard de l'esthétique des lieux peuvent également influencer les agriculteurs urbains pour l'aménagement des sites. L'intégration des microfermes dans les tissus urbains passe par une amélioration de leur lisibilité paysagère et donc par la reconnaissance, tant esthétique que pratique, de la réalité agricole au sein de la ville.

Références bibliographiques

- AERTS Raf, DEWAELEHEYNIS Valerie & WOUTER Achten M. J., 2016. « Potential Ecosystem Services of Urban Agriculture: A Review », *PeerJ Preprints*, 4:e2286v1, <https://doi.org/10.7287/peerj.preprints.2286v1>.
- ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), 2020. « Les quartiers fertiles. L'agriculture urbaine dans nos quartiers », Cahier des charges de l'appel à projet.
- ARTMANN Martina & SARTISON Katharina, 2018. « The Role of Urban Agriculture as a Nature-Based Solution: A Review for Developing a Systemic Assessment Framework », *Sustainability*, 10 (6), p. 1937, <https://doi.org/10.3390/su10061937>.

- AUBRY Christine, LELIÈVRE Agnès, SAINT-GÈS Véronique & MOREL Kevin, 2022. « La diversité des formes d'AU et de leurs modèles économiques », in C. Aubry, G. Giacchè, F. Maxime, C.-T. Soulard (eds.), *Comprendre, accompagner et outiller les acteurs de l'agriculture urbaine. Contributions de la recherche*, Versailles, Éditions Quae, p. 19-34.
- CHENG Xin, VAN DAMME Sylvie, LI Luyuan & UYTENHOVE Pieter, 2019. Evaluation of Cultural Ecosystem Services: A Review of Methods », *Ecosystem Services*, 37, 100925, <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2019.100925>.
- CLARIMONT Sylvie, 2021. « Rendre visibles les pratiques et représentations de l'espace. Images (et imaginaires) en géographie : réflexions à partir d'un programme de recherche sur les sites naturels remarquables », Journée d'étude « Rendre visible », Pau, Esad (École supérieure d'art et de design).
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000. *La Convention européenne du paysage*, Florence, Italie.
- DANIEL Anne-Cécile, 2017. *Fonctionnement et durabilité des micro-fermes urbaines. Une observation participative sur le cas des fermes franciliennes*, Rapport d'étude.
- EFESE (Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques), 2020. *Rapport de première phase de l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques. Du constat à l'action*, Paris, La Documentation française.
- EVANS Daniel L., FALAGÁN Natalia, HARDMAN Charlotte Alice, KOURMPETLI Sofia, LIU Lingxuan, MEAD Bethan R. & DAVIES Jessica A. C., 2022. « Ecosystem Service Delivery by Urban Agriculture and Green Infrastructure – A Systematic Review », *Ecosystem Services*, 54, 101405, <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2022.101405>.
- GIACCHÈ Giulia, CONSALÈS Jean-Noël, GRARD Baptiste J.-P., DANIEL Anne-Cécile & CHENU Claire, 2021. « Toward an Evaluation of Cultural Ecosystem Services Delivered by Urban Micro-Farms », *Sustainability*, 13 (4), 1716, <https://doi.org/10.3390/su13041716>.
- HAINES-YOUNG Roy & POTSCHEIN-YOUNG Marion B., 2018. *Common International Classification of Ecosystem Services (CICES) V5.1 and Guidance on the Application of the Revised Structure*, <https://cices.eu/content/uploads/sites/8/2018/01/Guidance-V51-01012018.pdf>.
- MAYOL Pascal & GANGNERON Étienne, 2019. *Avis du Conseil économique social et environnemental (CESE) : Agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables*.

- MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT (MEA), 2005. *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*, Washington DC, Island Press.
- MILCU Ioana A., HANSPACH Jan, ABSON David J. & FISCHER Joern, 2013. « Cultural Ecosystem Services: A Literature Review and Prospects for Future Research », *Ecology and Society*, 18 (3), p. 44, <https://doi.org/10.5751/ES-05790-180344>.
- MOREL Kevin, 2016. *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude combinant méthodes qualitatives et modélisation*, Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay, UMR Sadapt, Inra, AgroParisTech.
- SANYÉ-MENGUAL Esther, SPECHT Kathrin, VÁVRA Jan, ARTMANN Martina, ORSINI Francesco & GIANQUINTO Giorgio, 2020. « Ecosystem Services of Urban Agriculture: Perceptions of Project Leaders, Stakeholders and the General Public », *Sustainability*, 12 (24), 10446, <https://doi.org/10.3390/su122410446>.

CHAPITRE 5

Le travail et son invisibilisation dans la production de la nature urbaine

Le cas des jardins partagés franciliens

Ana Cristina TORRES & Jean ESTEBANEZ

La recherche présentée dans ce chapitre traite de la co-fabrication de la nature urbaine, en prenant comme objet la production des jardins considérée comme un travail complexe. Nous étudions les relations entre les opérations de décisions d'aménagement, de conception de paysage, les pratiques et les usages humains, mais aussi les processus du vivant sur lesquels les jardinier·es ont un contrôle limité. Nous proposons, d'une part, d'analyser l'impact du travail gratuit de « faiseurs de nature » réalisé par les jardiniers de jardins partagés franciliens. Nous invitons, d'autre part, à penser la nature comme un ensemble hétérogène et multiple de non-humains agissants. Ce travail est issu d'une enquête ethnographique débutée en janvier 2014 et renouvelée depuis dans les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis. L'enquête se base sur des observations (participantes ou non) et sur 50 entretiens semi-dirigés réalisés auprès des jardiniers. Cette étude met en évidence l'activité de production mise en œuvre au sein des projets des jardins partagés.

MOTS-CLÉS : invisibilisation, jardins partagés, travail, nature, ville.

Dans ce chapitre, nous réfléchissons à la production des jardins comme un travail complexe, dans lequel se mêlent des décisions d'aménagement, de conception de paysage, des pratiques et des usages humains, mais aussi des processus du vivant sur lesquels les jardinier·es ont un contrôle limité (Ernwein & Tollis, 2017).

Les jardins partagés parisiens auxquels nous nous intéressons sont ancrés dans la longue histoire des jardins collectifs, notamment ouvriers ou familiaux, et dans celle, plus récente, des *community gardens*, modèle apparu à New York dans les années 1970 et importé en France à la fin des années 1990 (Basset *et al.*, 2008). Si les premiers jardins partagés franciliens ont été initiés par des habitants, parfois regroupés en association, ils sont ensuite essentiellement mis en œuvre par des associations, collaborant avec les politiques locales, voire sur leur sollicitation. À Paris (Figure 1), le développement de ces jardins a été favorisé par la municipalité, qui a mis des terrains à disposition, puis a instauré le programme « Main verte » à partir de 2003 afin de contractualiser ces initiatives sous différentes formes (charte, convention d'occupation et usages). Cette contractualisation s'est ensuite diffusée dans les communes de l'aire métropolitaine (Demailly, 2017). Les contrats engagent les parties prenantes à s'ancrer dans une démarche participative, à créer du lien social et à respecter l'environnement. Les jardins partagés sont censés fournir « un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement » et participer au « maintien de la biodiversité en milieu urbain et au développement d'une présence végétale dans la ville » (Ville de Paris, 2012). Ils doivent ainsi participer de l'effort d'écologisation des espaces denses de la métropole.

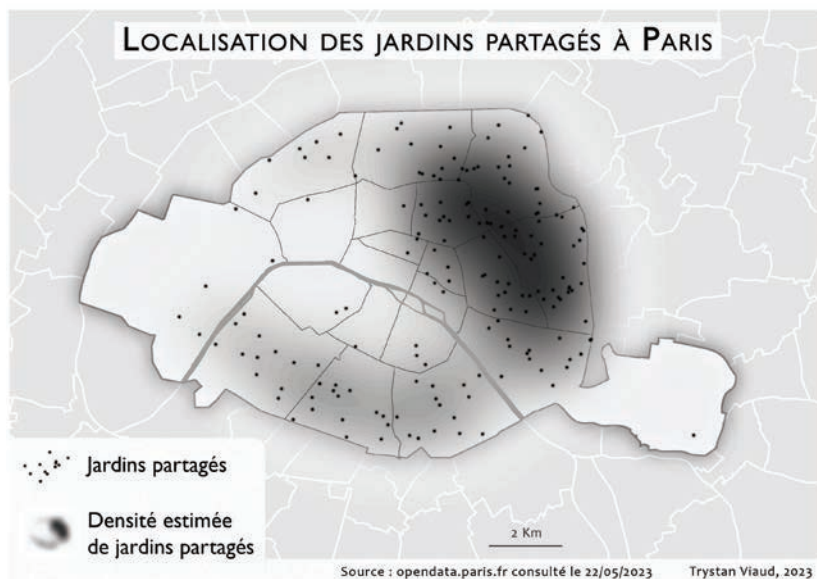


Figure 1 – Localisation des jardins partagés à Paris

© Viaud, 2023.

Ces jardins disposent de surfaces variant d'une centaine à un millier de mètres carrés. Ils sont marqués par les traces diversifiées d'usages passés, une organisation parcellaire hétérogène, majoritairement collective, mais permettant parfois de dégager des espaces individuels ou familiaux. Ils sont utilisés par une pluralité de jardiniers, dont les envies et les projets structurent les associations dans lesquelles ils s'engagent (Torres, Nadot & Prévot, 2017).

Outils de revitalisation comme de gentrification de certains quartiers (Mestdagh, 2015), les jardins occupent généralement des parcelles considérées, du point de vue foncier, comme vacantes ou en friche, souvent situées dans les marges urbaines, et destinées à la construction. Dans certains cas, l'occupation temporaire d'espaces en attente par ces jardins apparaît comme une façon commode et légitime d'éviter les usages indésirables associés à des populations issues des milieux populaires

(Frauenfelder, Delay & Scalabrini, 2014) ou des activités illégales comme des points de vente de drogue, l'installation des personnes sans domicile fixe ou des pratiques de jardinage ou des activités agricoles sans autorisation des propriétaires du terrain (observations personnelles). On constate cependant, ces dernières années, l'émergence de jardins partagés en pied d'immeubles ou dans des parcs publics comme illustration d'une nouvelle forme de relation à l'espace public (Eizenberg & Fenster, 2015). Dans certains contextes, comme à Berlin (Rosol, 2010, 2012) ou à Genève (Ernwein, 2019), liés à des politiques d'austérité, le recours à des volontaires, des bénévoles ou des associations peut conduire à des coupes massives d'effectifs des jardiniers municipaux.

Ainsi, si les jardins partagés sont souvent célébrés pour leur dimension sociale et écologique (Torres, Prévot & Nadot, 2018), les conditions dans lesquelles le travail permet leur mise en œuvre et leur fonctionnement sont moins souvent interrogées. Ce travail, très largement gratuit, est généralement invisibilisé, car il est converti en autre chose (Simonet, 2018). La requalification du travail en une modalité d'engagement citoyen peut apparaître comme une forme de déni en plaçant ceux qui s'engagent hors du champ de la reconnaissance matérielle et symbolique spécifique du travail.

Ce chapitre propose ainsi de réfléchir sur le travail invisible qui structure les jardins partagés. Nous nous arrêterons bien sûr sur les tâches accomplies par les bénévoles, mais aussi sur la façon dont ils mobilisent diversement le vivant pour les réaliser. Nous suivons ici la littérature qui analyse certaines activités des animaux (Barua, 2018 ; Estebanez & Porcher, 2021) et des plantes (Ernwein, Ginn & Palmer, 2022) comme une forme de travail. Le fait de qualifier les activités et les fonctions de la biodiversité, soit la variété des vivants, de travail et non de services écosystémiques ou de capital écologique, permet en effet de recadrer la façon dont les tâches sont évaluées (Battistoni, 2017), non pas uniquement à l'aune d'une valeur monétaire, mais de l'engagement des êtres en vue de la réalisation d'un objectif. Ce texte s'appuie sur une enquête de terrain menée pendant cinq ans sur les enjeux socioécologiques des jardins partagés (2014-2017) et sur la production de la nature urbaine (2020-2022) au sein de 27 jardins partagés à Paris et en Seine-Saint-Denis. Il se base

sur des observations (participantes ou non) et sur 50 entretiens semi-dirigés réalisés auprès des jardiniers.

La part humaine de la production des jardins partagés

Profils des jardiniers enquêtés et savoirs mobilisés

Le travail humain au sein des jardins partagés est effectué majoritairement par des femmes à la retraite. On trouve également, de manière moins importante, des hommes, également à la retraite, ainsi que des femmes et des hommes entre 40 et 60 ans. Produire et entretenir un jardin partagé relève d'une multiplicité de tâches : écriture de projets, recherche de financements, éducation à l'environnement, communication, trésorerie, animation d'événements culturels (dans les deux sens du mot), entretien des relations humaines (avec les habitants des quartiers, d'autres usagers des jardins ou des membres d'autres associations), choix des palettes végétales, conception et mise en place d'un paysage, achat des plantes et/ou graines, germination des grains, recomposition des sols, taille, tonte, plantation, bouturage, arrosage, récolte, compostage, broyage, recyclage, ramassage d'ordures, construction d'infrastructures (par exemple, composteur, hôtels à insectes).

Le travail initial de montage des projets peut être soutenu par des associations consacrées à cet effet, comme l'association « Graine des jardins » en Île-de-France ou le mouvement des régies de quartiers et de territoires. Ces jardiniers ont rarement une expérience préalable dans le monde du jardinage. À cet égard, aucun des enquêtés ne se définit comme professionnel de l'horticulture et beaucoup soulignent ne pas savoir jardiner, ce qui n'est généralement pas perçu comme un problème, dans un contexte où ni la production alimentaire ni la production d'un jardin d'agrément ne représentent un enjeu en tant que tel.

Les compétences sont acquises par l'attention portée au vivant non humain et à sa dynamique, ainsi que par l'expérience empirique individuelle et collective. Cela permet aux jardiniers, par exemple, de développer des connaissances sur la constitution et la qualité des sols, sur les étapes nécessaires pour aider à la décomposition de la matière organique, sur les préférences des plantes en termes d'arrosage, d'exposition

à la lumière ou d'associations végétales. La consultation d'Internet et de quelques ouvrages ou certaines visites de lieux pratiquant l'agro-écologie ou la permaculture représentent également des modalités importantes d'acquisition de connaissances. De manière plus marginale, les jardiniers participent aux ateliers de jardinage proposés par des municipalités, comme à Paris au sein de la Maison du jardinage.

Les savoirs mobilisés par les jardiniers s'inscrivent dans une démarche de soin suivant laquelle ils font d'abord « attention aux besoins des autres afin de les comprendre, et dans un second temps, [...] cherchent une solution concrète à ces besoins et entreprennent une action afin d'y répondre » (Alarcon, 2020 : 51). Les sols et les plantes sont en effet souvent considérés par les jardiniers comme « vulnérables », « fragiles » ou soumis au « risque », en particulier dans les milieux urbains.

Il est très difficile d'estimer le temps passé à ces activités de réalisation et d'entretien des jardins. Personne n'établit de relevé des activités réalisées. Si les jardiniers se déclarent comment participants assidus quand ils assurent deux à trois jours de permanence hebdomadaire, ils omettent généralement de prendre en compte le temps du travail en dehors des permanences, par exemple pour monter des projets, organiser des événements ou préparer des cultures.

Caractériser le travail : entre temporalité et type de travail

Le travail se déploie pendant la création du projet, puis au cours de son entretien et se décline principalement en tâches de terrain et de bureau, les unes étant liées aux autres.

La première étape consiste à institutionnaliser un collectif en association, puis à monter un projet. Le maintien des jardins lui-même peut impliquer de devoir répondre à des appels, réaliser des bilans d'activités ou imaginer des contenus pour des ateliers. Le travail de la terre est généralement difficile.

Ici, c'est une terre qui a été ramenée de chantiers immobiliers. [...] Donc, on se retrouve avec une terre qui est très pauvre : la texture du sol est telle que, comme il n'y a pas eu de froid, de gel et dégel, donc le sol c'est une vraie croûte, c'est terrible. J'ai cassé un outil, un outil professionnel, tellement elle est dure, alors que c'est un outil hyper costaud, je l'ai cassé. [...] Moi, j'aimerais

bien que ça pousse, mais en fait ça ne pousse pas autant qu'on voudrait quoi, voilà. (Jardinière, 48 ans, animatrice culturelle)

Les terrains mis à disposition sont en effet souvent composés de terres argileuses, tassées, peu fertiles et parfois polluées. Un effort considérable est fourni pour apporter de la terre végétale externe, construire des infrastructures pour permettre la culture hors-sol, pour conserver des outils, sécuriser les jardins ou permettre l'accès à l'eau. L'apport de terre végétale externe ou la construction d'infrastructures sont des tâches qui peuvent être prises en charge par des municipalités lorsque les associations signent des conventions d'occupation des terrains. L'assignation de ces tâches lourdes aux municipalités permet sans doute un gain (de temps, d'énergie et d'économie) aux jardiniers, mais a aussi des conséquences négatives de leur point de vue. En effet, une sorte d'homogénéisation esthétique des jardins s'opère quand les municipalités interviennent. Par ailleurs, la place des jardiniers dans la prise de décisions techniques, matérielles ou d'organisation fonctionnelle des terrains, peut se retrouver réduite dans cette situation.

Lorsque les jardiniers parlent de la recomposition du sol par amendement, aération ou utilisation d'un compost local, ils mobilisent le vocabulaire de la fabrication, associé à l'artisanat, voire à l'industrie. Réaliser un jardin est une tâche ambitieuse, de transformation créative, dans laquelle il faut à la fois investir sa puissance créatrice, ses compétences et sa force physique. Le rôle des humains, mais aussi des machines, est ainsi parfois mis en avant pour souligner l'ampleur de la tâche : « On le fabrique [le sol] avec le compost, on fabrique pas mal de terre et puis on amène beaucoup le broyat. [...] » (Jardinier, 75 ans, à la retraite, anciennement travailleur dans la télécommunication).

Une autre tâche importante consiste en la structuration du terrain en parcelles et à définir ce qui y sera planté : plantes ornementales, aromatiques, potagers, plantes des zones humides ou poussant sur des rocaillies... Si les massifs de fleurs ornementaux doivent être entretenus régulièrement, il est possible de laisser les plantes spontanées se développer. Nous avons répertorié, en fonction du jardin, entre 21 et 97 espèces des plantes. Permettre à la flore spontanée de pousser peut relever d'une

conviction liée à son droit d'existence, à une fonction attribuée à certaines plantes (fonction esthétique, alimentaire, ou encore de contrôle des ravageurs, etc.). Cette certitude peut être encore liée au fait que sur des sols pauvres, dans un premier temps, ces « herbes folles » sont les seules plantes qui poussent : « [...] là où ça pousse, on regarde ce qui pousse, qu'est-ce que c'est [...], il y a des herbes qui sont jolies, puis comme il n'y a pas beaucoup de fleurs, ce qui est là, on essaie de le garder » (Jardinière, 48 ans, animatrice culturelle).

Si certains jardins peuvent comporter des parcelles en friche, nous constatons surtout une forme de « composition » avec la flore spontanée qui reste contrôlée pour éviter tout débordement ou gêne pour les jardiniers, les usagers des jardins ou pour ceux qui simplement le regardent. Le recours aux plantes vivaces, aromatiques ou ornementales est également une façon de minimiser l'entretien, mais aussi d'assurer l'embellissement du site :

Ce qu'on cherchait est à fleurir parce que c'est ce qui se voit le plus. [...] On était toujours dans une situation où il fallait séduire. Séduire la municipalité, etc. parce qu'au début il y avait des critiques « oui, c'est un peu bordélique », et on a cherché à fleurir pour séduire, montrer qu'on était capables d'embellir un endroit, donc on pensait plutôt au décoratif qu'à quelque chose de productif ou alimentaire. (Jardinière, 65 ans à la retraite, anciennement travailleuse dans l'humanitaire)

Le jardin ne peut exister sans le travail de ces jardiniers bénévoles : *a minima*, trois années sont nécessaires pour former un sol compatible avec le jardinage et pour transformer de manière visible le paysage en générant du volume avec des plantes. Ce rapport au temps long est un enjeu : comment maintenir la mobilisation des bénévoles ? Comment s'assurer que l'usage du terrain va être pérennisé par les municipalités ou par les propriétaires des terrains ? Il s'agit de créer un jardin suffisamment attractif, sur le fond et sur la forme, pour que les voisins, la municipalité ou les propriétaires des sites soutiennent leur activité. Cette injonction implicite impose la mise en place d'objectifs, plus ou moins consensuels auprès des jardiniers et pour lesquels ils s'engagent diversement. Ce rapport au temps long, ces attentes et contraintes externes tendent, au moins

pour les jardiniers les plus engagés dans l'association, à clairement détacher leur activité d'un loisir qu'on pourrait uniquement pratiquer pour le plaisir qu'on en tire.

La production des jardins partagés : une activité purement humaine ?

Le travail du vivant

L'activité des bénévoles se déploie en relation avec une grande variation d'êtres vivants, depuis un ensemble varié de plantes jusqu'à des micro-organismes en passant par des champignons. L'enquête montre que tous ces êtres apparaissent cruciaux pour les jardiniers. Ils permettent de réaliser le jardin et sont parfois explicitement enrôlés pour ce faire. Pour autant, le vocabulaire du travail et de la mise au travail des vivants est rarement explicite. Un premier type de rapport entre les bénévoles, les plantes et les animaux est de considérer que sans projet humain, il n'y a tout simplement pas de jardin. Un espace qui n'est pas bâti est décrit comme abandonné malgré le développement d'un écosystème propre aux friches. Le travail humain va permettre de transformer et ainsi de donner un sens à la parcelle. On élimine la végétation indésirable, généralement qualifiée de « broussaille » :

Parce qu'il a fallu débroussailler. [...] Pendant deux ans la parcelle était à l'abandon, et c'est un endroit, on a de la chance, on a beaucoup d'herbe, tous les jardins n'en ont pas et du coup, il y a un amoncellement de déchets verts et ça en dégoûte certains, parce que ça fait pas propre, ça ne fait pas un jardin à la française. (Jardinière, 48 ans, travaille dans une entreprise privée)

Si la plupart des jardiniers considèrent bien sûr que les plantes poussent, certains insistent sur le fait qu'il faut planter pour obtenir un résultat. De la même manière, plusieurs volontaires investis depuis longtemps considèrent que le travail d'entretien est crucial.

Les « jardiniers moins expérimentés » sont désignés par certains comme ceux qui pensent que « ça pousse tout seul ». Il est ici bien sûr question de mesurer l'investissement des nouveaux venus, et donc leur qualité de jardinier, le temps et le travail déployé, quelles que soient les

conditions météorologiques. C'est aussi, par défaut, une disqualification de ce qui pousse comme relevant du déchet vert, de la broussaille. Bien sûr, ces jardiniers reconnaissent l'existence de processus naturels, mais ceux-ci n'aboutissent pas à ce qui est souhaité :

On a participé à un moment donné sur un projet du jardin partagé avec une école. Mais là aussi c'est pareil, une école qui récupérait des bouts de terrain, les instits y allaient en septembre, en mars, et puis jamais quoi. Ce n'était pas entretenu, personne ne s'en occupait... C'est toujours le même problème, ils n'ont pas compris qu'il fallait y aller régulièrement, sinon il ne se passe rien à part des mauvaises herbes, des limaces et des escargots. [...] (Jardinier à la retraite, 68 ans, anciennement syndicaliste)

Faute d'entretien, le jardin retombe rapidement dans une situation d'abandon où se défait le travail humain. La nature, bien que présente, apparaît ainsi successivement comme le support d'un travail humain ou comme un processus qui peut avoir une autonomie, mais dont l'action va à l'encontre de la possibilité même de créer un jardin.

Reconnaître la part du vivant dans la production des jardins

Les trois quarts des jardiniers enquêtés reconnaissent la place majeure du vivant dans la production des jardins sans le considérer comme un travail, mais en le rattachant plutôt au cycle du vivant. Sa puissance créatrice peut même par moments éclipser l'activité humaine :

Quand on s'aperçoit que les coques de noix que j'ai mises dans la terre ont complètement fondu, quand je vois que les légumes que j'ai laissés... dans des petits coins..., que je m'aperçois que les vers, ils viennent et que la terre ça travaille tout seul, il n'y a rien à faire et ça se transforme en terreau. C'est extraordinaire ! Et que ça nourrit la terre, ça nourrit les plantes, je vais ré-nourrir ma terre ! C'est cette espèce de cycle du vivant vers le vivant, moi j'appelle ça renouer avec le cycle du vivant vers le vivant et donc quand on a commencé là-dedans, on ne peut plus revenir en arrière. (Jardinière, 65 ans à la retraite, anciennement travailleuse dans l'humanitaire)

Le cycle du vivant est une source d'émerveillement qui revêt des formes différenciées, comme chez cette jardinière, qui parle de « révélation » :

Je plonge la main : c'était de la poudre noire, c'est-à-dire que le bois, il avait totalement fondu, décomposé. Et tout d'un coup, j'ai vu, je me suis dit : c'est incroyable ! La vérité c'est que la planète, en fait, la terre, le sol c'est le résultat de la décomposition des éléments qui étaient là avant. Non mais on le sait, mais... je l'ai vu et je l'ai senti dans mon corps, tu comprends ? C'est une révélation. (Jardinière, 68 ans à la retraite, anciennement travailleuse dans le milieu associatif)

C'est par le corps, sous les formes d'un choc, lié à des couleurs, des textures, que s'impose l'évidence de la décomposition comme cycle fondamental du vivant, nécessairement produit par une recombinaison d'éléments auparavant assemblés de manière différente. Il est d'ailleurs intéressant, de ce point de vue, de noter que la mort, habituellement présente dans les discours sur le cycle de la vie, n'est pas ici convoquée. Une autre jardinière au sein du même jardin partage une position similaire : « Je découvre enfin que la terre se fait avec la terre, la terre se reproduit avec elle-même, avec le compost par exemple, je découvre les insectes enfin, avant je passais, je les écrasais. » (Jardinière, 53 ans, fonctionnaire).

Dans les deux cas, le travail du vivant apparaît comme entouré d'une part de mystère et relié à un cycle de la nature qui n'est pas sans rappeler le discours sur l'hypothèse Gaïa, de la terre comme un système complexe d'organismes vivants en interaction. Ce cycle peut être observé, voire faire l'objet d'expérimentations afin d'en tester les modalités d'actions et la puissance. C'est le cas pour l'entretien cité plus haut (avec la jardinière de 65 ans), qui dispose ainsi des tas de nourriture ou des déchets organiques pour observer leur colonisation par les vers et leur transformation progressive en compost.

Dans d'autres cas, le fonctionnement de la terre est présenté d'une manière plus technique et structurée par une pensée écologique :

C'est vraiment un travail de longue haleine. Il faut attendre la décomposition, il faut que ça se mélange, il faut que les bestioles arrivent, qu'il y ait une densité de bestioles. [Dans les sols] il y a différentes strates. Il y a des animaux par strate. Il y a des animaux anaérobies, des aérobies, il y en a qui s'occupent de décomposer juste ce qu'il y a en surface. D'autres 2 cm en dessous, d'autres 5 cm en dessous, d'autres 10, d'autres 20 et le gros lombric que je t'ai ramené tout à l'heure, lui, il fait la navette. Il

va profondément. Il fait des galeries comme ça. Très verticales, très profondes. Alors qu'il y en a d'autres, des rouges qui ne font que décomposer le compost. Tu les vois disparaître quand il n'y a plus de trucs à décomposer. Donc il y a énormément de bestioles et c'est du taylorisme. (Jardinier, 52 ans, informaticien au chômage)

Chez ce jardinier, le discours sur le fonctionnement de la terre s'appuie sur une description assez détaillée du rôle de plusieurs types d'animaux, en fonction de la strate dans laquelle ils évoluent, et de leur succession. La mobilisation du vocabulaire du travail (le « taylorisme ») à propos de la division des tâches des insectes, des vers et des micro-organismes est évidemment significative en ce qu'elle renvoie à une forme d'organisation du travail. Pour autant, ce processus apparaît extérieur aux interventions humaines.

L'autonomie des plantes peut même être explicitement recherchée, introduisant une forme d'articulation entre l'activité des humains et celles des végétaux :

[Nous favorisons] des plantes qui soient plutôt locales [...], enfin qui poussent naturellement ici et qui soient capables aussi de se ressemer ou replanter. Il y a une volonté d'avoir des plantes qui se ressèment toutes seules ou qui repoussent toutes seules, qui se développent ou qui se promènent – enfin, parfois, on voit une plante à un endroit, puis l'année suivante, on la voit à un autre endroit – d'avoir quand même quelque chose qui a un petit peu une vie autonome aussi. (Jardinière, 46 ans, graphiste)

La vie autonome des plantes dans le contexte des jardins partagés franciliens résulte à la fois d'incitations des politiques publiques, par le biais de la charte « Main verte », laquelle incite à la plantation d'espèces locales, adaptées aux conditions bioclimatiques et aussi par une valorisation de ces caractéristiques par les jardiniers eux-mêmes. Leur capacité à repousser seules, à se développer ou à se défendre est à la fois la marque du cycle de la nature, mais aussi une propriété fort utile, qui permet de limiter ou même d'éliminer l'entretien. Braun (2014), ainsi que des auteurs comme Ernwein et Tollis (2017) ont déjà souligné l'émergence des pratiques et discours qui s'intéressent à la force de travail des non-humains pour produire et entretenir des paysages urbains. Dans un cadre de limitation des

ressources en personnel et de tâches croissantes attribuées aux bénévoles qui tiennent les jardins, ces capacités des plantes remplacent avantageusement une partie du travail humain, sans que l'un n'interagisse avec l'autre. Marion Ernwein (2019) a par exemple démontré dans son étude sur l'entretien des parcs de Genève que le recours à des plantes plus autonomes et spontanées a remodelé les configurations sociales du travail, en légitimant la diminution du nombre de postes de jardiniers dans un contexte néolibéral.

Le registre du travail est appliqué dans d'autres cas à la pollinisation :

Je vais essayer d'apporter aussi une certaine biodiversité dans les bacs d'à peu près 10 % de plantes non comestibles pour l'homme, mais comestibles au moins pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs. Ça va justement permettre de sensibiliser les gens à l'intérêt d'avoir des insectes et des animaux qui font ce travail perpétuel pour vivre et qui donc permettent à l'homme de pouvoir récolter des tomates ou des choses, puisque c'est par ces abeilles qui ont pollinisé ou par ces papillons qui ont pollinisé qu'on peut avoir ces fruits. (Jardinier, 42 ans, travaillant dans le milieu associatif)

C'est précisément cet exemple des abeilles qui est mobilisé par Marx (2018 [1875]) pour affirmer le travail comme un propre de l'humain. Les abeilles ne faisant que répéter les lois de la nature, en suivant leurs instincts, et sans aucune possibilité d'inventivité, il ne peut être question de qualifier leur activité de travail. Si nous prenons le point de vue des jardiniers, savoir s'il s'agit ou non de travail n'apparaît manifestement pas très important, le qualificatif ne suscitant pas de commentaires particuliers de leur part. Il y a en revanche une reconnaissance réelle chez certains de la part de vivant dans la production du jardin. L'autonomie des plantes ou des animaux permet ainsi par exemple de faciliter la réalisation de certaines tâches. Il paraît donc légitime d'intervenir pour favoriser les interactions écologiques. Pour ces jardiniers, il n'est cependant pas question d'enrôlement, mais de laisser faire, ce qui conduit, malgré des observations du vivant souvent très détaillées, à des formes d'invisibilisation des processus naturels et de leur rôle dans la production des jardins.

Enrôler le vivant dans le jardinage : un travail en commun ?

La plupart des jardiniers, y compris ceux qui peuvent tenir dans une partie de leur discours des positions plus tranchées, par exemple autour de l'autonomie du vivant, considèrent que leur activité est un équilibre toujours à renouveler entre la part des plantes et leur propre travail.

Un jardin a quand même besoin d'un petit peu de suivi un minimum. Même si avec le temps on sait aussi développer des plantes qui ont moins besoin d'entretien que d'autres. Et c'est le genre de plantes qu'on va plutôt utiliser pour espérer que le jardin, il soit pérenne, quoi. (Jardinier, 40 ans, paysagiste)

Ce jardinier, qui considère par exemple qu'il est essentiel de laisser les plantes faire et de minimiser le travail humain, souligne malgré tout que le jardin doit être suivi pour pouvoir être pérennisé. Le risque est que le terrain soit perçu comme une friche par les habitants ou les représentants de la mairie et qu'il soit mobilisé pour d'autres opérations. Cet équilibre apparaît, dans certains cas relativement rares (trois mentions dans trois entretiens) comme l'articulation, voire la coordination d'un travail humain et de l'action des vivants dans une forme d'investissement conjoint.

Les gens vont mettre leurs déchets, ils vont penser que [le compost] c'est une poubelle. [Ils pensent qu'] il n'y a qu'à laisser faire pour que ça ressorte en terre, et en fait non, si on laisse faire le compost, il ne part pas, il ne marche pas. J'ai compris que c'était un élevage en fait. Le compost, c'est : on nourrit des micro-organismes et on leur donne un repas équilibré. On fait partie de la nature et dans la nature il y a quelqu'un qui fait quelque chose et puis ça ressort en terre. (Jardinière, 48 ans, animatrice culturelle)

La terre apparaît comme une co-production dans laquelle les micro-organismes et les vers sont en effet enrôlés, mais qui ne fonctionne que si les humains remplissent leur rôle en apportant un repas équilibré. Le terme d'élevage est ici significatif : il signale une forme d'attention, voire de soin apporté en échange d'un travail ou d'une production fournis. Ce rapport à l'élevage apparaît ici assez original, précisément parce qu'il est pensé comme une forme d'échange et non d'abord comme l'utilisation d'animaux dans un objectif précis, ce qui est une position plus

fréquemment rencontrée. L'élevage de coccinelles comme auxiliaires de culture dans la lutte contre les pucerons est par exemple mentionné par un jardinier comme une façon de respecter la charte verte de la mairie de Montreuil :

Avec ma femme, on est allés récupérer des œufs de coccinelle, on les a laissés dans un pot le temps qu'ils noircissent. Une fois qu'ils sont noirs, on le brosse au pinceau et les larves sortent et s'accrochent au pinceau en fait. Ça permet de les peindre sur les pucerons. C'est une peinture à la larve de coccinelle ! Et en plus, elles sont d'une férocité redoutable, quand elles sortent elles sont minuscules, on les voit à peine, elles s'accrochent tout de suite à un puceron, enfin, c'est vraiment impressionnant et ça mange tout. (Jardiniers 48 et 47 ans, artistes)

Par contraste, une autre jardinière insiste sur l'idée d'une production conjointe :

Tout ce que la nature nous donne, c'est un échange. Moi j'aime bien dire qu'on ne cultive pas le sol, on cultive *avec* le sol. La terre apporte des choses et nous, on va y mettre aussi des choses, parce que c'est humain de cultiver, [mais] même les fourmis le font. Les fourmis font leur champignonnière. (Jardinière, 48 ans, animatrice culturelle)

La notion d'échange, centrale dans le discours, n'est pas sans rappeler celle de don et de contre-don qui a pu être mobilisée pour réfléchir à l'élevage bovin (Estebanez & Porcher, 2021), en l'analysant comme une forme de travail conjoint dans ce cadre. Ce qui apparaît intéressant ici est à la fois que la personne enquêtée considère que l'élevage peut aussi concerner des micro-organismes, mais aussi sa « désanthropisation ». Sans qu'elle n'emploie explicitement le terme de travail, elle considère que le jardin est le produit d'une activité orientée qui ne peut s'effectuer que par la collaboration de multiples entités. Dans le cadre d'une animation pédagogique au sein du jardin, dans laquelle elle présente le fonctionnement du compost, elle va d'ailleurs plus loin en s'identifiant à une taupe :

La taupe, c'est celle qui est chassée, c'est la mal-aimée du jardin parce qu'elle fait plein de tunnels sous le terrain et avec la terre.

Moi je trouve que dans un jardin solidaire, avoir une taupe, j'ai trouvé ça important. Et du coup, c'est elle mon assistante, [...] je m'identifie à elle, c'est grotesque et burlesque, mais n'empêche que ça donne un regard complètement décalé sur le jardin et surtout ça coupe la barrière qu'il y a entre la nature et l'humain.

Deux registres se répondent ici avec, d'un côté, l'identification à la taupe et aux micro-organismes et, de l'autre, le cadre du spectacle, comme si elle affirmait à la fois totalement se fondre dans le vivant et conserver un écart avec cette position, qui relève d'une forme de burlesque. Il est sans doute possible de proposer une analyse assez proche de celle développée à propos des modes de relations au vivant qui contrastent avec le naturalisme dominant des sociétés dans lesquelles ils vivent (Descola, 2015 ; Mouret & Lainé, 2023). Si les limites et les relations entre nature et culture et les formes d'usages de l'un par l'autre sont des horizons bien connus, ils n'empêchent pas le développement d'autres modalités de discours et d'action. Au-delà des relations entre humains et animaux, il s'agit d'une forme de redéfinition de ce qu'est jardiner, structuré autour d'une action conjointe qui va au-delà d'un cadrage de l'action d'autres êtres vivants. Une nouvelle lecture peut ainsi être faite de la critique que nous avons déjà rencontrée sur les conséquences d'un trop faible investissement humain.

Sur un autre site, un jardinier déclare ainsi : « Je ne suis pas jardinier. Je crée plutôt des habitats. C'est-à-dire si je trouve des plantes locales que j'assemble ensemble. » (Jardinier à la retraite, 68 ans, anciennement syndicaliste). S'il réfute le terme de « jardinier », il contribue sans doute plutôt à le redéfinir en insistant sur son rôle actif de composition et d'organisation du milieu. Il ne s'agit pas tant d'affirmer qu'il y a une absence de travail humain, mais plutôt de considérer que le travail humain consiste à créer les conditions de possibilité de développement de certaines plantes, de favoriser la pousse d'espèces spécifiques, tout en contrôlant d'autres : « Ouais, si elles ne viennent pas envahir et étouffer d'autres plantes. J'ai une certaine obligation de résultat ; j'aime bien laisser faire la nature, mais il faut que ça laisse apparaître le travail que je fais ».

Le vivant, qui est au cœur de la production du jardin, est donc valorisé même s'il ne peut être question de le laisser se développer à sa guise. Les objectifs humains peuvent être écologiques... Il n'est donc pas

question de le laisser se développer à sa guise mais en fonction d'objectifs humains, qui peuvent être écologiques (par exemple, favoriser la présence de fleurs mellifères pour les insectes) ou relever d'enjeux de maintien de l'usage du sol, en renvoyant une image légitime du jardin au public et aux responsables politiques. Cette conception s'intègre dans des façons de penser le jardinage comme défini en fonction d'un rapport à la nature :

Actuellement dans l'association, il y a deux façons de voir parce qu'il y a des gens qui voudraient être efficaces, produire, diriger la nature : il y a ça là et ça là, etc. Et ce qui présidait jusqu'à présent, dans les jardins communautaires c'est souvent observer, c'est on accompagne la nature [...]. (Jardinier, 75 ans, à la retraite, anciennement travailleur dans la télécommunication)

Conclusion : de l'invisibilité à la reconnaissance

Si aucun des jardiniers avec lesquels nous avons échangé n'a témoigné d'intérêt explicite pour une rétribution monétaire, ils ont cependant mis en avant la nécessité d'une reconnaissance matérielle et symbolique. Elle passe d'abord par le fait de rendre matériellement visibles les jardins majoritairement situés dans les marges urbaines, une sorte de revendication du droit aux jardins partagés à exister dans les cœurs urbains ou dans des sites accessibles et visibles. Elle revendique également la pérennisation de l'activité et du site du jardin, mais en passant aussi par des discussions avec les jardiniers de la ville pour échanger sur des compétences techniques. Cette reconnaissance par des professionnels apparaît cependant peu compatible avec la surcharge de travail dont souffrent déjà les jardiniers de villes comme Paris. Cela ouvre des questionnements sur la recomposition des tâches de ces agents de la ville dans un contexte de multiplication d'initiatives fondées sur la participation de bénévoles. Alors qu'une partie du fonctionnement des espaces urbains apparaît déléguée à des non-professionnels, le travail d'encadrement qui rend possible la pratique en l'accompagnant est peu pris en charge.

Cette invisibilisation du travail des bénévoles, parce qu'il ne relève ni d'une profession, ni du salariat, est redoublée par les modalités de jardinage qu'ils pratiquent. Si certains façonnent de manière intense et

régulière le jardin et, plus souvent, leur parcelle, d'autres préfèrent intervenir le moins possible pour « laisser plutôt faire la nature ». Dans ce cas, la tonte raisonnée, le désherbage sélectif, l'absence de taille ou de retournement de la terre peuvent être perçus comme une absence de travail ou une (trop) faible activité. Une autre modalité d'invisibilisation de la tâche des bénévoles, articulée à la précédente, relève du mode d'enrôlement de la nature dans le jardinage. Pour les jardiniers bénévoles enquêtés, il est souvent question d'utiliser les fonctionnalités de la nature pour atteindre des objectifs définis par eux, voire de considérer que l'activité de la nature est autonome et extérieure aux agissements humains. Dans ce cadre, tout le travail écologique de coordination, de préparation ou de restauration du milieu en favorisant certains équilibres, d'observation qui permettent à un jardin de se déployer sans se transformer en friche ou en roncier est invisibilisé par les jardiniers eux-mêmes. Une des conditions de la reconnaissance du travail des bénévoles apparaît ainsi étroitement liée à la qualification de l'activité du vivant, la façon dont les agencements entre les humains, les plantes et les insectes sont définis, et la légitimité, dans le champ du jardinage, des savoirs écologiques qui les permettent.

Références bibliographiques

- ALARCON Margaux, 2020. *Prendre soin des plantes et des sols : caractéristiques et transformation des pratiques de care en milieu agricole*, Thèse, Muséum national d'histoire naturelle, <https://theses.hal.science/tel-03385689>.
- BARUA Maan, 2018. « Animal Work: Metabolic, Ecological, Affective », *Society for Cultural Anthropology*, <https://culanth.org/fieldsights/animal-work-metabolic-ecological-affective>.
- BASSET Frédérique, BAUDELET Laurence, LE ROY Alice & WECK Pierre-Emmanuel, 2008. *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre vivante.
- BATTISTONI Alyssa, 2017. « Bringing in the Work of Nature: From Natural Capital to Hybrid Labor », *Political Theory*, 45 (1), p. 5-31, <https://doi.org/10.1177/0090591716638389>.
- BRAUN Bruce P., 2014. « A New Urban Dispositif? Governing Life in an Age of Climate Change », *Environment and Planning D: Society and Space*, 32 (1), p. 49-64, <https://doi.org/10.1068/d4313>.

- DEMAILLY Kaduna-Ève, 2017. « Les jardins partagés franciliens », *Géographie et cultures*, 101, p. 79-95, <https://doi.org/10.4000/gc.4916>.
- DESCOLA Philippe, 2015. *Par-delà nature et culture*, Paris, Folio Essais.
- EIZENBERG Efrat & FENSTER Tovi, 2015. « Reframing Urban Controlled Spaces: Community Gardens in Jerusalem and Tel Aviv-Jaffa », *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 14 (4), p. 1132-1160, <https://doi.org/10.14288/acme.v14i4.1161>.
- ERNWEIN Marion, 2019. *Les Natures de la ville néolibérale : une écologie politique du végétal urbain*, Grenoble, UGA Éditions.
- ERNWEIN Marion, GINN Franklin & PALMER James (eds.), 2022. *The Work That Plants Do: Life, Labour and the Future of Vegetal Economies*, Bielefeld, Transcript Publishing.
- ERNWEIN Marion & TOLLIS Claire, 2017. « Produire la ville vivante : le travail des citadins et des non-humains », *L'Information géographique*, 81 (3), p. 13-31, <https://doi.org/10.3917/lig.813.0013>.
- ESTEBANEZ Jean & PORCHER Jocelyne, 2021. *Animal Labor: A New Perspective on Human-Animal Relations*, Bielefeld, Transcript Verlag.
- FRAUENFELDER Arnaud, DELAY Christophe & SCALAMBRIN Laure, 2014. « Potagers urbains *vs* jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, 158 (3), p. 67-81, <https://doi.org/10.3917/esp.158.0067>.
- MARX Karl, 2018 [1875]. *Le Capital* (trad. M. Lachâtre), Paris, Éditions Sociales/La Dispute.
- MESTDAGH Léa, 2015. *Des jardinier-e-s partagé-e-s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi*, Thèse, Université Sorbonne Paris Cité, <https://theses.hal.science/tel-01490450>.
- MOURET Sébastien & LAINÉ Nicolas, 2023. « Nature(s) au travail. Ce que font les études animales et environnementales avec le travail », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 17 (1), <https://doi.org/10.4000/rac.29856>.
- ROSOL Marit, 2010. « Public Participation in Post-Fordist Urban Green Space Governance: The Case of Community Gardens in Berlin », *International Journal of Urban and Regional Research*, 34 (3), p. 548-563, <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2010.00968.x>.

- ROSOL Marit, 2012. « Community Volunteering as Neoliberal Strategy? Green Space Production in Berlin », *Antipode*, 44 (1), p. 239-257, <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2011.00861.x>.
- SIMONET Maud, 2018. *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Éditions Textuel.
- TORRES Ana Cristina, PRÉVOT Anne-Caroline & NADOT Sophie, 2018. « Small but Powerful: The Importance of French Community Gardens for Residents », *Landscape and Urban Planning*, 180, p. 5-14, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2018.08.005>.
- TORRES Ana, NADOT Sophie & PRÉVOT Anne-Caroline, 2017. « Specificities of French Community Gardens as Environmental Stewardships », *Ecology and Society*, 22 (3), <https://dx.doi.org/10.5751/ES-09442-220328>.
- VILLE DE PARIS, 2012. *Charte « Main verte » des jardins partagés de Paris*, <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203>.

Conclusion

Redécouvrir le périurbain comme territoire d'interfaces

Emmanuelle BAUDRY, Ségolène DARLY, Anne-Claire MAURICE,
Romain MELOT & Caroline PETIT

Résilience des territoires périurbains métropolitains et végétalisation de la ville compacte

En souhaitant traiter de ce qui se joue sur les interfaces entre espaces bâtis et non bâtis, le projet TerriBio dont est issu cet ouvrage a placé au cœur de ses recherches les territoires périurbains comme objet privilégié d'analyse. Ce choix s'explique par des enjeux saillants autour de ces espaces pour la fourniture de différents services écosystémiques. Ainsi, dans le contexte des aires urbaines de l'Europe occidentale, les jardins, espaces supports de services pour la biodiversité, l'alimentation ou le bien-être sont concentrés principalement en dehors des pôles urbains denses. Ces territoires périurbains ont une histoire longue, liée à leur passé agricole et industriel. Ils ont suivi des trajectoires de résidentialisation complexes depuis plus d'un siècle, de l'investissement par les classes populaires jusqu'à un mouvement plus large de desserrement résidentiel. Il en résulte des situations socialement contrastées suivant la présence plus ou moins forte de ménages aisés (Girard & Rivière, 2013).

Plus largement, le périurbain redevient un objet que l'on doit remettre à l'agenda des recherches sur la durabilité des villes (Nessi, Néchet & Terral, 2016), alors que le débat sur sa « non-soutenabilité » semblait clos (Cavin, 2006). Dans la perspective de limiter la consommation des terres, les

études urbaines ont mis en avant depuis les années 1990 la notion de « ville compacte », qui repose à la fois sur la densification de l'habitat, la multifonctionnalité des usages et des formes durables de mobilité (Hautamäki *et al.*, 2024). Le modèle de la ville compacte est considéré par de nombreux travaux comme le plus à même de pouvoir répondre aux exigences de durabilité (Berque *et al.*, 2006 ; Bibri, Krogstie & Kärrholm, 2020). En particulier, il est considéré comme pertinent dans une perspective de résilience urbaine. En effet, il permet de proposer des pistes pour limiter la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels, liée à l'extension urbaine, et de limiter le bilan énergétique des villes (Artmann *et al.*, 2019). Une revue de littérature récente montre cependant que les effets de la ville compacte restent controversés en matière de développement durable, en particulier pour ce qui concerne la résilience climatique et la préservation de la biodiversité (Berghauser-Pont *et al.*, 2021). La question n'est donc pas tant de savoir si la ville compacte est durable, mais quelles sont les formes urbaines qui seraient compatibles avec une durabilité forte incluant la préservation de la biodiversité.

Un enjeu important est donc d'envisager les modalités de coexistence entre modèles d'urbanisation et verdissement, ce qui implique d'identifier des arbitrages et des formes de densification compatibles avec la préservation de milieux végétalisés en ville, tout en repensant les trajectoires futures des franges périurbaines. Cette coexistence implique une approche holistique des enjeux de durabilité, en adoptant une vision large des services écosystémiques fournis par les infrastructures vertes sous toutes leurs formes (parcs, trames vertes, jardins collectifs et privés, microfermes). Les recherches que nous présentons dans cet ouvrage sont autant de pistes de réflexion pour aider les territoires à mieux prendre en compte les enjeux de cette coexistence.

De la marge urbaine aux marges de manœuvre

Certes, le diagnostic sur les limites de l'urbanisation pavillonnaire demeure d'actualité : consommation foncière importante en concurrence avec l'agriculture professionnelle, dépendance à la voiture et multiplication des infrastructures de voirie qui perturbent les continuités écologiques. Mais une attention aux solutions pragmatiques pour réinventer l'existant ou

reconcevoir ces espaces, en capitalisant sur les ressources foncières, sociales et territoriales comme autant d'atouts, est à présent fortement présente dans les débats académiques et sociopolitiques (Adelfio, 2016). La multifonctionnalité peut s'avérer un moteur essentiel de la réhabilitation durable des espaces périurbains hérités de l'étalement urbain des années 1960 et 1970, dans le but d'améliorer leur résilience face au changement climatique, à la perte de biodiversité et au besoin d'efficacité énergétique (Holmgren, 2018 ; Alexander & Gleeson, 2020). Accompagner et encourager cette multifonctionnalité implique cependant de changer de regard sur le rôle des politiques publiques en la matière.

En marge des espaces du pouvoir, souvent négligées dans le grand projet urbain métropolitain, les franges périurbaines apparaissent comme des territoires où peuvent se déployer des pratiques volontairement tenues à l'écart des regards ou tout simplement peu (ou pas) encadrées par la puissance publique (Darly, Fourault-Cauët & Raymond, 2021). Sans oublier les travaux montrant le caractère subi de certaines figures de peuplement associées à des trajectoires résidentielles mal maîtrisées, on envisage aussi aujourd'hui les périphéries comme « la résultante de convictions et d'engagements personnels » qui, par « des pratiques quotidiennes, des temporalités domestiques et des investissements ordinaires », témoignent d'une forme discrète de politisation de l'environnement périurbain (Frère & Jacquemain, 2013). Par conséquent, si les jardins et espaces cultivés sont peu reconnus dans les documents de planification et de gouvernance urbaine, les travaux présentés dans cet ouvrage donnent à voir le potentiel de transformation de cette « infrapolitique » et la façon dont elle se matérialise dans l'infrastructure verte métropolitaine (Scott, 2012).

Des manières d'habiter aux écologies du quotidien

En réaction aux représentations qui réduisent les périphéries urbaines à des « symptômes d'une crise majeure de la spatialité des sociétés contemporaines » (Vanier, 2012), une communauté de chercheurs explore depuis deux décennies la diversité des manières d'habiter le périurbain (Berger, 2004 ; Rougé, 2005 ; Dodier, 2012). Les enjeux environnementaux de ces « styles de vie » originaux ont été abordés en s'intéressant à la proximité recherchée avec les milieux naturels, dans un contexte où les lieux de

services, d'emplois et de consommation sont fortement éclatés et éloignés les uns des autres.

Dans la dernière décennie, cependant, un faisceau de travaux privilégie un regard plus ouvert à la diversité des « arts de faire » et met en évidence les nuances observables en matière de mobilités alternatives et de frugalité dans des environnements périurbains peut-être arrivés « à maturité » (Berger, Aragau & Rougé, 2014). Les textes rassemblés ici prolongent ces nouvelles trajectoires de recherche et participent au chantier en cours qui vise à saisir la contribution écologique, métabolique et paysagère de ces manières d'habiter au quotidien (Costes & Hamman, 2023).

Références bibliographiques

- ADELFO Marco, 2016. « Socially Sustainable Suburbia: Addressing a Puzzling and Multifaceted Issue », *Articulo – Journal of Urban Research*, 13, <https://doi.org/10.4000/articulo.2928>.
- ALEXANDER Samuel & GLEESON Brendan, 2020. « Suburban Practices of Energy Descent », *The American Journal of Economics and Sociology*, 79 (3), p. 907-940, <https://doi.org/10.1111/ajes.12337>.
- ARTMANN Martina, KOHLER Manon, MEINEL Gotthard, GAN Jing & IOJA Ioan-Cristian, 2019. « How Smart Growth and Green Infrastructure Can Mutually Support Each Other – A Conceptual Framework for Compact and Green Cities », *Ecological Indicators*, 96, p. 10-22, <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2017.07.001>.
- BERGER Martine, 2004. *Périurbains de Paris*, Paris, CNRS Éditions.
- BERGER Martine, ARAGAU Claire & ROUGÉ Lionel, 2014. « Vers une maturité des territoires périurbains ? », *EchoGéo*, 27, <https://doi.org/10.4000/echogeo.13683>.
- BERGHAUSER-PONT Meta, HAUPT Per, BERG Per, ALSTÄDE Victoria & HEYMAN Axel, 2021. « Systematic Review and Comparison of Densification Effects and Planning Motivations », *Buildings & Cities*, 2 (1), <https://doi.org/10.5334/bc.125>.
- BERQUE Augustin, BONNIN Philippe, GHORRA-GOBIN Cynthia & KNAFOU Rémy, 2006. *La Ville insoutenable*, Paris, Belin.

- BIBRI Simon Elias, KROGSTIE John & KÄRRHOLM Mattias, 2020. « Compact City Planning and Development: Emerging Practices and Strategies for Achieving the Goals of Sustainability », *Developments in the Built Environment*, 4, 100021, <https://doi.org/10.1016/j.dibe.2020.100021>.
- CAVIN Joëlle Salomon, 2006. « La ville-campagne, ville insoutenable ? », *Natures Sciences Sociétés*, 14 (4), p. 409-415, <https://doi.org/10.1051/nss:2007009>.
- COSTES Laurence & HAMMAN Philippe, 2023. « Une écologie “populaire” en périphérie urbaine ? », *Espaces et sociétés*, 188 (1), p. 167-170, <https://doi.org/10.3917/esp.188.0167>.
- DARLY Ségolène, FOURAULT-CAUËT Véronique & RAYMOND Richard (eds.), 2021. *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- DODIER Rodolphe (ed.), 2012. *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- FRERE Bruno & JACQUEMAIN Marc, 2013. *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GIRARD Violaine & RIVIÈRE Jean, 2013. « Grandeur et décadence du “périurbain” » *Métropolitiques*, <https://metropolitiques.eu/Grandeur-et-decadence-du-periurbain.html>.
- HAUTAMÄKI Ranja, PUUSTINEN Tuulia, MERIKOSKI Tiina & STAFFANS Aija, 2024. « Greening the Compact City: Unarticulated Tensions and Incremental Advances in Municipal Climate Action Plans », *Cities*, 152, 105251, <https://doi.org/10.1016/j.cities.2024.105251>.
- HOLMGREN David, 2018. *RetroSuburbia: The Downshifter's Guide to a Resilient Future*, Hepburn Springs, Victoria, Melliodora.
- NESSI Hélène, LE NÉCHET Florent & TERRAL Laurent, 2016. « Changement de regard sur le périurbain, quelles marges de manœuvre en matière de durabilité ? », *Géographie, Économie, Société*, 18 (1), p. 15-33, <https://doi.org/10.3166/ges.18.15-33>.
- ROUGÉ Lionel, 2005. *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain ?*, Thèse, Université Toulouse le Mirail – Toulouse II, <https://theses.hal.science/tel-00012157>.

SCOTT James C., 2012. « Infrapolitics and Mobilizations: A Response by James C. Scott », *Revue française d'études américaines*, 131 (1), p. 112-117, <https://doi.org/10.3917/rfea.131.0112>.

VANIER Martin, 2012. « Dans l'épaisseur du périurbain », *Espaces et sociétés*, 148-149 (1), p. 211-218, <https://doi.org/10.3917/esp.148.0211>.

Auteur-es

BAUDRY, Emmanuelle

UMR Écologie, Société, Évolution, Université Paris-Saclay

Professeure

Thèmes de recherche : écologie urbaine ; rôle des jardins et espaces végétalisés urbains comme réservoirs de biodiversité dans les aires urbaines ; relations homme-nature

Publications récentes : Anne-Claire Maurice, Nicolas Deguines & Emmanuelle Baudry, « Preference for More Informal Vegetation in Urban Parks: The Impeding Role of Need for Structure among the French Population », *Landscape and Urban Planning*, Vol. 253, 2025, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2024.105177> ; Blanche Collard, Quentin Dutertre & Emmanuelle Baudry, « Growing Vegetables: A Gateway to Biodiversity in Domestic Gardens? », *Landscape and Urban Planning*, Vol. 265, 2026, 105520, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2025.105520>

emmanuelle.baudry@universite-paris-saclay.fr

CHENU, Claire

Laboratoire Ecosys, Unité mixte de l'Université Paris-Saclay, Inrae et AgroParisTech, Palaiseau

Directrice de recherche à l'Inrae en science du sol

Thèmes de recherche : sciences du sol ; biogéochimie ; matières organiques

Publications récentes : Elisa Bruni, Emanuele Lugato, Claire Chenu & Bertrand Guenet, « European Croplands under Climate Change: Carbon input Changes Required to Increase Projected Soil Organic Carbon Stocks », *Science of the Total Environment*, Vol. 954, 2024, 176525, <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2024.176525> ; Eloise Mason, Sophie Cornu, Claire Froger, Nicolas P. A. Saby & Claire Chenu, « Scientific Indicators and Stakeholders' Perceptions on Soil Threats in France: How Do They

Compare? », *European Journal of Soil Science (EJSS)*, Vol. 76, n° 5, 2025, <https://doi.org/10.1111/ejss.70190>

claire.chenu@inrae.fr

CONSALES, Jean-Noël

Laboratoire d'Études Rurales (Ler), Université Lumière Lyon 2, MSH Lyon-Saint-Étienne

Professeur des universités en géographie et aménagement

Thèmes de recherche : mobilisation de l'agriculture et de son agrobiodiversité dans les projets d'aménagement du territoire, de planification, d'urbanisme et de paysage ; géographie appliquée à la planification et à l'urbanisme écologiques

Publications récentes : Jean-Noël Consalès, « Developing or Sparing Nature in the City: The Paradoxical Demands of the Quest for Ecology in Urban Planning », *Espaces et société*, n° 192 (2), 2024, p. 161-170, <https://doi.org/10.3917/esp.192.0161> ; Camille Robert-Boeuf, Jean-Noël Consalès, Pascal Faucompré, Philippe Hirou, Catherine Szanto & Monique Poulot, « Inventions savantes, formation et appropriations citoyennes : jardins des villes, jardins des champs », *Pour. La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques*, n° 251-252 (1-2), 2025, p. 61-77

jn.consales@univ-lyon2.fr

DANIEL, Anne-Cécile

Association française de l'agriculture urbaine professionnelle (Afaup)

Directrice de l'Afaup

Thèmes de recherche : agricultures urbaines

Publication récente : Anne-Cécile Daniel, « Les micro-fermes urbaines, de nouvelles fabriques agri-urbaines », *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 31, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.21447>

anne-cecile.daniel@afaup.org

DARLY, Ségolène

Département de géographie, Université Paris 8, Laboratoire Ladyss
Maîtresse de conférences

Thèmes de recherche : géographie sociale de l'environnement ; géographie économique et politique de l'agriculture et des systèmes alimentaires

Publications récentes : Ségolène Darly, Thierry Feuillet & Clémence Laforêt, « Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space », *Sustainability*, Vol. 13, n° 6, 2021, 3243. <https://doi.org/10.3390/su13063243> ; Ségolène Darly, Véronique Fourault-Cauët & Richard Raymond (dir.), *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021

segolene.darly@univ-paris8.fr

ESTEBANEZ, Jean

Département de géographie, Université Paris Est-Créteil, Laboratoire de l'action collective urbaine (Lab'Urba)

Maître de conférences en géographie

Thèmes de recherche : relations humains-animaux ; place des animaux en ville ; travail animal ; zoos ; processus de domestication

Publications récentes : Jean Estebanez, *Humains et animaux, une géographie de relations*, Paris, CNRS Éditions, 2022 ; Jean Estebanez, *Zoos. Aux lisières du domestique*, Paris, CNRS Éditions, 2025

Jean.Estebanez@u-pec.fr

GIACCHE, Giulia

Unité mixte de recherche Sadapt, Inrae, Université Paris-Saclay

Chargée de recherche en géographie et aménagement

Thèmes de recherche : insertions territoriales des agricultures urbaines ; pratiques habitantes ; perceptions et représentations des espaces agricoles en ville

Publications récentes : Christine Aubry, Giulia Giacchè, Françoise Maxime & Christophe-Toussaint Soulard (eds.), *Les Agricultures urbaines en France. Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*, Versailles, Éditions Quae, 2022 ; Lisa Bertrand, Giulia Giacchè, Daniela Sias & Christine Aubry, « Deployment of Urban Agriculture Projects

in Priority Neighborhoods Driven by Public Policy: An Unexpected Diversity », *Cahiers Agricultures*, Vol. 34, 2025, <https://doi.org/10.1051/cagri/2025013>

giulia.giacche@inrae.fr

GRARD, Baptiste

Unité Agroécologie et environnement, Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (Isara), Lyon

Enseignant-chercheur en sciences de l'environnement

Thèmes de recherche : agroécologie ; agricultures urbaines ; services écosystémiques ; toitures végétalisées

Publications récentes : Jason Hawes, Benjamin Goldstein, Joshua Newell, Erica Dorr, Silvio Caputo, Runrid Kox-Kamper, Baptiste Gard *et al.*, « Comparing the Carbon Footprints of Urban and Conventional Agriculture », *Nature Cities*, n° 1, 2024, p. 164-173, <https://doi.org/10.1038/s44284-023-00023-3> ; Baptiste Gard, Alexandre Barrier-Guillot & Claire Chenu, « Early Pedogenesis of a Young Technosol Made from Organic Wastes », *Geoderma*, Vol. 459, 2025, 117343, <https://doi.org/10.1016/j.geoderma.2025.117343>

bgrard@isara.fr

GRAVIS, Juliette

Laboratoire d'anthropologie politique (Lap), EHESS

Stagiaire au sein de l'UMR Sadapt durant le projet TerriBio, puis doctorante en thèse Cifre au Lap

Thèmes de recherche : anthropologie politique ; sécurité sociale de l'alimentation ; expérimentation citoyenne ; démocratie alimentaire

juliette.gravis@ehess.fr

MAURICE, Anne-Claire

Université Paris-Saclay, Inrae, AgroParisTech, UMR Sadapt, Université Paris-Saclay, CNRS, Ese, Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay
Ingénieure de recherche contractuelle en sciences humaines et sociales durant le projet TerriBio

Thèmes de recherche : relations humains-environnement dans les espaces en mutation

Publications récentes : Anne-Claire Maurice, Nicolas Deguines & Emmanuelle Baudry, « Preference for More Informal Vegetation in Urban Parks: The Impeding Role of Need for Structure among the French Population », *Landscape and Urban Planning*, Vol. 253, 2025, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2024.105177> ; Anne-Claire Maurice, Anne-Caroline Prévot, Carmen Bessa-Gomes & Emmanuelle Baudry, « Orientations toward “People” and “Things” are Associated with Nature Connectedness in a Representative Sample of the French Adult Population », *Sustainability Science*, Vol. 16, 2021, p. 1489-1502, <https://doi.org/10.1007/s11625-021-00997-w>

acmaurice@protonmail.com

MELOT, Romain

INRAE, UMR BAGAP (Biodiversité, agroécologie et aménagement du paysage), ESA (Angers)

Directeur de recherche

Thèmes de recherche : sociologie juridique ; politiques foncières dans les espaces ruraux et urbains ; modalités de planification territoriale

Publication récente : Tianzhu Liu, Romain Melot & Frédéric Wallet, « Integrating Land and Food Policy to Transform Territorial Food Systems in the Context of Coexisting Agri-Food Models: Case Studies in France », *Elementa: Science of the Anthropocene*, Vol. 12, n° 1, 2024, 00063, <https://doi.org/10.1525/elementa.2023.00063>

romain.melot@inrae.fr

PETIT, Caroline

Université Paris-Saclay, Inrae, AgroParisTech, UMR Sadapt

Ingénieure de recherche en agronomie des territoires

Thèmes de recherche : reconnexion production agricole et consommation alimentaire ; métabolisme territorial ; transition socioécologique

Publication récente : Caroline Petit & Thierry Bonaudo, « Les approches socio-métaboliques pour penser et accompagner les transitions agri-alimentaires », in Philippe Martin & Solène Pissonnier (dir.), *Exploitations agricoles et territoires*, London, ISTE Editions, 2026, p. 179-203.

caroline.petit@inrae.fr

SIMON, Zoé

Université Paris-Saclay, AgroParisTech, MNHN, ENS, Ese

Stagiaire en Master « Biodiversité Écologie Évolution » de l'Université Paris-Saclay lors du projet TerriBio

TORRES, Ana Cristina

Université Paris Est-Créteil, Laboratoire de l'action collective urbaine (Lab'Urba), École d'urbanisme de Paris (EUP), Centre d'écologie et des sciences de la conservation (CESCO)

Maîtresse de conférences en urbanisme

Thèmes de recherche : écologie politique ; production, gestion et soin des espaces de nature ; inégalités, conflits et mobilisations environnementales

Publications récentes : Jean Estebanez, Marie-Christine Gromaire, Ana Cristina Torres, Brigitte Vinçont-Leite, « Jardins », in L. Valdelorge, P. Boucheron (eds), *(Re)Penser les villes*, Paris, Armand Colin, 2024, p. 67-70 ; Germain Meulemans, Gabrielle Rey & Ana Cristina Torres, 2025, « Travailler les sols pollués : l'autonomie pratique et épistémique des jardiniers de Seine-Saint-Denis face à la contamination », *Images du travail, travail des images*, Vol. 19, 2025, <https://doi.org/10.4000/14w4s>

ana-cristina.torres@u-pec.fr

OUVRAGES DE LA COLLECTION « ACTES »

1. *Sciences humaines et sociales & Photovoltaïque*,
sous la direction de Jean-Marc AGATOR & Jean-Guy DEVEZEAX DE LAVERGNE
2. *Biologie prédictive pour la santé. Regards croisés sur les enjeux socio-économiques et scientifiques chez l'Homme, les animaux et les plantes*,
sous la direction de Stefano BOSI & Claire-Rogel GAILLARD
3. *Les nouvelles mobilités à la lumière des sciences humaines et sociales*,
sous la direction de Jean-Marc AGATOR & Jean-Guy DEVEZEAX DE LAVERGNE
4. *Sociologues et économistes face à la demande de savoirs. Participation et contournements*, sous la direction de Maryse BRESSON,
Jean CARTIER-BRESSON & Monique HIRSCHHORN
5. *MSH Paris-Saclay. 5 ans d'interdisciplinarité sur un Plateau*,
sous la direction d'André TORRE
6. *Genre & monde carcéral. Perspectives éthiques et politiques*,
sous la direction de Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ & Patricia PAPERMAN
7. *Peut-on se passer de la voiture hors des centres urbains ?*,
sous la direction de Yoann DEMOLI
8. *Énergies « nouvelles » et société. La transition énergétique actuelle à la croisée des chemins et des savoirs*, sous la direction de Patrick SCHEMBRI
& Hynd REMITA
9. *Les sciences humaines et sociales face au choc Covid-19. Perspectives pour les sciences et la société*, sous la direction de Maryse BRESSON
& Pierre GUIBENTIF
10. *Les périodiques comme médiateurs culturels. Autour de la diffusion des savoirs*,
sous la direction de Alexia KALANTZIS, Hélène VÉDRINE & Norbert VERDIER
11. *Écrire l'histoire du harcèlement sexuel. Les mots pour le dire*,
sous la direction de Armel DUBOIS-NAYT & Réjane HAMUS-VALLÉE
12. *Les multiples dimensions de l'Homme et de la connaissance. Questions épistémologiques, éducatives et culturelles*,
sous la direction de Laurence MAURINES & José-Luis WOLFS

13. *Apprendre et penser les sciences dans l'enseignement et la formation scientifique. Vers une interdisciplinarité didactique – histoire des sciences – épistémologie*, sous la direction de Laurence MAURINES & Christian BRACCO
14. *Choisir ou être choisi. Approches critiques de la sélection*, sous la direction de Julien GARGANI & Annick JACQ
15. *Lyndon B. Johnson : entre continuités et ruptures*, sous la direction de Alexandra BOUDET-BRUGAL & Benoît LOPEZ
16. *La réussite éducative et les chemins du savoir*, sous la direction de Maryse BRESSON, Ghislaine GUEUDET, Florent LE BOT & Gilles UHLRICH
17. *Paris, métropole verte ? Des jardins et des espaces cultivés, vecteurs de biodiversité*, sous la direction de Emmanuelle BAUDRY, Ségolène DARLY, Anne-Claire MAURICE, Romain MELOT & Caroline PETIT

Graphisme et illustration de couverture : Thierry Cayatte / MSH Paris-Saclay
Relecture et préparation de copie des textes : Caroline Bee
Édition et mise en page : Flavie Lavallée / MSH Paris-Saclay

PARIS, MÉTROPOLE VERTE ?

DES JARDINS ET DES ESPACES CULTIVÉS, VECTEURS DE BIODIVERSITÉ

À l'échelle planétaire, les espaces contribuant au verdissement urbain, qu'ils soient supports ou non de production alimentaire, sont autant de leviers pour la résilience des villes sur le plan climatique et environnemental. Ces enjeux sont particulièrement prégnants dans l'aire urbaine parisienne. Première aire métropolitaine de France, c'est un territoire soumis à de fortes dynamiques d'étalement périurbain qui fragilisent les continuités écologiques. Il s'agit cependant aussi d'une région de production agricole majeure, en grandes cultures, principalement tournée vers l'export, ainsi que d'un lieu d'expérimentation d'initiatives d'agriculture urbaine et de reconnections entre ville, agriculture et nature.

Cet ouvrage s'intéresse plus particulièrement aux services pour la biodiversité fournis par les infrastructures vertes (réseaux d'espaces verts et bleus), considérées comme des piliers de la transition écologique des villes, avec un accent porté sur les jardins privés et les micro-fermes urbaines. Les analyses portent à la fois sur des espaces avec ou sans production alimentaire, cette diversité de situations pouvant se retrouver à l'échelle du jardin individuel.

Explorer ces enjeux dans une perspective pluridisciplinaire, en croisant regards de sociologues, géographes et écologues, implique d'analyser la diversité des postures et représentations portées par les habitants (propriétaires ou usagers de ces espaces), mais aussi la diversité des « effets de lieu » susceptibles d'orienter les opinions, attitudes et pratiques de gestion. Cet ouvrage rend compte de cette pluralité d'approches en combinant enquêtes sur les représentations, approches géographiques prenant en compte les caractéristiques sociales et spatiales des ensembles urbains, et analyses des pratiques de gestion et de leur impact potentiel sur la biodiversité.